

## Table des matières

Sommaire .....	ii
Liste des tableaux .....	iii
Liste des figures .....	iv
Remerciements .....	xi
Dédicace .....	xii
Avant-propos .....	xiii
Introduction .....	1
Chapitre I	
1.1 La problématique.....	8
1.1.1 Le vieillissement de la population.....	8
1.1.2 Les déterminants de la qualité de vie des personnes âgées .....	9
1.1.2.1 Les principaux éléments influençant la qualité de vie .....	11
1.1.2.2 Assurer la qualité de vie du milieu de vie substitut .....	13
1.1.3 La demande en hébergement .....	15
1.1.3.1 Le portrait de la situation québécoise .....	15
1.1.3.2 Les résidences privées pour aînés : définition.....	16
1.1.3.3 L’historique du développement des résidences privées pour aînés.....	16
1.1.3.4 Des statistiques sur les aînés en résidence privée.....	17
1.1.3.5 Les types de ressources d’hébergement du réseau québécois des résidences privées.....	18
1.1.3.6 Les forces du réseau québécois des résidences privées.....	18
1.1.3.7 Les faiblesses du réseau québécois des résidences privées .....	19

1.1.4 Les besoins d'activités organisées, variées et adaptées au profil des aînés qui favorisent leur socialisation en résidence privée au Québec .....	21
1.1.4.1 Les besoins de socialisation des aînés en résidence privée .....	22
1.1.4.2 Les besoins de loisirs des aînés en résidence privée .....	24
1.1.4.3 Les besoins d'activités ludiques .....	25
1.1.4.4 Pourquoi répondre aux besoins de loisirs culturels? .....	26
1.1.5 Les objectifs et les questions de recherche, principale et secondaire .....	27
1.1.6 Les normes ministérielles .....	28
1.1.6.1 Les normes de certification obligatoire .....	29
1.1.6.2 La norme Loisirs .....	29
1.1.7 Les organismes de défense des droits des aînés .....	31
1.1.7.1 Le Réseau FADOQ.....	33
1.1.7.2 Le programme Qualité Logi-être.....	34
1.1.7.3 Les normes du programme Qualité Logi-être .....	34
1.1.7.4 Les quatre normes Loisirs du programme Qualité Logi-être .....	34
1.1.7.5 Les loisirs culturels.....	38
1.1.8 La relation entre la participation à un projet culturel et la socialisation des aînés au sein d'une résidence privée .....	41
1.1.8.1 La synthèse de la situation problème .....	42
1.1.8.2 Le concept de milieu de vie.....	45
1.1.8.3 Le concept de qualité de vie .....	47
1.1.8.4 La pertinence sociale et scientifique de l'étude.....	48
1.1.9 La synthèse de la problématique.....	50



## Chapitre III

3.1 La méthodologie.....	78
3.1.1 Le type d'étude.....	78
3.1.2 La population à l'étude.....	79
3.1.3 Les procédures d'échantillonnage.....	80
3.1.4 Les dimensions et les thèmes à l'étude .....	82
3.1.5 Les instruments de collecte de données .....	84
3.1.6 La stratégie d'analyse des données .....	86
3.1.7 Les forces et les limites de l'étude, la stratégie de validation.....	87
3.1.8 Les précautions éthiques .....	90

## Chapitre IV

4.1 La présentation des résultats .....	93
4.1.1 Les caractéristiques du milieu à l'étude.....	95
4.1.2 Les données sociodémographiques des sujets à l'étude .....	95
4.1.3 Le traitement des données.....	97
4.1.4 L'analyse, l'interprétation et la discussion des résultats.....	97
4.1.4.1 La dimension de la participation .....	97
4.1.4.1.1 La créativité, la découverte et l'importance de l'esthétique .....	98
4.1.4.1.2 Le maintien de l'autonomie et la stimulation cognitive.....	100
4.1.4.1.3 La confiance en soi .....	102
4.1.4.1.4 Les pratiques culturelles durant la jeunesse et aujourd'hui .....	104

4.1.4.2 La dimension de la socialisation .....	107
4.1.4.2.1 Les pertes, les deuils et le sentiment de solitude .....	108
4.1.4.2.2 L'importance des liens familiaux, amicaux et des échanges.....	109
4.1.4.2.3 Les constats au sujet des goûts, les intérêts et les préférences aux plans social et culturel .....	111
4.1.4.3 La dimension de la relation entre la participation et la socialisation .....	113
4.1.4.3.1 L'importance de connaître de nouvelles personnes.....	113
4.1.4.3.2 L'importance de la culture.....	115
4.1.4.3.3 L'importance de la valorisation, de la reconnaissance et du sentiment d'appartenance .....	116
4.1.4.3.4 Les aspirations et les commentaires des participants .....	118
4.1.4.3.5 La synthèse des résultats.....	119
Conclusion .....	122
Références .....	128
Annexes	
A : Guide d'entrevue .....	143
B : Lettre d'information.....	149
C : Formulaire de consentement libre et éclairé des participants .....	153
D : Normes Loisirs du programme Qualité Logi-être .....	155
E : Historique : le cas du Festival de poésie dans la région de Laval.....	159
F : Photos de certaines activités du Festival de poésie .....	164
G : Liste des acronymes.....	166

## Liste des tableaux

1. Théories et concepts retenus dans le cadre de la présente étude .....	54
2. Déficits en terme de loisirs en milieu d'hébergement .....	58
3. Six champs d'intérêt reconnus en loisir .....	72
4. Dimensions et thèmes à l'étude .....	83
5. Synthèse des résultats sur les dimensions et sous-dimensions émergeant des entrevues semi-dirigées .....	94
6. Données sociodémographiques des participants à l'étude .....	96
7. Pratiques culturelles des participants durant la jeunesse et aujourd'hui .....	105

## Liste des figures

1. Déterminants de la santé sur la qualité de vie .....	12
2. Nombre moyen de minutes consacrées aux loisirs selon l'âge .....	24
3. Pourcentage de mise en application des normes Loisirs parmi les adhérents volontaires au programme Qualité Logi-être .....	37
4. Illustration de la problématique à l'étude et solution proposée avec la norme « Présence de loisirs variés » au sein des résidences privées pour aînés au Québec .....	43
5. Modèle de la relation entre la participation à un projet culturel et la socialisation des aînés au sein d'une résidence privée dans la région de Laval.....	75

## Remerciements

En tout premier lieu, j'aimerais exprimer ma reconnaissance à ma directrice de recherche, la professeure Maryse Paquin, pour l'encadrement fourni tout au long du processus de réalisation du présent mémoire et de sa confiance inébranlable dans ce projet de recherche. C'est ce qui m'a permis de poursuivre avec confiance et conviction. Je remercie les évaluateurs de ce mémoire Julie Fortier et Charles Viau-Quesnel pour les points de vue qui enrichissent la présente étude. Une mention spéciale est adressée au corps professoral du Département d'études en loisir, culture et tourisme qui, par leur savoir, savoir-faire et savoir-être, m'ont transmis le goût d'apprendre en permanence. Une mention de reconnaissance est adressée aux gestionnaires de la résidence Les Jardins de Renoir de Laval, qui m'ont permis de disposer d'un horaire flexible pour mener à bien ce projet. Merci également pour leur contribution financière à une partie de la réalisation de ce mémoire. À cet effet, les gestionnaires contribuent de manière continue et variée au développement des loisirs. Un merci spécial est adressé à Diane Daigle, pour la réalisation des entrevues et son professionnalisme. Au-delà des inconvénients rencontrés, la réalisation de ce mémoire entend contribuer à la construction du savoir et au développement de meilleures pratiques professionnelles dans le but de faire une différence dans la vie des aînés en résidence privée sur le territoire québécois, dans le contexte de l'espérance de vie accrue. Enfin, une mention très spéciale va en direction des participants à cette étude! Nos aînés sont bien vivants! Avec eux, ce qui semblait au départ impossible est devenu possible! Salutations à tous dans la continuité des possibles...

## Dédicace

J'aimerais souligner les encouragements reçus par ma famille, en particulier, et par mes ami(e)s et collègues qui, tout au long de cette formation de cinq années, ont cru en moi, surtout dans les moments où je semblais envahie par le doute et le découragement. La foi a finalement triomphé! Par la réalisation de ce projet d'étude, je pense avoir fait l'apprentissage de la confiance en soi! Ces pages en sont la manifestation. J'exprime ma gratitude à Normand, mon époux et compagnon, pour son indéfectible contribution à plusieurs aspects de mon projet de maîtrise, notamment à la révision linguistique. Sans oublier les matinées avec un bon café que nous prenions ensemble avant mon départ pour l'UQTR. Un clin d'œil est également adressé à mon fils, Patrick Rochon, pour l'illustration de la problématique et du Modèle théorique et conceptuel qui enrichissent le présent mémoire.

À Normand,

À nos amours,

À Patrick et à Patricia,

À Olivia et à Émile,

À Jocelyn.

Et à tous ceux qui viendront après nous...

## Avant-propos

J'ai entrepris ce projet d'étude, à titre de professionnelle en loisir dans une résidence privée pour aînés dans la région de Laval, dans le but d'être mieux outillée pour faire une différence dans la vie des résidents. Ce mémoire s'adresse, en premier lieu, aux chercheurs qui désirent faire avancer les connaissances et documenter les expériences de loisirs culturels telles que vécues au sein de ces milieux d'hébergement au Québec. Des études mentionnent que ces expériences sont encore peu racontées, puisque ce n'est que depuis une trentaine d'années que le secteur des résidences privées est en plein développement. En deuxième lieu, ce mémoire s'adresse à tous les gestionnaires et professionnels en loisir de résidences privées pour aînés ayant l'ambition d'être chefs de file dans la mise en application et le maintien des meilleures pratiques professionnelles dans le domaine du loisir et de la vie culturelle. En troisième lieu, il vise à renseigner, sensibiliser et outiller les intervenants en loisir qui désirent offrir des loisirs de qualité, chez une clientèle de plus en plus diversifiée, dans le contexte de l'espérance de vie accrue. Nous pourrions dire, sans prétention, que la présente étude est un beau cas de figure, inspiré et inspirant pour le présent et le futur, dans le contexte actuel de l'espérance de vie accrue. Celui-ci raconte une expérience de loisirs culturels telle que vécue par les participants, tout en contribuant, par la même occasion, à la construction du savoir sur les pratiques professionnelles de loisirs culturels variés et adaptés aux besoins des aînés au sein des résidences privées au Québec. À vous d'en prendre connaissance et d'en juger par vous-même, à la lumière des résultats et de la conclusion de la présente étude.

Excellente lecture!

## Introduction

Au Québec, en 2013, plus de 110 000 personnes vivaient au sein de quelques 2 000 résidences privées pour aînés, selon le ministère de la Santé et des Services sociaux (2013); le vieillissement de la population ayant pour conséquence de faire exploser la demande d'hébergement, de même que l'augmentation des besoins et des services requis par ce segment de la population (Charpentier, 2002; 2010; Cliche, 2009). Toutefois, en raison de l'accroissement rapide de ce type d'hébergement, ces dernières années, la qualité de vie des aînés dans ces milieux s'avère préoccupante, et ce, en raison de l'absence de réglementation obligatoire pendant plus d'une trentaine d'années pour l'assurer (Charpentier, 2010). Ces milieux ont besoin d'évoluer en étant axés davantage sur de bonnes pratiques professionnelles dans un environnement physique et humain pouvant garantir la sécurité et la qualité de vie des aînés hébergés au sein de ces établissements (Réseau FADOQ, 2013). Ainsi, avant 2005, ces milieux offraient de nombreux services qui n'étaient pas régis par le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, mais par les municipalités et la Régie du bâtiment<sup>1</sup>.

Par ailleurs, le secteur privé des résidences pour aînés est actuellement, selon l'Institut de la statistique du Québec (2012), le principal dispensateur de services d'hébergement dans la province. Cette situation soulève de nombreux questionnements sur les pratiques professionnelles et de gestion organisationnelle dans ces établissements, de même que sur leurs répercussions possibles sur la sécurité et la qualité de vie des individus (Charpentier, 2002; MSSS, 2001). Dans ce contexte, offrir un hébergement de qualité aux aînés est devenu l'une des orientations ministérielles à prioriser; situation faisant suite à la médiatisation de cas de maltraitance ayant scandalisé les Québécois, ces dernières années.

---

<sup>1</sup> À ce sujet, consulter le document intitulé : Fonctionnement des résidences privées pour personnes ... [En ligne]  
[http://catalogue.iugm.qc.ca/GEIDFile/aiNeS\\_residences\\_privees\\_1\\_.PDF?Archive=197754691593&File=AINES\\_residences\\_privees\[1\].PDF](http://catalogue.iugm.qc.ca/GEIDFile/aiNeS_residences_privees_1_.PDF?Archive=197754691593&File=AINES_residences_privees[1].PDF)

Dès 2003, le ministre de la Santé et des Services sociaux, monsieur Philippe Couillard, réagissait en faisant adopter de nouvelles orientations ministérielles concernant ces milieux (Bickerstaff-Charron, 2006; MSSS, 2004). Ces orientations donnaient lieu, en janvier 2004, à des visites d'appréciation de la qualité de vie, permettant d'identifier les problèmes communs, de mieux connaître et comprendre les besoins des aînés et de mettre en œuvre des solutions ayant fait leurs preuves au sein de certains établissements<sup>2</sup>.

Le ministère de la Santé et des Services sociaux adoptait, par la suite, le Plan d'action 2005-2010 sur les services aux aînés, afin de promouvoir l'importance d'offrir des services de qualité, chez les gestionnaires de résidences du secteur privé, jusqu'alors sans réglementation obligatoire. À cet effet, l'un des objectifs du document, intitulé : Un défi de solidarité (MSSS, 2005), vise la mise en place d'un processus de certification obligatoire à l'intention des résidences privées pour aînés.

Dès 2007, le Règlement sur les conditions d'obtention d'un certificat de conformité (MSSS, 2013), dans le cadre de ce processus de certification obligatoire, oblige dorénavant les gestionnaires de telles résidences à se doter de services de qualité à être offerts aux diverses clientèles aînées. Toutefois, la certification obligatoire pose des problèmes en se révélant plus compliquée que prévue à être mise en application. Cette situation mène au dépôt du Projet de loi 16, visant le resserrement du processus de certification obligatoire. Celui-ci vise à apporter des modifications aux règlements existants, notamment en raison de limites constatées au plan de la

---

<sup>2</sup> Le résultat des visites d'appréciation identifiait le Centre hospitalier de soins de longue durée (CHSLD) Yvon Brunet comme étant le précurseur de la mise en œuvre du concept de « milieu de vie de qualité », préconisé par le ministère de la Santé et des Services sociaux, en raison de ses pratiques exemplaires (MSSS, 2003; 2004); ce concept ayant été conçu, au départ, à l'intention des CHSLD.

formation du personnel et de la sécurité des résidents. Pourtant, dès la mise en place de celui-ci, le Réseau FADOQ constate, en 2010, que 15% des gestionnaires exploitent toujours une résidence privée pour aînés sans certification, et ce, sans que des sanctions ne soient prévues pour remédier aux carences observées. En dépit de cette situation, qui soulève de vives inquiétudes selon le Réseau FADOQ (2011), il faudra attendre jusqu'en 2013 pour que la province adopte le Manuel d'application du Règlement sur les conditions d'obtention d'un certificat de conformité et les normes d'exploitation d'une résidence privée pour aînés (MSSS, 2013).

Désormais, au Québec, pour garantir la qualité des services offerts aux aînés en résidence privée, les gestionnaires et les professionnels en loisir de ces établissements doivent, entre autres, mettre en place « des activités organisées d'animation ou de divertissement qui sont variées et adaptées au profil de la clientèle de la résidence et qui favorisent leur socialisation » (MSSS, 2013, p. 58). De plus, « il est fortement suggéré » (*ibid.*) de prévoir des activités dans les six champs d'intérêt reconnus en loisir, notamment d'expression et de création qui impliquent des activités culturelles (Bellefleur, 2002; MSSS, 2013).

La quantité d'activités pratiquées importe peu; il semble plutôt que ce soit la qualité de l'expérience de loisir, telle que vécue, qui soit déterminante pour la qualité de vie des aînés (Carbonneau, 2011). Au-delà de l'occupation des temps libres, ces activités doivent être significatives, afin de contribuer au mieux-être et à la qualité de vie des aînés au sein d'un milieu de vie substitut (Myslinski, 1987). Selon certaines études québécoises (Bédard, 2011; Bickerstaff-Charron, 2006; Carbonneau, 2011; Cliche, 2009), il y aurait peu d'offres de loisirs qui soient à la fois stimulantes, variées et adaptées aux différents profils des aînés au sein des résidences privées au Québec.

Cette situation témoigne, de manière éloquent, de la nécessité de transmettre des savoirs et des savoir-faire en vue de faire évoluer les pratiques professionnelles dans ces milieux, qui prennent de plus en plus d'ampleur au Québec; le but étant de favoriser la mise en place d'activités de loisir variées et adaptées au profil de la clientèle de chaque résidence, en favorisant leur socialisation, ce qui répond aux nouvelles normes de certification obligatoire des résidences privées. Ces normes sont désormais mieux connues par les gestionnaires de ces milieux, touchés par la qualité de vie des aînés, favorisant ainsi l'amélioration progressive des pratiques professionnelles en loisir qui leur sont dispensées.

Les Jardins de Renoir de Laval favorisait déjà, dès son ouverture en 1988, la présence d'activités de loisir variées et adaptées aux besoins de sa clientèle. En plus de considérer importants ces deux éléments, les gestionnaires de cette résidence retenaient les services d'un technicien en loisir, dans le but de faire la mise en place de telles activités, au bénéfice de leurs résidents. Tant et si bien, qu'au fil des ans, le nombre d'aînés dans cet établissement passe de 300 à plus de 600 résidents. Cette situation favorise la demande de services pour l'embauche d'un second professionnel en loisir, afin de mieux desservir la clientèle. Particulièrement soucieuse de mieux connaître et comprendre les besoins de loisirs de ses aînés, la résidence privée Les Jardins de Renoir de Laval supporte la formation continue de son personnel en ce domaine et collabore à divers projets de recherche pour favoriser l'avancement des connaissances et la promotion des bonnes pratiques professionnelles qui leur sont dispensées. De là, son intérêt à participer au présent projet d'étude qui vise à mieux connaître et comprendre la relation entre la participation à un projet culturel, dans le cadre de la certification obligatoire des résidences privées et du programme Qualité Logi-être, touchant la mise en application des normes Loisirs et la socialisation des aînés au sein d'une résidence privée dans la région de Laval.

Le cas d'un projet culturel, soit un Festival de poésie, est l'objet d'étude de ce mémoire. Ce projet vise également à mieux connaître et comprendre les apports significatifs de l'expérience de loisirs culturels, telle que vécue chez les aînés au sein de la résidence Les Jardins de Renoir de Laval. Pour y arriver, les questions de recherche, principale et secondaire, s'énoncent comme suit :

Question principale de recherche :

- Quelle est la relation entre la participation à un projet culturel dans le cadre de la certification obligatoire des résidences privées au Québec et du programme Qualité Logi-être touchant la mise en application des normes Loisirs et la socialisation des aînés au sein d'une résidence privée dans la région de Laval?

Question secondaire de recherche :

- Quels sont les apports significatifs de l'expérience de loisirs culturels telle que vécue au plan de la socialisation chez les participants?

Le premier chapitre expose la mise en contexte et la problématique propre à l'étude. Le deuxième chapitre présente le cadre théorique et conceptuel. Le troisième chapitre explique la méthodologie permettant de répondre à l'objectif de l'étude et aux questions de recherche. Le quatrième chapitre présente les résultats, l'analyse, l'interprétation et la discussion. Enfin, il expose la synthèse des résultats, selon les perceptions recueillies auprès des répondants. La dernière section de ce chapitre aborde des pistes de réflexion pour le développement éventuel de la recherche.

ClicCours.com

Chapitre I

La problématique

## 1.1 La problématique

Au Québec, en 2013, plus de 110 000 personnes vivaient au sein de quelque 2 000 résidences privées pour aînés (Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2013). L'Institut de la statistique du Québec (2012) prévoit que le nombre de personnes âgées pourrait doubler d'ici 2030. En 2050, la société québécoise pourrait compter plus de 20 000 centenaires (UQÀM, 2012). De plus, en 2061, selon une récente étude (ISQ, 2014), nous pourrions en compter plus de 33 600. Si de telles prédictions se réalisaient, cette situation nécessiterait de nombreuses adaptations, tant de la part des individus que de l'ensemble de la société. C'est une invitation, en quelque sorte, à repenser dès maintenant la réponse aux besoins des aînés dans le cadre du phénomène du vieillissement de la population au sein de la collectivité (Jeandel & Ankri, 2004; ISQ, 2012).

### 1.1.1 Le vieillissement de la population

Le vieillissement de la population et les nombreuses répercussions qui en découlent s'avèrent une préoccupation sociale constante chez les acteurs soucieux de favoriser une qualité de vie optimale, au sein des résidences privées pour aînés. Le Québec n'échappe pas à ce phénomène, caractérisé par un ensemble de problématiques liées au faible taux de fécondité et à une espérance de vie accrue. Cette situation signifie, par la même occasion, qu'un accroissement important du nombre de personnes âgées et très âgées est à prévoir au cours des prochaines décennies. Pour illustrer le propos, actuellement, le quart de la population québécoise est âgée de 65 ans et plus (UQAM, 2012). Toutefois, selon l'Institut national de la santé publique du Québec, le nombre d'aînés pourrait atteindre 2,3 millions en 2031 (INSP, 2010).

De ce nombre, 7,5%, soit environ 300 000 individus, seraient âgés de 85 ans et plus. Cet espoir de vie plus longue contraindrait ceux-ci à s'adapter à de nouvelles réalités provoquant, dans bien des cas, une demande croissante de besoins et de services pour assurer leur qualité de vie à la fois fonctionnelle, cognitive et sociale (MSSS, 2004b; 2010).

### 1.1.2 Les déterminants de la qualité de vie des personnes âgées

Plusieurs auteurs (Compagnone, Van & Bouisson, 2007; Kino Québec, 2002; Organisation mondiale de la santé, 2002) mentionnent que la qualité de vie des personnes âgées est directement influencée par un environnement favorable et des déterminants de la santé, tels que la santé physique et les habiletés cognitives, émotionnelles, sociales et récréatives. Ceux-ci considèrent fortement l'influence de ces déterminants sur la qualité de vie des personnes vieillissantes<sup>3</sup>.

Dans le contexte de la présente étude, les éléments sociaux et récréatifs sont retenus, en raison d'un processus d'intégration et d'amélioration de la qualité de vie au sein des résidences privées pour aînés au Québec. Selon Spirduso (1995), une vie récréative et sociale a une influence positive chez les aînés, en général. À ce sujet, il importe au départ de se questionner tant sur les recommandations ministérielles que sur les intentions des gestionnaires de ces milieux en lien avec ce processus, de même que sur les besoins et attentes de la population visée (Bouchard, 2002).

---

<sup>3</sup> OMS International-Vieillessement <http://www.who.int/topics/ageing/fr/>

Dans le contexte de la certification obligatoire des résidences privées au Québec et du programme Qualité Logi-êtré (Réseau FADOQ, 2011), dont l'application est sur une base volontaire, il est recommandé et attendu des gestionnaires et des professionnels en loisir qu'ils mettent en place, entre autres, « des activités organisées d'animation ou de divertissement qui sont variées et adaptées au profil de la clientèle de la résidence et qui favorisent leur socialisation » (MSSS, 2013, p. 58).

Les activités de loisir se regroupent dans plusieurs types, selon le guide de la Fédération québécoise du loisir en institution (2009), soit les activités physiques, sociales, de divertissement, d'expression et de création, intellectuelles et spirituelles. Il existe également une nomenclature de loisirs, dits téléologiques, selon Bellefleur (2002), dont les formes générales sont le loisir humaniste, éducatif, moral, religieux, culturel, thérapeutique, politique, environnementaliste et marchand. Dans le cadre de la présente recherche, nous nous intéressons aux loisirs culturels, puisque ce type d'activités est encore très peu présent, voire absent, au sein des résidences privées pour aînés au Québec (Carbonneau, 2011). Les loisirs culturels se caractérisent par l'expression et la création, comme par exemple un festival de poésie. La participation à ce type d'activité est étudiée pour mieux connaître et comprendre sa relation avec la socialisation des aînés au sein d'une résidence privée dans la région de Laval.

Par ailleurs, l'effet des déterminants de la santé sur la qualité de vie, dont les éléments sociaux et récréatifs, notamment par le biais de loisirs culturels, sont eux-mêmes influencés par différentes caractéristiques sociales, démographiques et environnementales, à savoir le milieu de vie de la personne âgée.

Avec le vieillissement, certains changements et circonstances, tels qu'un âge plus avancé, la perte d'un être cher, la maladie, la diminution de liens sociaux ou la perte de l'autonomie, peuvent porter atteinte à cette qualité de vie et occasionner des besoins particuliers au plan de la socialisation chez ces personnes. Entre autres, celles-ci peuvent être confrontées au besoin de changer de milieu de vie, et ce, souvent contre leur gré<sup>4</sup>. Ce changement de milieu de vie peut avoir des conséquences négatives sur les déterminants de la santé qui, eux-mêmes, ont un effet sur la qualité de vie, si l'environnement n'est pas adapté aux besoins et habitudes de vie des personnes âgées. Notamment, celles-ci peuvent se voir privées, dans leur nouveau milieu de vie, de loisirs culturels qui caractérisaient leurs pratiques tout au long de leur vie. Cette privation peut occasionner une diminution des liens sociaux, ainsi qu'une perte de la qualité de vie des aînés au sein des résidences privées au Québec.

#### 1.1.2.1 Les principaux éléments influençant la qualité de vie

Les déterminants de la santé ayant un effet sur la qualité de vie, mentionnés ci-haut, sont eux-mêmes influencés par le milieu de vie ou l'environnement immédiat de la personne âgée, tels que présentés dans le Modèle des principaux éléments influençant la qualité de vie Spirduso (1995). Ce Modèle illustre, d'une certaine manière, la vision prônée par le ministère de la Santé et des Services sociaux (2004) concernant le concept milieu de vie et son approche globale de la personne âgée. La figure 1 présente le Modèle des déterminants de la santé ayant un effet sur la qualité de vie Spirduso (1995).

---

<sup>4</sup> Selon la consultation publique réalisée au Québec par le MSSS (2008), les personnes âgées préfèrent demeurer chez elles au sein d'un environnement qui leur est familier, et ce, le plus longtemps possible.

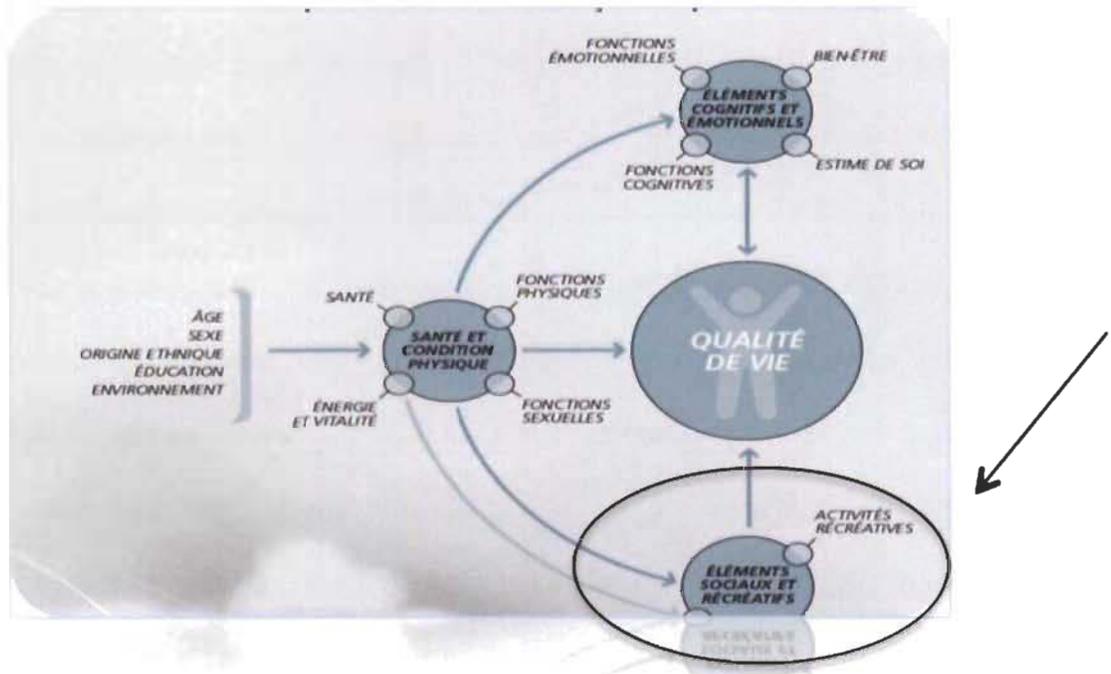


Fig 1. Déterminants de la santé sur la qualité de vie (Spiriduso, 1995).

Ce modèle explique l'influence d'un environnement et des déterminants sur la qualité de vie notamment les éléments sociaux et récréatifs. Cet environnement, espace ou lieu de vie que l'on nomme « milieu de vie substitut », dans le langage du réseau de la santé et des services sociaux québécois, signifie qu'il ressemble le plus possible à celui où les individus vivaient initialement, et ce, sans présumer de le remplacer totalement. Un « nouveau chez-soi » est également une expression souvent mentionnée dans la littérature, signifiant qu'elle vise à assurer aux personnes âgées la continuité de la qualité de vie dans ce nouvel environnement (Charpentier, 2002, 2010; FQLI, 2009). Il s'agit d'un espace où tout est mis en œuvre pour faciliter la socialisation; un élément considéré fondamental pour assurer la qualité de vie (Mollenkopf & Walker, 2007; MSSS, 2004; 2013). Selon certaines études (Bickerstaff-Charron, 2006; Cliche, 2009; Mascova, 2012), les activités organisées d'animation ou de divertissement favorisant la socialisation (MSSS, 2013) seraient encore très peu présentes au sein des résidences privées au Québec.

Cet aspect, souvent laissé à la discrétion des gestionnaires avant l'adoption de la certification obligatoire, a pu être négligé par plusieurs; la raison étant que le développement rapide du secteur des résidences privées au cours des trente dernières années a fait en sorte qu'elles ont évolué sans encadrement et sans modèle exemplaire de bonnes pratiques professionnelles en loisir pouvant assurer la qualité de vie des aînés du milieu de vie substitut.

#### 1.1.2.2 Assurer la qualité de vie du milieu de vie substitut

Pour assurer la qualité de vie du milieu de vie substitut, le MSSS (2003) met en place différentes mesures, à l'occasion du lancement de ses orientations ministérielles. Ces mesures visent à promouvoir un environnement physique et humain favorisant l'intégration et l'accessibilité à des services adaptés aux besoins de plus en plus diversifiés des personnes âgées. Selon le Ministère, cet environnement doit se traduire par un « milieu de vie de qualité » reproduisant une intervention basée sur une approche « globale, adaptée, positive, personnalisée, participative et interdisciplinaire » (MSSS, 2004b, p. 28). Il s'agit, en bref, d'une approche centrée sur la personne dans le respect de ses besoins fondamentaux et de ses habitudes de vie au sein du nouvel environnement physique et humain. Cette façon d'agir vise également à rendre plus facile le tissage de liens sociaux permettant la socialisation entre les individus qui habitent ces milieux que l'on dit substitués, contribuant ainsi à créer un milieu de vie de qualité.

Un milieu de vie de qualité, dans un tel contexte, est caractérisé par une architecture adaptée et flexible, dont les interventions ont pour but de maintenir la qualité de vie des aînés, dans le contexte de l'espérance de vie accrue. En mettant de l'avant ces orientations, l'approche d'intervention basée sur un milieu de vie de qualité contribue à la promotion de l'autonomie

fonctionnelle et psychosociale et semble prédisposer à une meilleure santé, de même qu'au bien-être global de ces personnes (MSSS, 2004b; 2010a).

Pellissier, Larocque & Gineste (2007) définissent la notion de milieu de vie dans le même sens que celui des orientations ministérielles du Québec (MSSS, 2004b). Selon les auteurs, le fait d'être préoccupé de façon constante par la qualité de vie des aînés au sein d'une résidence privée détermine la qualité des pratiques professionnelles qui leur sont dispensées. En fait, ils estiment qu'il est impératif de promouvoir la création d'un milieu de vie à part entière, qui réponde le mieux possible aux besoins, aux goûts, aux habitudes, aux attentes et aux valeurs des résidents, et non plus de le considérer comme un milieu de substitution. Dans le même ordre d'idées, le Modèle de milieu de vie de qualité de Spirduso (1995), encourage l'ouverture à la communauté, à la participation active des personnes à la vie sociale, au renforcement des capacités, à l'épanouissement et à la continuité du cheminement de vie. La mise en œuvre de ce type d'environnement est une façon positive d'assurer la qualité de vie au sein de ces milieux, qui sont de plus en plus en demande dans le contexte du vieillissement de la population (Charpentier, 2002).

Étant donné l'intérêt porté au domaine, depuis peu de temps, et à ce qui se déroule dans ces milieux, il semble qu'une minorité de résidences privées au Québec arrivent à maintenir une qualité de vie optimale. Les établissements qui y arrivent sont le plus souvent de moyenne et de grande taille, car ils ont davantage de ressources à leur disposition pour développer et maintenir la qualité de vie des aînés, par une offre « d'activités organisées d'animation ou de divertissement qui sont variées et adaptées au profil de la clientèle de la résidence et qui favorisent leur socialisation » (MSSS, 2013, p. 58), notamment par le biais de loisirs culturels.

Ces établissements ont également l'avantage d'entretenir des partenariats avec différents acteurs de la société, dont la mission est de mieux répondre aux besoins et attentes des résidents (Aubry, 2005). Ce qui multiplie leurs chances d'offrir des activités culturelles à leur clientèle aînée, considérées en déficit, de modéré à important (Carbonneau, 2011), dans le contexte de la demande d'hébergement au Québec.

### 1.1.3 La demande d'hébergement au Québec

La demande d'hébergement au Québec est particulièrement forte chez les personnes de plus de 75 ans, dans un contexte où l'on observe une diminution des ressources et des services qui leur sont destinés à domicile. Cette situation occasionne la transformation du réseau de la santé et des services sociaux du Québec, en créant des mécanismes pour mieux répondre aux besoins d'hébergement des personnes âgées (Charpentier, 2002). Différents types d'établissements voient le jour en vue de répondre à leurs besoins diversifiés. Comme ces milieux de vie se sont multipliés de façon rapide, on comprend mieux pourquoi les dimensions de la qualité de vie et des conditions de vie des aînés au sein de ces établissements sont considérés comme étant de plus en plus importantes, dans ce qui constitue le portrait de la situation québécoise.

#### 1.1.3.1 Le portrait de la situation québécoise

D'une part, au sein du secteur public, se trouvent les centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD), les ressources dites intermédiaires (RI) et les ressources de type familial (RTF). D'autre part, le Québec compte sur les résidences du secteur privé, pour répondre à la demande de plus en plus grande d'hébergement (Soulières, 2012).

### 1.1.3.2 Les résidences privées pour aînés: définition

La résidence privée pour aînés se définit, selon le Manuel du règlement sur les conditions d'obtention d'un certificat de conformité et sur les normes d'exploitation d'une résidence privée pour aînés (MSSS, 2013), comme suit :

Pour les besoins de la présente loi, est une résidence privée pour aînés tout en partie d'un immeuble d'habitation collective occupé ou destiné à être occupé principalement par les personnes âgées de 65 ans et plus et où sont offerts par l'exploitant de la résidence, outre la location de chambres ou de logements, différents services compris dans au moins deux des catégories de services suivantes, définies par règlement : services de repas, services d'assistance personnelle, soins infirmiers, services d'aide domestique, services de sécurité ou services de loisirs. Le coût de ces services peut être inclus dans le loyer ou être payé suivant un autre mode. (p. 1)

À l'heure actuelle, selon le Manuel, il y a deux catégories de résidences privées pour aînés. L'une s'adresse « à des personnes âgées autonomes », et l'autre « à des personnes âgées semi-autonomes » (MSSS, 2013, p. 9). Ces catégories ne sont pas le fruit du hasard, mais résultent de l'historique du développement qu'a connu le Québec, à ce chapitre, depuis les trente dernières années.

### 1.1.3.3 L'historique du développement des résidences privées pour aînés

C'est à partir des années 1980 que les résidences privées pour personnes âgées se développent, d'abord dans la région montréalaise, pour se multiplier et s'étendre à l'ensemble du territoire québécois (Charpentier, 2002). Cet essor a pour but de répondre à une demande croissante et constante de services d'hébergement. Il se veut la conséquence de l'incapacité du secteur public et du désengagement de l'État à fournir des services aux personnes âgées et fragilisées, tant aux

plans physique, cognitif que social. L'augmentation de la demande, en raison du vieillissement de la population, et la rareté des ressources d'hébergement, associées aux contraintes budgétaires du secteur public, font en sorte que le secteur privé est devenu, au fil des ans, le principal dispensateur de services d'hébergement pour aînés au Québec. Pour illustrer la réduction des ressources et des services aux personnes âgées, le Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU), en 2006, comptait 41 051 places disponibles. Ce nombre est passé, en 2010, à 39 443, soit une diminution de 15% en quatre ans. Ces données illustrent, de manière éloquent, les raisons qui poussent ce segment de la population à se tourner massivement vers les ressources du secteur privé (Arsenault, Boisvert, Champagne & Girard, 2004; Charpentier, 2002; Soulières, 2012).

#### 1.1.3.4 Des statistiques sur les aînés en résidence privée

Selon Charpentier (2002), au début des années 2000, il y avait 64% des aînés en résidence privée en perte d'autonomie fonctionnelle et cognitive. Parmi ce nombre, 25% avait des incapacités graves. D'autres statistiques permettent d'apprendre qu'environ 16,6% de la population des personnes âgées de plus de 65 ans vieillissent avec des incapacités allant de modérées à graves (Charpentier, 2002). Tandis que pour les personnes de 75 ans et plus, ce taux augmente à 41%. Ce qui peut occasionner le besoin de changement de milieu de vie, une demande d'hébergement et de nouveaux services, afin de pallier à certaines incapacités fonctionnelles ou cognitives, selon les personnes (Charpentier, 2010; MSSS, 2001). Déjà, l'étude de Bravo & al. (1997), réalisée en Estrie, estimait que l'âge moyen des aînés en résidence privée était environ de 84 ans et que les deux tiers étaient des femmes; situation nécessitant divers types de ressources d'hébergement.

#### 1.1.3.5 Les types de ressources d'hébergement du réseau québécois des résidences privées

Les résidences privées sont présentes dans les 17 régions administratives du Québec (Aubry, 2005; MSSS, 2016). La majorité d'entre elles sont situées en Montérégie (392), en Mauricie/Centre-du-Québec (291) et à Montréal (241). C'est sur la Côte-Nord où il y a le moins d'offres d'hébergement (13). La moitié des établissements du territoire québécois sont de petites tailles. Elles se composent de 1 à 9 unités d'hébergement. Les personnes âgées hébergées dans une résidence de 50 unités et plus constituent la majorité des cas. À ce titre, 19% vivent au sein de résidences comprenant de 50 à 99 unités, 23% de 100 à 199 unités et 22% de 200 unités et plus. Celles-ci sont majoritairement situées dans la région de Montréal (Aubry, 2005; MSSS, 2016).

#### 1.1.3.6 Les forces du réseau québécois des résidences privées

Le réseau québécois des résidences privées pour aînés comporte certaines forces. Notamment, ces milieux, souvent plus disponibles, sont considérés comme étant plus « supportants », étant donné les coûts associés à leurs services, contrairement aux ressources gratuites du secteur public (Cliche, 2009; MSSS, 2005). De plus, les services privés d'hébergement sont nombreux et variés. Ce nombre et cette variété peuvent donner plus de latitude dans le choix du lieu de résidence, selon les besoins, les goûts, les valeurs et les ressources des personnes âgées en situation de demande, constituant ainsi un certain avantage, selon leurs ressources économiques et sociales (MSSS, 2001).

Un autre avantage pouvant être observé comme une force est la mise en place d'une réglementation, depuis 2005, visant à favoriser l'amélioration des conditions de vie des aînés au sein de ces milieux. Des initiatives pour étudier le domaine des résidences privées pour aînés, avec services, manifestent une ouverture et une volonté gouvernementale pour créer des milieux de vie de qualité et plus dynamiques. À cet effet, l'obligation de mettre en place une offre d'« activités organisées d'animation ou de divertissement qui sont variées et adaptées au profil de la clientèle de la résidence et qui favorisent leur socialisation » (MSSS, 2013, p. 58), dont les loisirs culturels, constituent un indicateur de l'amélioration de la qualité de vie. Cette action représente un aspect positif permettant dorénavant la promotion et le développement d'un milieu de vie de qualité dans ce type d'établissement. Cependant, malgré ces avantages, des faiblesses subsistent toujours dans l'offre d'hébergement du réseau québécois des résidences privées pour aînés.

#### 1.1.3.6 Les faiblesses du réseau québécois des résidences privées

Plusieurs faiblesses caractérisent le réseau québécois des résidences privées. D'abord, ce n'est que depuis une dizaine d'années que ce secteur s'est vu réglementé par une certification obligatoire, favorisant un minimum d'encadrement au plan des services offerts par ces milieux (MSSS, 2005; 2013). Quoiqu'il en soit, celui-ci semble encore peu outillé pour intervenir efficacement et de manière adaptée aux besoins des aînés. Notons l'exemple des résidences de petites tailles. Bien que l'offre, au sein de ce type de résidence, composée de 1 à 9 unités, soit non documentée de façon exhaustive, elle se caractérise par la précarité et le faible taux d'occupation constituant, par le fait même, un état de non rentabilité.

Cette situation a un impact sur l'offre de services car, d'après Aubry (2005), il semble y avoir dans les résidences privées de moins de 50 places, un sous-équipement de loisir favorisant une moindre qualité de vie. Par ailleurs, le coût associé à l'hébergement privé favoriserait les mieux nantis, au dépend des moins fortunés, ce qui générerait de l'iniquité dans l'offre des différents services (Cliche, 2009). De plus, peu ou pas d'études permettraient d'interpréter la situation réelle au sein du réseau d'hébergement privé dans la belle province. À ce titre, il n'y aurait aucune information fiable faisant état, notamment, du profil biologique et psychosocial de la perception ou de la satisfaction des besoins sociaux des personnes âgées hébergées dans ces milieux, dans le contexte actuel de l'espérance de vie accrue (Aubry, 2005; Cliche, 2009; Lalive d'Épinay & Spini, 2007).

Les conclusions de Cliche (2009) font ressortir que très peu ou pas de résidences privées, situées en particulier sur l'île de Montréal, répondent de façon optimale aux besoins des aînés, incluant la dimension sociale et récréative, dont les loisirs culturels. Selon Jeannotte (2003), cette situation peut avoir des conséquences importantes aux plans de la participation et de la socialisation des aînés au sein de la collectivité. À cet effet, le manque de partenariats entre les différentes instances concernées par les résidences privées peut nuire à un milieu de vie qui soit favorable et optimal au maintien d'une vie sociale riche et significative (Cliche, 2009). Enfin, il y aurait des difficultés à offrir des services adaptés à une clientèle de plus en plus hétéroclite, constituée par l'augmentation de personnes âgées et très âgées en perte d'autonomie au sein de ces milieux. Dans le même ordre d'idées, un risque de surcharge de demandes de services est à prévoir pour ce secteur qui n'est pas mandaté et équipé pour la prise en charge de personnes en très grande perte d'autonomie.

Cette situation soulève des questionnements sur l'offre de services des résidences privées dans les autres régions de la province, puisque très peu ou pas d'informations sont disponibles à leur sujet. À cet effet, tel que mentionné plus haut, nous constatons un manque d'informations sur la perception, l'expérience et la satisfaction des besoins des personnes âgées hébergées dans ces milieux (Blanchard, 2008). Ce constat, au sujet des forces et des faiblesses du réseau québécois des résidences privées, de même que les questionnements qu'il soulève permettent d'observer différents aspects méritant une réflexion sur les besoins, en termes d'activités organisées d'animation ou de divertissement variées et adaptées au profil des aînés, dont les loisirs culturels, qui favorisent leur socialisation au sein de ces milieux au Québec (MSSS, 2013).

#### 1.1.4 Les besoins d'activités organisées, variées et adaptées au profil des aînés qui favorisent leur socialisation en résidence privée au Québec

La société québécoise débute à peine l'étude des besoins des aînés, en termes d'activités organisées d'animation ou de divertissement variées et adaptées à leur profil, dont les loisirs culturels, qui favorisent leur socialisation en résidence privée sur le territoire québécois. Toutefois, à ce jour, quelques études s'avèrent pertinentes. Notamment, plusieurs auteurs (Aubry, 2005; Bédard, 2011; Blanchard, 2008; Carbonneau, 2011; Charpentier, 2010; Charpentier & Quéniart, 2007; Charpentier & Soulières, 2007; Cliche, 2009; MSSS, 2004a, 2010b, 2013; Ville de Laval, 2012; Wallez, 2004) font remarquer l'importance de favoriser un environnement physique et humain attrayant, c'est-à-dire un milieu de vie valorisant la sécurité, le bien-être, l'autonomie, une vie sociale active, de même que le maintien des capacités fonctionnelles et cognitives à l'aide, entre autres, de la dimension des loisirs.

Ces mêmes études arrivent à la conclusion que la promotion et l'amélioration des conditions de vie des personnes vieillissantes, par la préservation des liens sociaux, facilitent leur adaptation et leur engagement dans la collectivité (Jeannotte, 2003). Ce qui appuie l'idée que la satisfaction des besoins de socialisation chez les aînés, au moyen d'activités organisées d'animation ou de divertissement variées et adaptées à leur profil, dont les loisirs culturels, peut contribuer à assurer le maintien de leur vie sociale et, par le fait même, leur qualité de vie, surtout chez ceux qui les ont pratiqués tout au long de leur vie (Rowe & Kahn 1998; Rutten, 2003; Toepoel, 2012).

#### 1.1.4.1 Les besoins de socialisation chez les aînés en résidence privée

Certaines études soulignent les besoins fondamentaux des aînés, particulièrement les besoins de socialisation chez ceux qui vivent en résidence privée, de même que leurs besoins d'entrer en relation avec les autres. À cet effet, Poitrine (2009) mentionne que la personne âgée a les mêmes besoins fondamentaux que les autres individus évoluant dans la société. Selon cette même auteure, ces besoins sont définis par la hiérarchie de Maslow. Il s'agit des besoins physiques, de sécurité, d'appartenance, d'estime de soi et d'accomplissement. La présente étude se concentre notamment sur les besoins de socialisation des aînés, qui font référence aux besoins d'amitié et d'appartenance, soit d'amour, de relation harmonieuse avec les autres et de communication. Toujours selon Poitrine (2009), les besoins de socialisation des aînés ont été signalés, lors d'une consultation, par les personnes âgées elles-mêmes. Celles-ci ont surtout mentionné l'importance de pouvoir compter sur des activités sociales lorsqu'elles doivent intégrer un nouveau milieu de vie (MSSS, 2008).

Pour que la socialisation ou la resocialisation de la personne âgée s'effectue dans son nouveau milieu de vie, celle-ci doit percevoir que l'environnement nouvellement intégré se situe en adéquation avec son appartenance sociale (Altintas & al., 2010). Le fait qu'un nouveau milieu de vie ne corresponde pas à la trajectoire, aux habitudes, aux goûts et aux ancrages sociaux des résidents peut rendre plus difficile, dans certains cas, la socialisation des personnes au sein de ces établissements (Mallon, 2005; Mascova, 2012).

En intégrant une résidence privée, plusieurs personnes âgées perdent des repères importants : changement de milieu géographique, perte d'un être cher et de contacts sociaux, maladie, etc. D'autres choisissent de s'isoler volontairement plutôt que de socialiser. Toutes les situations présentes dans la société se reflètent dans une résidence privée pour aînés (Charpentier, 2010; Trémoulinas, 2008). Même si certains ne souhaitent pas vraiment socialiser, pour diverses raisons, il n'en demeure pas moins que cet aspect semble prioritaire tout au long de leur parcours, et ce, jusqu'à la toute fin du cycle de vie, selon les résultats d'une consultation menée auprès d'aînés, en 2007 (MSSS, 2008). La question demeure alors entière : quelles activités de loisir faut-il organiser pour favoriser la socialisation des aînés au sein des résidences privées? En l'absence de réponse précise à cette question, les études doivent se poursuivre, afin de mieux connaître et comprendre le profil des clientèles en résidence privée. À ce titre, différentes sources d'informations et d'études signalent les besoins des aînés en termes d'activités organisées d'animation ou de divertissement adaptées à leur profil (Altintas & al., 2010; Charpentier, 2010; Charpentier & Quéniart, 2007; Dou Goarin, 2014; MSSS, 2004a; Kino Québec, 2002; Rutten, 2003; Toepoel, 2012); dimension cruciale à laquelle les nouvelles normes ministérielles font explicitement mention dans leurs récentes orientations, plus précisément au plan de la norme Loisirs favorisant la socialisation (MSSS, 2013).

#### 1.1.4.2 Les besoins de loisirs des aînés en résidence privée

Selon Carbonneau (2011), les besoins de loisirs chez les aînés au Québec sont considérés de passablement à grandement importants au plan de la santé, du développement personnel, de la sécurité, de l'appartenance sociale et de la détente. Ces personnes sont davantage à la recherche de fréquentation de lieux connus avec des personnes qu'elles connaissent depuis longtemps. Cette même étude souligne l'importance de promouvoir, de manière prioritaire, une offre d'activités organisées qui soient variées et adaptées au profil des aînés dans le but de mettre en évidence ce qui compte le plus chez ceux qui sont hébergés en résidence privée.

Selon Statistique Canada (2010), les personnes de 75 ans et plus consacrent plus de 455 minutes par jour aux loisirs, soit un peu plus de 7 heures 30 minutes. Ce segment de la population est celui qui dispose du plus grand nombre d'heures par jour de temps libres, comparativement aux autres. Il s'agit d'une raison de plus de créer des milieux de vie répondant aux besoins d'activités ludiques et culturelles, afin de pourvoir aux besoins sociaux des aînés. La figure 2 présente le nombre de minutes par jour consacrées aux loisirs selon l'âge, selon Statistique Canada (2010).

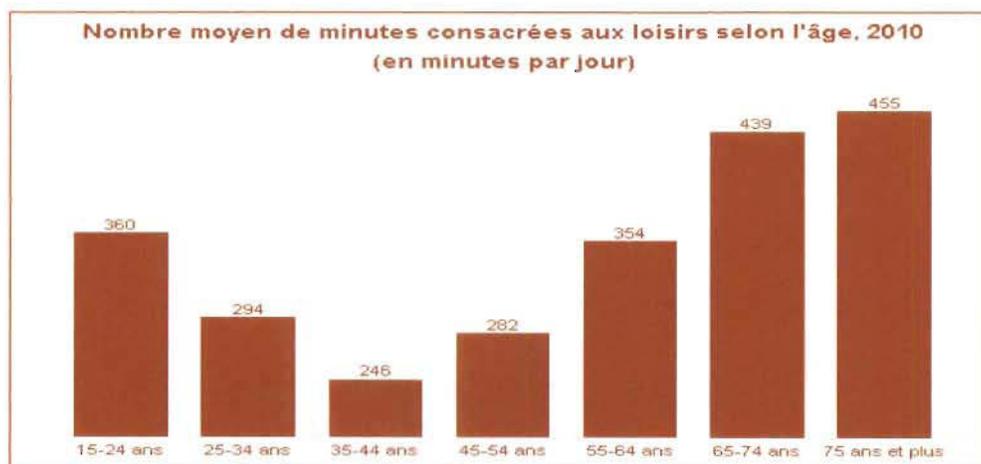


Fig 2. Nombre moyen de minutes consacrées aux loisirs selon l'âge (Statistique Canada, 2010).

### 1.1.4.3 Les besoins d'activités ludiques

Les besoins d'activités ludiques réfèrent à la possibilité de choisir librement ses loisirs, selon ses goûts, ses intérêts et ses préférences, dans un contexte de liberté (Bellefleur, 2002). L'auteur en présente les neuf formes générales. Il s'agit du loisir humaniste, éducatif, moral, religieux, culturel, thérapeutique, politique, environnement et marchand. Dans le même ordre d'idées, l'enquête réalisée par Carbonneau (2011) fait remarquer, notamment, les besoins de loisirs culturels des aînés au sein des résidences privées au Québec.

Dans le cadre du présent mémoire, il est essentiellement question de loisirs culturels. Cette forme de loisir, considérée en déficit de modéré à important, dans les résidences privées, selon Carbonneau (2011), est l'une des raisons justifiant l'intérêt porté à ce domaine. À ce titre, un écart important persiste entre l'offre et la demande de loisirs culturels dans certains milieux d'hébergements privés à l'étude au Québec (Carbonneau, 2011). Ce constat signifie qu'il y a des besoins et une nécessité d'offrir de telles activités de loisirs.

Bien que nous ne puissions pas prouver la supériorité d'une forme de loisirs par rapport à une autre (Bellefleur, 2002), la résidence privée Les Jardins de Renoir considère l'importance de mettre en œuvre des activités à la fois variées, incluant les loisirs culturels. Le nom de la résidence, « Les Jardins de Renoir », fait référence à l'artiste-peintre impressionniste du 18<sup>e</sup> siècle, Auguste Renoir<sup>5</sup>. À cet effet, des reproductions de tableaux de l'artiste sont exposées à différents endroits dans la résidence. Ce qui peut expliquer que, dès son ouverture, elle offre des activités de loisirs culturels à ses résidents.

---

<sup>5</sup> Auguste RENOIR, Biographie-L'impressionnisme <http://www.impressionniste.net/re noir.htm>

#### 1.1.4.4 Pourquoi répondre aux besoins de loisirs culturels?

D'une part, les loisirs culturels font partie des six champs d'intérêt reconnus en loisir, notamment d'expression et de création (Bellefleur, 2002; MSSS, 2013). Ceux-ci se situent en concordance avec le besoin de maintenir les habiletés physiques, cognitives et sociales chez les aînés. Le fait de répondre à ces besoins peut faciliter leur intégration dans un nouveau milieu de vie et, par conséquent, favoriser leur socialisation. D'autre part, les aînés forment le segment de la population disposant le plus de temps libres. Dans ce contexte, si les activités culturelles proposées aux aînés au sein des résidences privées au Québec se situent en continuité avec celles de leur passé, elles peuvent contribuer à un sentiment d'appartenance, de bien-être, de satisfaction, de sécurité, de même que de favoriser leur qualité de vie (Altintas & al., 2010; Charpentier, 2010; MSSS, 2004a; Rutten, 2003; Toepoel, 2012). L'amélioration continue de la qualité de vie en résidence privée est, à ce titre, la priorité des orientations ministérielles au Québec (MSSS, 2013). En parallèle, le programme Qualité Logi-être (Réseau FADOQ, 2011), sur une base volontaire, en fait une ligne de conduite spécifique au secteur privé des résidences, notamment en relation avec la norme Loisirs du MSSS (2013) et les quatre normes Loisirs du Réseau FADOQ (2013). En somme, répondre aux besoins culturels des aînés devient une nécessité, afin de favoriser leur socialisation au sein des résidences privées au Québec, d'où les objectifs et les questions de recherche, principale et secondaire, découlant du présent mémoire.

### 1.1.5 Les objectifs et les questions de recherche, principale et secondaire

L'objectif de la présente étude est de mieux connaître et comprendre la relation entre la participation à un projet culturel et la socialisation des aînés, de même que l'expérience de loisirs culturels, telle que vécue, au plan de la socialisation chez les participants à un Festival de poésie au sein d'une résidence privée dans la région de Laval. Pour y arriver, les questions de recherche, principale et secondaire, s'énoncent comme suit :

Question principale de recherche :

-Quelle est la relation entre la participation à un projet culturel dans le cadre de la certification obligatoire des résidences privées au Québec et du programme Qualité Logi-être touchant la mise en application des normes Loisirs et la socialisation des aînés au sein d'une résidence privée dans la région de Laval?

Question secondaire de recherche :

-Quels sont les apports significatifs de l'expérience de loisirs culturels, telle que vécue, au plan de la socialisation chez les participants?

Ces questions de recherche, principale et secondaire, se situent dans le cadre des nouvelles normes Loisirs du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, relatives à « des activités organisées d'animation ou de divertissement qui sont variées et adaptées au profil de la clientèle de la résidence et qui favorisent leur socialisation » (MSSS, 2013, p. 58).

### 1.1.6 Les normes ministérielles

Les normes Loisirs du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec concernent au départ les CHSLD (MSSS, 2004b). Toutefois, elles sont rapidement étendues aux résidences privées du Québec. Le Projet de loi 83, visant à modifier la Loi au sujet des services de santé, des services sociaux et dispositions législatives, introduit la certification obligatoire des résidences du secteur privé pour aînés du Québec. Adopté en 2005, le Projet de loi entre en vigueur le 1<sup>er</sup> février 2007<sup>6</sup>.

En 2007, le ministre de la Santé et des Services sociaux communique le Plan d'action 2005-2010 sur les services aux aînés en perte d'autonomie. Ce document, intitulé : Un défi de solidarité, informe de la mise en place d'un processus de certification obligatoire des résidences privées. En cours d'application, des modifications doivent toutefois lui être apportées pour contrer certaines limites constatées, notamment, au plan de la sécurité des personnes âgées, et ce, dans la foulée de l'incendie de la résidence du Hâvre de l'Île-Verte (52 unités d'hébergement), survenu en janvier 2013 et ayant causé la mort de 35 aînés par un froid glacial de moins 20 degrés Celcius. Cette tragédie mène directement à l'adoption du Projet de loi 16 qui vise à resserrer le processus de certification obligatoire des résidences privées, dans le but d'assurer et d'offrir aux aînés québécois des conditions de vie plus sécuritaires, de même que des services de qualité (MSSS, 2013)<sup>7</sup>.

---

<sup>6</sup> Nous devons prendre en considération qu'il n'existait pas, avant 2005, de processus de contrôle régissant l'offre de services au sein de ce secteur d'activités.

<sup>7</sup> Tragédie à L'Isle-Verte | ICI.Radio-Canada.ca <http://ici.radio-canada.ca/sujet/tragedie-isle-verte>

Cette certification obligatoire informe des normes qu'elles doivent dorénavant respecter, en touchant à différents aspects physiques et humains, dont les loisirs. Ce qui justifie le fait que l'on doive mieux répondre aux besoins de loisirs chez les aînés en résidence privée, dont les loisirs culturels.

#### 1.1.6.1 Les normes de certification obligatoire

Les normes de certification obligatoire pour le secteur privé sont au nombre de 78. Elles font référence à des dispositions générales aux plans physique et humain. Elles réfèrent à la santé, à la sécurité, au personnel, à l'ouverture à la communauté, au dossier du résident, à l'information, à l'alimentation, aux loisirs, ainsi qu'aux comportements des individus dans ces milieux d'hébergement (MSSS, 2013). Dans le cadre du présent mémoire, il sera spécifiquement question de la norme Loisirs.

#### 1.1.6.2 La norme Loisirs

La mise en place de la norme Loisirs, dans le cadre du processus de certification obligatoire des résidences privées, se veut une initiative visant à assurer le mieux-être des aînés du Québec. Cette norme vise l'amélioration de la qualité des services offerts dans les résidences privées, notamment au plan des loisirs. À ce titre, bien que certains types de résidences ne soient pas tenues d'offrir « des activités organisées d'animation ou de divertissement qui sont variées et adaptées au profil de la clientèle de la résidence et qui favorisent leur socialisation » (MSSS, 2013, p. 58), telles que celles accueillant moins de six personnes, cette norme s'adresse à ceux qui en ont l'obligation (MSSS, 2013).

De plus, le Manuel de certification obligatoire stipule que les gestionnaires d'une résidence privée pour aînés doivent offrir des activités structurées à différentes périodes de la journée, car selon le Ministère : « Une « activité structurée signifie que celle-ci est organisée et animée par un responsable des loisirs de la résidence » (MSSS, 2013, p. 58). De plus, il est « fortement suggéré d'offrir des activités en soirée et la fin de semaine » (*ibid.*). Il est aussi conseillé de proposer différentes catégories d'activités : « physiques, intellectuelles, de création, sociales, de divertissement et spirituelles » (*ibid.*). Enfin, le responsable d'une résidence privée « doit afficher visiblement, dans un lieu accessible aux résidents, un calendrier des activités de loisirs couvrant une période d'au moins un mois pour consultation par les résidents et leurs proches » (*ibid.*).

L'idée de l'obligation d'offrir « des activités de loisirs organisées, variées et adaptées au profil de la clientèle de la résidence et qui favorisent leur socialisation » (*ibid.*), est une opportunité pour les gestionnaires et les professionnels en loisir de résidences privées, en vue de mieux répondre aux besoins des aînés. Cette possibilité vise la création d'un milieu de vie de qualité en priorisant un style de vie dynamique qui favorise la socialisation, au moyen des déterminants sociaux et récréatifs chez les résidents. Cette offre représente néanmoins un défi, non seulement en raison de la problématique du vieillissement de la population, mais également en raison du peu, voire de l'absence de ressources à la disposition des résidences privées (surtout chez les petites). Dans bien des cas, les activités récréatives se limitent très souvent au bingo, au jeu de poches, au baseball, et ce, en raison du manque de ressources professionnelles spécialisées, aptes à proposer une expertise de qualité pour la mise en place d'une programmation d'activités variées et adaptées au goût et selon les intérêts des résidents (Bédard, 2011). Dans ses conclusions, l'auteure mentionne les besoins du secteur privé, à l'effet de promouvoir des activités qui répondent mieux aux aspirations des résidents.

À cet égard, ces activités devraient soutenir les relations interpersonnelles, en suscitant une vie sociale stimulante et valorisante, en permettant de recevoir des marques de reconnaissance au sujet de leurs talents, et ce, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la résidence.

En ce qui a trait aux loisirs culturels, ils seraient sollicités, mais l'offre serait peu nombreuse, voire absente, selon Carbonneau (2011). Auparavant, Delisle (1999; cité dans Arguin & al., 1972) était arrivé au même constat, découlant des résultats d'une étude québécoise et signalait que, dans le futur, la demande dans ce domaine s'accroîtrait. Les résultats de ces études sont révélateurs des besoins actuels et de ceux à venir au plan des loisirs culturels. Afin de pallier à la situation, plusieurs organismes visant la promotion des droits des aînés collaborent avec le réseau des résidences privées du Québec, en vue de réaliser des partenariats avec les gestionnaires. Ces partenariats visent à appuyer les résidences privées, dans le cadre de la nouvelle certification obligatoire (MSSS, 2013). À ce titre, certains organismes, dont la Conférence des tables régionales de concertation des aînés du Québec (CTRCA) sont mandatés officiellement pour faire la promotion de la sécurité, du bien-être et de la qualité de vie des aînés au Québec.

#### 1.1.7 Les organismes de défense des droits des aînés

Selon la CTRCA, dont le rôle principal est de se concerter au sujet des enjeux concernant les personnes âgées, deux entités gouvernementales se partagent les responsabilités en matière de relation avec les aînés : le ministère de la Famille et des Aînés (MFA) et le Secrétariat des Aînés (SDA)<sup>8</sup>.

---

<sup>8</sup> Voir le site de la Conférence des tables régionale de concertation des aînés du Québec à : <http://www.conferecedestables.org/tables/>

Le MFA a pour mission d'assurer la cohésion des interventions gouvernementales en lien avec les familles et les aînés. Il est responsable de la coordination de l'action des ministères et des organismes se rattachant à cette mission. Il a la responsabilité d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques, des programmes et des plans d'action en faveur des personnes âgées. Quant au SDA, il a pour mission de favoriser la contribution sociale des aînés au plan civique, économique et professionnel, en visant le développement du Québec. Il joue un rôle de conseiller sur les questions relevant du vieillissement et au sujet des programmes qui sont destinés aux personnes âgées. L'organisme coordonne et influence l'action en émettant des avis, selon la demande, de manière à tenir compte des caractéristiques de ces personnes et de leurs besoins. Les CTRCA sont réparties dans l'ensemble des régions administratives du Québec. Ces régions sont représentées par des responsables d'associations, d'organismes et de personnes âgées, préoccupés par la condition et la qualité de vie des aînés (Lévesque, 2008).

Par ailleurs, l'un des organismes-phares qui intervient de manière significative et décentralisée auprès des aînés du Québec est la Fédération québécoise de l'âge d'or, devenue par la suite le Réseau FADOQ. Ce regroupement est affilié à différents organismes de promotion des droits des aînés. Son expertise est notamment reconnue par l'ONU, depuis 2011, comme étant « l'unique représentant du Canada au sein du comité *Global Action on Aging*, en vue de l'instauration d'une convention internationale sur les droits des aînés »<sup>9</sup>.

---

<sup>9</sup> Voir le site du Réseau de la FADOQ : <http://www.fadoq.ca/fr/Defense-des-droits/>

### 1.1.7.1 Le Réseau FADOQ

Le Réseau FADOQ est actif depuis 43 ans au Québec. Il a l'ambition d'être le *leader*, non seulement dans la province, mais au Canada et à l'international, dans le but de favoriser une évolution positive de la qualité de vie et du vieillissement actif auprès des personnes de 50 ans et plus. Sa mission est de promouvoir et d'améliorer de façon continue la qualité de vie de ces personnes. Il est présent dans toutes les régions du Québec, avec 838 clubs et au-delà de 315 000 membres<sup>10</sup>. La mission du Réseau FADOQ (2013b) est de :

Rassembler et représenter les personnes de 50 ans et plus dans le but de conserver et d'améliorer leur qualité de vie. Le réseau défend et fait la promotion de leurs droits, valorise leur apport dans la société et les soutient par des programmes, des services et des activités<sup>11</sup>.

Cet organisme influence les décideurs, tant sociaux, économiques que politiques, dans le but de revendiquer pour les aînés, une vieillesse caractérisée par la sécurité, le bien-être et le sentiment d'appartenance au milieu de vie substitut. À ce titre, l'une des forces du Réseau FADOQ est de créer des alliances, des partenariats et des collaborations avec plus de 19 organismes, dans le but de faire entendre la voix des aînés (Réseau FADOQ, 2013b).

Une autre force de ce réseau est d'innover et de mettre de l'avant des outils faisant la promotion d'un milieu de vie de qualité à l'intention des aînés en résidence privée. À cet effet, le programme Qualité Logi-être (PQLÊ) s'adresse spécifiquement aux résidences privées du Québec. De quoi s'agit-il?

<sup>10</sup> Historique. <http://www.fadoq.ca/fr/A-propos/Historique-FADOQ/>

<sup>11</sup> Clubs et associations-Fadoq. <http://www.montreal.fadoq.ca/fr/A-propos/>

### 1.1.7.2 Le programme Qualité Logi-être

Le PQLÊ fait suite au programme Rose d'or, ayant eu cours dès 1999. Il a été lancé le 11 octobre 2011. L'objectif prioritaire du PQLÊ vise l'amélioration continue de la qualité de vie au sein des résidences privées québécoises pour aînés. Il s'agit d'un programme offert sur une base volontaire et complémentaire à la certification obligatoire du MSSS (2013). Par l'entremise de ce programme, le Réseau FADOQ désire aider les gestionnaires et les professionnels en loisir de résidences privées à cheminer vers un environnement physique et humain qui réponde mieux aux besoins fondamentaux des résidents. Le PQLÊ se compose de 26 normes permettant d'identifier les indicateurs de qualité de vie au sein des résidences privées au Québec.

### 1.1.7.3 Les normes du programme Qualité Logi-être

Quatre des 26 normes du PQLÊ concernent les loisirs. Les quatre normes Loisirs proposées touchent à différents champs d'activités et sont considérées non seulement comme étant nécessaires, mais fondamentales et essentielles pour assurer la qualité de vie des aînés en résidence privée (Réseau FADOQ, 2013a; 2013b)<sup>12</sup>.

### 1.1.7.4 Les quatre normes Loisirs du programme Qualité Logi-être

Les quatre normes Loisirs du PQLÊ, soit de 22 à 25, font référence à la présence de loisirs variés, à des équipements de loisirs, à une personne responsable des loisirs et à l'ouverture face à la communauté.

---

<sup>12</sup> Voir Annexe D au sujet des normes Loisirs.

De celles-ci, découlent cinq indicateurs pour chaque norme proposée, permettant aux gestionnaires et aux professionnels en loisir de mettre volontairement en place, et ce, de manière progressive, une programmation de loisirs diversifiés au sein de leur milieu de vie, dont une offre de loisirs culturels (Réseau FADOQ, 2013a). La norme 22 fait référence à la présence de loisirs variés est celle qui est inscrite dans le Manuel de la certification obligatoire des résidences privées au Québec (MSSS, 2013).

Les six champs d'activités de loisirs du PQLÉ ont été élaborés en collaboration avec la Fédération québécoise du loisir en institution (FQLI). Ils comprennent les activités suivantes :

Physiques et sportives (marche, routines d'exercices simples, jeu de poches...), de divertissement (cinéma, spectacle, bingo...), intellectuelles (mots croisés, bridge, jeux de société...), sociales (salon de thé, sortie aux pommes, journée thématique...), d'expression et de création (chant, peinture, décoration, cuisine...), spirituelles (messe, méditation, lecture de textes religieux...). (Réseau FADOQ, 2013a, p. 42-43)

La FQLI fait la promotion de ces champs d'activités et estime que tous les intervenants auprès des aînés doivent faire la différence, entre la proposition d'activités structurées ou spontanées. La FQLI définit une « activité structurée et spontanée » comme suit : « Activité structurée : activité organisée et animée par le responsable des loisirs »; « Activité spontanée : activité non dirigée par le personnel mais plutôt initiée par les résidents ou leur familles » (Réseau FADOQ, 2013, p. 42). Les quatre normes Loisirs du programme Qualité Logi-être sont volontaires et complémentaires à la certification obligatoire du MSSS (2013). Elles constituent un idéal à poursuivre à court, à moyen et à long terme. Elles visent la mise en place d'activités organisées de loisirs dans les différents champs reconnus de loisirs, selon les goûts, les intérêts et les préférences des résidents. Elles ont pour objectif de favoriser la sécurité, le bien-être et la qualité de vie en offrant une vie sociale stimulante et dynamique avec l'ensemble de la communauté.

Enfin, elles ont pour but de faire la promotion de l'autonomie, à la fois fonctionnelle et cognitive, chez les aînés en résidence privée.

Bien avant l'entrée en vigueur de la certification obligatoire du MSSS (2013), les résidences privées pouvaient déjà se familiariser avec l'importance d'offrir une programmation de loisirs riche et variée, dont les loisirs culturels. Toutefois, cette familiarisation était laissée à la discrétion des gestionnaires et des professionnels en loisir. Afin de dresser officiellement le portrait de la mise en application des quatre normes Loisirs, au sein des résidences privées au Québec, le Réseau FADOQ a effectué une évaluation, en 2012 et 2013, parmi les 149 résidences qui adhèrent au PQLÉ, soit 69 considérées parmi les petites et 80 parmi les grandes.

Selon le Réseau FADOQ (2012; 2013), parmi les adhérents volontaires au PQLÉ au Québec, soit les 69 petites résidences, de une à 25 unités, et les 80 grandes, de 86 à 150 unités et plus, les constats suivants sont dressés : la norme 22, touchant la présence de loisirs variés, ne serait mise en application qu'à 48% chez les petites résidences et qu'à 69% chez des grandes. La norme 23, touchant l'équipement de loisir, ne serait mise en application qu'à 80% chez les petites résidences et qu'à 90% chez les grandes. Quant à la norme 24, touchant la présence d'une personne responsable des loisirs, elle ne serait mise en application qu'à 50% chez les petites résidences et qu'à 65% chez les grandes. La norme 25(a), touchant l'ouverture à la communauté, ne serait mise en application qu'à 40% chez les petites résidences et qu'à 57% chez les grandes. Enfin, la norme 25(b), touchant la réalisation des activités avec la communauté, ne serait mise en application qu'à 36% chez les petites résidences et qu'à 46% chez les grandes.

Au total, les résultats révèlent que les quatre normes Loisirs ne seraient mises en application, dans l'ensemble, qu'à 54% chez les petites résidences et qu'à 68% chez les grandes, parmi les 149 adhérents volontaires au programme Qualité Logi-être sur le territoire québécois, sauf pour la région de l'Abitibi pour laquelle les données ne sont pas disponibles. La figure 3 illustre le pourcentage de mise en application des normes Loisirs du Réseau FADOQ (2012; 2013).

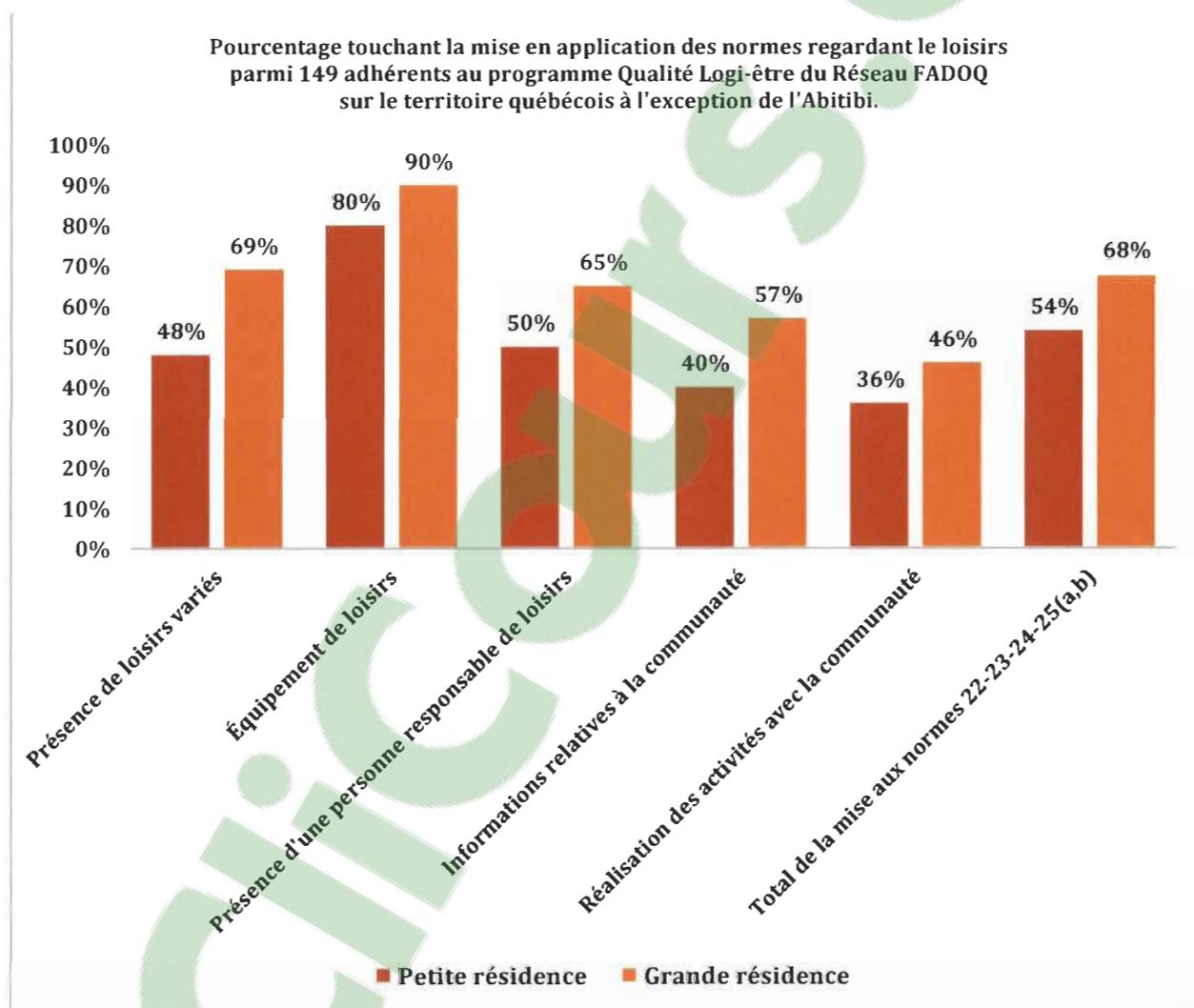


Fig. 3. Pourcentage de mise en application des normes Loisirs parmi les adhérents volontaires au programme Qualité-Logi-être (Réseau FADOQ, 2012; 2013).

Ces résultats montrent qu'il y aurait, parmi ces quatre normes, un pourcentage plus élevé au plan de l'équipement de loisir, ce qui sous-entend qu'un bon nombre de résidences privées posséderait l'équipement nécessaire. Toutefois, la mise en application des trois autres normes, dans certains milieux, ferait défaut. Ces résultats soulèvent différentes questions. Est-ce en raison de la formation chez le personnel en place, qui serait jugée insuffisante ou le manque de personnel tout court? Est-ce en raison de l'offre de loisirs proposée qui serait inadéquate ou insuffisante? Est-ce en raison du manque de ressources financières? En l'absence de réponse à ces questions, ces résultats coïncident néanmoins avec les conclusions de quelques études (Bédard, 2011; Carbonneau, 2011; Cliche, 2009), à l'effet qu'au sein de plusieurs résidences privées au Québec, des lacunes soient identifiées au plan de certaines dimensions, dont celle de la socialisation. De telles lacunes pourraient être améliorées, notamment par une offre d'« activités organisées d'animation ou de divertissement qui sont variées et adaptées au profil de la clientèle de la résidence et qui favorisent leur socialisation » (MSSS, 2013, p. 58), dont les loisirs culturels.

#### 1.1.7.5 Les loisirs culturels

Des chercheurs (Delisle, 1992; Lapointe & Garon, 2011) suggèrent que les loisirs culturels soient l'apanage d'environ un tiers de la population, et ce, depuis le début des grandes enquêtes sur les pratiques culturelles des Québécois, amorcées au cours des années 1970, par le ministère des Affaires culturelles du Québec. Ces chercheurs spécifient que les personnes qui s'y intéressent disposent d'un solide capital culturel, que Bourdieu (1980) nomme l'*habitus*. À ce titre, leurs expériences antérieures les inciteraient à participer et à démontrer de l'enthousiasme pour ce type de loisir.

Selon Bourdieu (1980), les pratiques culturelles apparaissent comme étant le résultat de la production de conditions sociales diversifiées et sont davantage ancrées, dans ce capital, que toutes les autres formes de loisirs réunies. Cependant, à l'heure actuelle, en raison des changements sociaux et de l'avènement de l'ère numérique, l'accès et la participation aux loisirs culturels sont de plus en plus facilités, selon les générations et les milieux socioculturels (Lafortune, 2012). Selon cet auteur, les personnes âgées s'intéresseraient davantage au média imprimé, central pour eux, au sein des milieux socioculturels de classe moyenne et plus favorisée. Quant aux moins bien nantis, la télévision demeurerait encore le média le plus utilisé pour accéder à la culture. D'autres auteurs, tels que Purhonen, Gronow & Rahkonen (2011) suggèrent que l'expérience culturelle se poursuit tout au long de la vie et font remarquer que ce sont, en grande partie, les femmes qui s'y adonnent. Ils signalent l'importance d'inviter les aînés au sein d'une résidence privée à participer à des activités de ce type. Mais qu'est-ce que les loisirs culturels et de quelle manière sont-ils définis? Selon le Conseil québécois du loisir (CQL), les loisirs culturels sont :

Un ensemble d'activités qui contribuent au développement personnel et collectif et relèvent essentiellement des domaines des arts, des lettres et du patrimoine. Les activités qui se classent dans le champ du loisir culturel s'avèrent celles que des individus pratiquent à titre d'amateurs ou celles auxquelles ils assistent à titre de spectateurs pendant leur temps libre. Les loisirs culturels s'inscrivent dans les fonctions culturelles reconnues que sont la conservation, la création, la diffusion, la formation, l'innovation technologique, la production et la promotion. À titre d'exemples, citons le théâtre, le chant choral, la peinture, l'histoire, les jeux récréatifs, le loisir littéraire, la danse, le cinéma, la photographie et autres<sup>13</sup>.

Le CQL adhère également à la définition de l'UNESCO (2009), à laquelle réfère également le ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ, 2011).

---

<sup>13</sup> Domaines d'intervention - CQL - Associatif <http://loisirquebec.com/associatif/associatif.asp?id=103>

Selon le CQL (2011), les loisirs culturels se définissent aussi comme suit : « Ensemble d'activités pratiquées librement, par plaisir, et qui favorisent le développement, la formation et la créativité, soit le domaine des arts de la scène, de la communication, de l'expression ou de l'appréciation des œuvres » (p. 4). Toujours selon le CQL (2011), les disciplines reconnues sont les suivantes :

Les arts visuels : métiers d'art ou arts plastiques; les arts de la scène : musique, théâtre, danse, cirque, improvisation, chant choral; les arts de la communication : cinéma, télévision, photographie, radio, infographie, multimédia; le loisir littéraire; les jeux intellectuels : échecs, génies en herbe, etc., le loisir de collection : philatélie, etc.; le loisir patrimonial : généalogie, histoire, loisirs folkloriques, etc. (*ibid.*)

Les loisirs culturels revêtent une place importante et contribuent, au même titre que les loisirs en général, au développement des individus et de leur créativité (CQL, 2011). De plus, il a été largement démontré et prouvé qu'ils concourent à la revitalisation et au renforcement des liens sociaux, de même qu'à l'amélioration des conditions de vie (CQL, 2011). Selon l'Enquête sur les pratiques culturelles des Québécois 2009 (Lapointe & Garon, 2011), les personnes ayant des pratiques en amateur, dans ce domaine, semblent plus enclines à s'engager dans la collectivité et à faire du bénévolat.

En fonction de ces résultats, plusieurs acteurs, groupes et institutions de la société proposent aux aînés de participer à des projets de nature culturelle, car ils sont persuadés que ceux-ci peuvent avoir des effets positifs sur plusieurs déterminants de la santé et, par le fait même, sur la qualité de vie des personnes âgées (Leclerc, 2013). Ces projets culturels méritent qu'on s'y attarde, puisqu'ils peuvent répondre aux besoins de socialisation des aînés au sein d'une résidence privée. Dans le cadre du présent mémoire, nous nous intéressons plus particulièrement à la relation entre la participation à un projet culturel s'étant déroulé à la résidence privée Les Jardins de Renoir de Laval, soit un festival de poésie, et la socialisation des aînés y ayant participé.

### 1.1.8 La relation entre la participation à un projet culturel et la socialisation des aînés au sein d'une résidence privée

Pour améliorer la qualité des pratiques professionnelles en loisirs proposées aux aînés et dans l'optique d'assurer la pérennité du « Festival de poésie » de la résidence privée Les Jardins de Renoir de Laval, il y a importance de mieux connaître et comprendre la relation entre la participation à ce projet culturel et la socialisation des aînés y ayant participé (voir annexe B : historique du Festival de poésie). C'est dans ce cadre que le présent mémoire se consacre à l'étude de la relation entre la participation des aînés de cette résidence privée au festival de poésie et leur socialisation.

Le contexte actuel des nouvelles orientations ministérielles (Bickerstaff-Charron, 2006; MSSS, 2004), la certification obligatoire des résidences privées (MSSS, 2013) et le programme Qualité Logi-être (Réseau FADOQ, 2011), sur une base volontaire et touchant la mise en place des normes Loisirs, sont considérés de plus en plus importants pour l'amélioration et le maintien de la qualité de vie des aînés. Désormais, les gestionnaires et les professionnels en loisir œuvrant au sein des résidences du secteur privé sont tenus d'offrir « des activités organisées d'animation ou de divertissement qui sont variées et adaptées au profil de la clientèle de la résidence et qui favorisent leur socialisation » (MSSS, 2013, p. 58), dont les loisirs culturels. Ceux-ci doivent être offerts dans le but de créer un environnement favorable à la socialisation dans le contexte du vieillissement de la population et de l'espérance de vie accrue, de même que des facteurs de risque qui en découlent, au plan de la qualité de vie et des services offerts à ce segment de la population.

### 1.1.8.1 La synthèse de la situation-problème

La situation-problème met en évidence une vive préoccupation au sujet du vieillissement de la population et des conséquences qui en résultent au plan des besoins de socialisation des aînés au sein des résidences privées au Québec, de même que la qualité de vie qui en découle. La population québécoise aînée est confrontée à la possibilité d'une vie beaucoup plus longue qu'auparavant. Par le fait même, elle peut éprouver de nouveaux besoins au plan d'un environnement physique et humain adapté aux différentes situations de santé et d'autonomie vécues au cours de son cycle de vie. De plus, comme les personnes de 80 ans et plus sont souvent celles disposant le plus de temps libres pour les loisirs (ISQ, 2013), nous pouvons penser et imaginer que les besoins sociaux et récréatifs de ces personnes, notamment par une offre de loisirs culturels, sont fondamentaux et essentiels dans ce contexte.

Les résultats de l'étude réalisée par Carbonneau (2011), au sein de certains établissements d'hébergement publics et privés, dans trois régions administratives au Québec, font ressortir une offre insuffisante, voire absente, au plan des activités culturelles. D'une part, on observe un intérêt de plus en plus grand pour les activités de cette nature. D'autre part, les activités culturelles sont considérées en déficit, de modéré à important, selon cette étude. La privation de ce type d'activités peut, en quelque sorte, occasionner une insatisfaction des besoins en matière de loisirs culturels, en ayant une profonde incidence sur la socialisation des aînés au sein des résidences privées au Québec. Par conséquent, cette situation peut avoir un effet négatif sur leur qualité de vie. De là, la nécessité de mieux connaître et comprendre la relation entre la participation à un projet culturel et la socialisation des aînés y ayant participé. La figure 4 illustre la problématique à l'étude et la solution proposée.

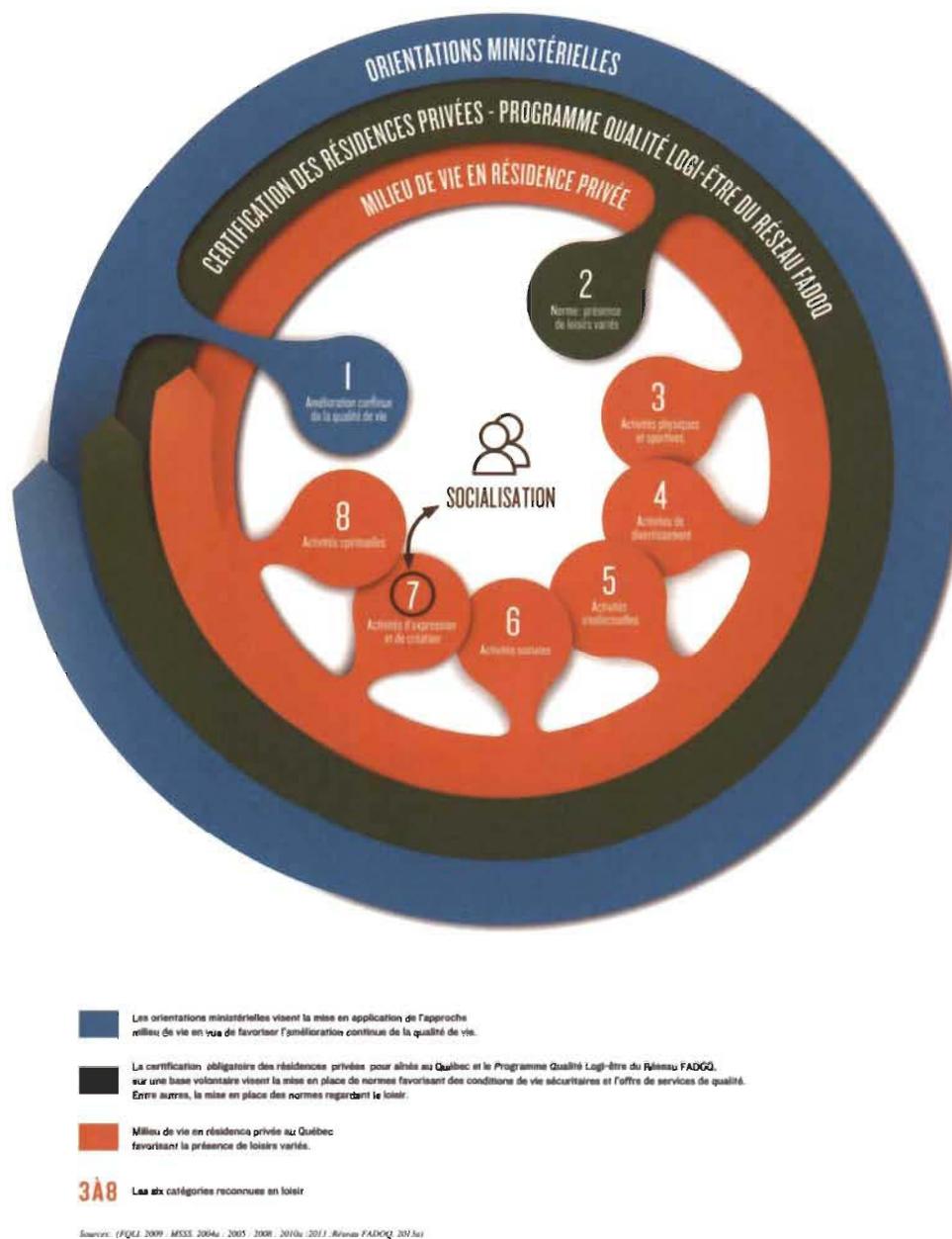


Fig. 4. Illustration de la problématique à l'étude et la solution proposée avec la norme :  
« Présence de loisirs variés » au sein des résidences privées pour aînés au Québec.

L'une des normes obligatoires à mettre en place, telle qu'illustrée à la bulle 2, est la « Présence de loisirs variés ». Cette présence peut se traduire par une offre dans les six champs d'intérêt reconnus en loisir (FQLI, 2009; MSSS, 2004a; Réseau FADOQ, 2013). Ces champs se composent d'activités physiques et sportives, de divertissement, intellectuelles, sociales, d'expression et de création et spirituelles, tels qu'illustrés aux bulles 3 à 8. La figure 4 illustre plus spécifiquement les dimensions à l'étude et s'inspire de la question principale de recherche, soit la relation entre la participation à un loisir d'expression et de création et la socialisation, tel qu'illustré à la bulle 7, celle-ci découlant de la norme « Présence de loisirs variés ». Ce choix est justifié par un déficit, de modéré à important, constaté dans l'offre de ce type de loisir (Carbonneau, 2011).

Dans ce Modèle, la flèche bleue en spirale, notamment à la bulle 1, illustre l'objectif des orientations ministérielles (Bickerstaff-Charron, 2006; MSSS, 2004), au sujet de l'amélioration continue de la qualité de vie au sein des résidences privées pour aînés au Québec. La flèche verte en spirale illustre l'un des objectifs de la certification obligatoire des résidences privées au Québec (MSSS, 2013), pour la création de milieux sécuritaires et de qualité soit, entre autres, celui de faire la mise en application de la norme Loisirs (MSSS, 2013). La norme Loisirs réfère à une offre d'« activités organisées d'animation ou de divertissement qui sont variées et adaptées au profil de la clientèle de la résidence et qui favorisent leur socialisation » (p. 58). De plus, la flèche verte illustre les objectifs du programme Qualité Logi-être (Réseau FADOQ, 2011), sur une base volontaire, en visant l'amélioration continue de la qualité de vie touchant la mise en application des quatre normes Loisirs.

Quant à la flèche orange, en spirale, elle illustre les responsabilités des gestionnaires et des professionnels en loisir œuvrant au sein d'une résidence privée en ce qui a trait à la mise en application de la norme Loisirs (MSSS, 2013).

Le Modèle s'inspire du concept de milieu de vie; celui-ci ayant fait ses preuves dans le maintien et l'amélioration continue de la qualité de vie chez des aînés en hébergement (MSSS, 2004). Il s'inspire également du concept de qualité de vie, où les éléments sociaux et récréatifs sont considérés comme des déterminants de la santé et de la qualité de vie (Spirduso, 1995). Ces deux concepts correspondent aux orientations ministérielles du réseau de la santé et des services sociaux (Bickerstaff-Charron, 2006; MSSS, 2004), et à la certification obligatoire découlant du Règlement sur les conditions d'obtention d'un certificat de conformité et les normes d'exploitation d'une résidence privée pour aînés (MSSS, 2013).

#### 1.1.8.2 Le concept de milieu de vie

Il est nécessaire de se référer au concept de milieu de vie, en lien avec la socialisation des aînés, car celui-ci place le résident au cœur des préoccupations des gestionnaires de milieux d'hébergement privés pour aînés, et ce, afin de créer une organisation qui réponde à leurs besoins fondamentaux en situation de vieillissement et d'espérance de vie accrue. Pour y arriver, les gestionnaires de ces milieux sont encadrés par les nouvelles orientations ministérielles aux plans clinique et administratif (MSSS, 2013). Cet encadrement a pour objectif de favoriser le développement d'un environnement humain et physique où les habitudes du résident sont respectées et où les activités répondent à l'ensemble de ses besoins biologiques et psychosociaux, au sein d'une architecture adaptée aux personnes âgées.

Le programme Qualité Logi-être (Réseau FADOQ, 2011), sur une base volontaire, vise des objectifs complémentaires, par le biais de ses quatre normes Loisirs. Un milieu de vie cheminant vers davantage de qualité doit viser à mettre en relation le personnel, les bénévoles, les proches, les familles et les comités de résidents. Cet encadrement vise une démarche d'appréciation continue de la qualité des services offerts dans ces établissements pour assurer la qualité de vie des aînés au Québec. Par conséquent, cette démarche favorise la socialisation continue des aînés. Enfin, le concept de milieu de vie se définit selon une approche globale, adaptée, positive, personnalisée et interdisciplinaire (MSSS, 2004).

Dans le cadre de la présente étude, portant sur la relation entre la participation à un projet culturel et la socialisation des aînés au sein d'une résidence privée dans la région de Laval, la démarche pourrait-être aussi documentée par le point de vue des membres de la direction, de la famille et d'acteurs ayant été témoins de la réalisation du Festival de poésie au sein du milieu à l'étude. Toutefois, aux fins du présent mémoire, nous nous limiterons au point de vue des résidents y ayant participé. Par exemple, le projet a-t-il suscité des rencontres permettant de partager et d'échanger avec la famille et les amis? À ce titre, interagir et être en relation avec les autres, c'est être en processus de socialisation. Le processus sous-jacent aux relations qui s'établissent entre les personnes œuvrant à l'intérieur et à l'extérieur d'un milieu de vie a pour objectif de maintenir la qualité de vie chez les aînés, dans le contexte du vieillissement de la population et de l'espérance de vie accrue. Puisque l'objectif d'un milieu de vie de qualité est de mettre en relation les personnes, la théorie de la socialisation et les concepts de capital social et culturel (*habitus*), ainsi que les concepts de milieu de vie et de qualité de vie, s'avèrent pertinents en vue de mieux connaître et comprendre la relation entre la participation à un projet culturel et la socialisation des aînés au sein d'une résidence privée dans la région de Laval.

### 1.1.8.3 Le concept de qualité de vie

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) définit la qualité de vie de la manière suivante :

La perception qu'a un individu de sa place dans l'existence, dans le contexte de la culture et du système de valeurs dans lesquels il vit, en relation avec ses objectifs, ses attentes, ses normes et ses inquiétudes. Il s'agit d'un large champ conceptuel, englobant de manière complexe la santé physique de la personne, son état psychologique, son niveau d'indépendance, ses relations sociales, ses croyances personnelles et sa relation avec les spécificités de son environnement<sup>14</sup>.

À cet effet, le Réseau FADOQ (2013) reconnaît quatre principes fondamentaux en lien avec la qualité de vie. Il s'agit de la santé, de la sécurité, du bien-être et de l'appartenance. Ces quatre dimensions font écho à celles qui sont identifiées dans le Modèle des déterminants de la santé ayant un impact sur la qualité de vie, de Spirduso (1995). Ce concept est également associé à un sentiment de bien-être et au fait de se sentir utile au sein d'un environnement sécuritaire favorisant le développement harmonieux des individus. À cet effet, les aspects sociaux et récréatifs, dont les loisirs culturels, sont amplement reconnus comme étant un indicateur de la qualité de vie au sein d'une collectivité. Ceux-ci peuvent contribuer à répondre au besoin de socialisation et d'appartenance des aînés au sein des résidences privées au Québec.

---

<sup>14</sup>Qualité de vie — Wikipédia [https://fr.wikipedia.org/wiki/Qualité\\_de\\_vie](https://fr.wikipedia.org/wiki/Qualité_de_vie)

#### 1.1.8.4 La pertinence sociale et scientifique de l'étude

La pertinence sociale de l'étude s'inscrit dans le contexte du vieillissement de la population, de l'espérance de vie accrue et des nombreux besoins qui en découlent, en particulier les besoins de socialisation des aînés au sein des résidences privées au Québec. Ce projet de recherche est réalisé dans le contexte de la réorganisation du réseau de la santé et des services sociaux, de même que des orientations ministérielles faisant la promotion, notamment du concept de « milieu de vie de qualité » (MSSS, 2004). Ce concept représente la base de l'amélioration continue de la qualité de vie des aînés au sein des résidences privées au Québec. Le fondement de la présente étude fait également écho à la nouvelle certification obligatoire des résidences privées, du MSSS (2013) et du programme Qualité Logi-être (Réseau FADOQ, 2011), sur une base volontaire, en tenant spécifiquement des quatre normes Loisirs. Par ailleurs, l'étude se concentre davantage sur la certification obligatoire des résidences privées pour aînés (MSSS, 2013) en raison de sa récente entrée en vigueur et de la nécessité de sa mise en œuvre immédiate. Celle-ci est composée de 78 normes, dont l'une concerne les loisirs favorisant la socialisation.

Bien que les bienfaits des activités récréatives dans la vie des aînés au sein des résidences privées au Québec soient reconnus comme étant un droit pour tous, par de grandes organisations internationales (OMS, 2002; UNESCO, 1948)<sup>15</sup>, il semble que les loisirs culturels n'aient pas encore acquis leurs lettres de noblesse au sein du secteur privé, et ce, en dépit du fait qu'ils soient considérés comme un indicateur fiable du niveau de qualité de vie qu'une communauté peut offrir à ses aînés (Gouvernement du Québec, 2004; Thibault, 2008; Thibault & Roy, 2009).

---

<sup>15</sup> Déclaration Universelle des Droits de l'Homme [http://www.unesco.org/education/nfsunesco/doc/droits\\_homme.htm](http://www.unesco.org/education/nfsunesco/doc/droits_homme.htm)

À ce titre, la mise en place d'activités relevant des six champs d'intérêt reconnus en loisir (Bellefleur, 2002), tel qu'un projet de nature culturelle, est loin d'être un luxe, mais doit être envisagé comme un droit (UNESCO, 1948). Non seulement les loisirs culturels sont recherchés par le tiers de ce segment de la population (Lapointe & Garon, 2011), mais ils s'imposent pour assurer la socialisation des aînés au sein des résidences privées au Québec. En outre, mieux connaître et comprendre la relation entre la participation à une activité culturelle et les besoins de socialisation des aînés au sein des résidences privées au Québec est d'autant plus nécessaires en ce troisième millénaire.

Quant à la pertinence scientifique de l'étude, elle s'inscrit à la fois dans la continuité des études mentionnant les bienfaits que procurent les activités culturelles chez environ le tiers des personnes âgées (Lapointe & Garon, 2011) et dans le peu d'études existantes sur les expériences vécues de socialisation au sein des résidences privées au Québec. À cet égard, mieux connaître et comprendre la relation entre la participation à un projet culturel et la socialisation des aînés au sein d'une résidence privée dans la région de Laval est essentiel, afin de dégager la signification accordée à l'expérience de loisirs culturels, soit au Festival de poésie, telle que vécue par les participants de la résidence privée Les Jardins de Renoir de Laval, en 2010. Tous ces motifs justifient l'idée de mieux connaître et comprendre la manière dont les aînés au sein des résidences privées au Québec vivent les activités de loisirs, dont les loisirs culturels. Puisque ces milieux de vie sont dorénavant assujettis à la certification obligatoire du MSSS (2013) et au programme Qualité Logi-être du Réseau FADOQ (2011), sur une base volontaire, il y a lieu de mieux documenter la réalité des diverses expériences de loisirs, telles que vécues au sein de ces milieux de vie.

Un nombre plus imposant de résultats de recherche à ce sujet peut sans aucun doute enrichir la réflexion et faire émerger de nouvelles connaissances, tout en générant des données probantes sur la relation entre la participation à des activités culturelles et la socialisation des aînés au sein des résidences privées au Québec.

L'angle d'approche de la recherche se base sur le concept de milieu de vie de qualité et se situe précisément au plan de la socialisation continue des aînés au sein des résidences privées au Québec, par le biais d'une offre de loisirs culturels.

#### 1.1.9 La synthèse de la problématique

La problématique de la présente étude est associée au vieillissement de la population et aux nombreux besoins qui en découlent, au plan d'un environnement physique et humain favorable à l'amélioration continue de la qualité de vie des aînés au sein des résidences privées au Québec. L'espérance de vie accrue constitue un facteur de risque à la hausse, au plan fonctionnel, biologiques et psychosocial, chez les personnes qui avancent en âge et en très grand âge. Ces facteurs, liés à la diminution de l'autonomie, d'une part, et de certaines pertes encourues, d'autre part, nécessitent la modification du style de vie de ces personnes. Les conséquences de cette réalité incontournable représentent des enjeux et des défis majeurs pour maintenir et assurer la qualité de vie des aînés au sein des résidences privées au Québec. Enfin, l'espérance de vie accrue occasionne des besoins de socialisation chez les individus tout au long du cycle de vie, quelque soient les circonstances et l'état de santé.

À ce titre, un environnement favorable aux loisirs, par l'offre d'« activités organisées d'animation ou de divertissement qui sont variées et adaptées au profil de la clientèle de la résidence et qui favorisent leur socialisation » (MSSS, 2013, p. 58), en particulier de loisirs culturels, est reconnu comme étant fondamental et essentiel pour assurer le bien-être et la qualité de vie d'environ le tiers des aînés québécois (Lapointe & Garon, 2011).

Enfin, les loisirs culturels sont privilégiés, dans le cadre de la présente recherche, parce qu'ils sont recherchés par la clientèle, mais très peu ou pas offerts au sein de certaines résidences privées au Québec, selon les conclusions d'une récente étude réalisée auprès d'aînés (Carbonneau, 2011). Ce constat conduit au besoin de mieux connaître et comprendre la relation entre la participation à un projet culturel, plus précisément le Festival de Poésie de la résidence privée Les Jardins de Renoir de Laval, et la socialisation des résidents y ayant participé.

Le prochain chapitre présente le cadre théorique et conceptuel sous-jacent à la présente étude.

## Chapitre II

### Le cadre théorique et conceptuel

## 2.1 Le cadre théorique et conceptuel

Ce chapitre présente la recension des écrits concernant le cadre théorique et conceptuel. Selon Fortin & Gagnon (2010) et Gauthier (2010), le but du cadre théorique, ayant comme toile de fond le contexte et la problématique à l'étude, vise à servir d'assise à l'interprétation des résultats de la recherche. Dans ce cas-ci, il servira à situer la relation entre la participation à un projet culturel, soit au Festival de poésie de la résidence privée Les Jardins de Renoir de Laval, et la socialisation des aînés y ayant participé.

À ce titre, le cadre théorique et conceptuel expose les définitions des théories, incluant les concepts retenus en lien avec la problématique à l'étude. Il se termine par la proposition d'une solution prometteuse pour mieux répondre aux besoins de socialisation des aînés au sein des résidences privées au Québec.

### 2.1.1 Les théories et les approches du vieillissement

Bien que plusieurs théories et approches existent en ce qui concerne le vieillissement, il n'existe pas encore de modèle idéal faisant consensus, à savoir qui intègre à la fois les facteurs « biologiques, psychosociaux et structurels », selon Gangbè & Ducharme (2006, p. 299). Pour cette raison, dans le cadre du présent mémoire, l'approche envisagée retient deux théories gérontologiques, soit celles de la continuité (Atchley, 1971; cité dans Ouellette, 2007) et celle de la créativité (Rogers, 1968; cité dans Erikson, 1989). De plus, la théorie de la socialisation continue est également retenue, afin de mieux connaître et comprendre la relation entre la participation à un projet culturel, soit le Festival de poésie de la résidence privée

Les Jardins de Renoir de Laval, et la socialisation des aînés y ayant participé. Également, le cadre théorique propose d'étudier les concepts de capital social et culturel, que Bourdieu (1980) nomme l'*habitus*. Ceux-ci sont privilégiés pour cadrer la présente étude et tenter de répondre à l'objectif et aux questions de recherche, portant sur une activité de nature culturelle chez les aînés l'ayant vécue. Un bref aperçu de ces théories et des concepts retenus est exposé au tableau 1, suivi d'une explication plus détaillée pour chacun d'eux, en lien avec l'objectif et les questions de la recherche.

Tableau 1

## Théories et concepts retenus dans le cadre de la présente étude

1) Théorie de la socialisation : (Beaulieu, 2002; Compagnone & al., 2007; Charpentier, 2010; Darmon & Singly, 2010; Dou Goarin, 2014; Drouin, 1997; Lamoureux, 2003; MSSS, 2008; Pellissier, Larocque & Gineste, 2007; Rutten, 2003)	Cette théorie présente l'origine, le processus, les effets et les besoins de socialisation de l'enfance jusqu'à l'âge adulte, soit tout au long du cycle de vie.
2) Concept de capital social et de capital culturel ( <i>habitus</i> ) : (Bourdieu, 1980; Jeannotte, 2003; Putman, 2000)	Le capital social est composé de huit dimensions faisant référence au réseaux sociaux d'une personne ou d'une collectivité. Quant au capital culturel ( <i>habitus</i> ), il comporte trois éléments, soit le capital intrinsèque, composé de dispositions innées et acquises, le tout formant le caractère de l'individu, en orientant ses goûts, ses intérêts et ses préférences.
3) Théorie de la continuité : (Atchley, 1993; Héту , 2007 ; Lauzon, 1980; Marshall, 1980; Neurgarten, 1973; Singleton, Forbes, & Agwani, 1993; Ouellette, 2007)	Cette théorie permet la compréhension de la conduite des individus vieillissants. Elle préconise que ceux-ci ont tendance à choisir des activités se situant en continuité avec celles du passé.
4) Théorie de la créativité : (Csikszentmihalyi, 2006; Gognalons-Nicolet, 2008; Rogers, 1961; Rogers & Raisonnier, 2007; Simondon, 1975; Winnicott, 1995)	Cette théorie est axée sur la créativité associée à un vieillissement positif et à la sagesse. Elle propose un modèle d'ouverture à de nouvelles expériences, favorisant la maîtrise des choix de vie, l'autonomie, l'esthétique, le plaisir et le goût de vivre.

### 2.1.1.1 L'état des connaissances sur la relation entre la participation à des loisirs culturels et la socialisation des aînés

Des résultats de recherche font ressortir que la participation à des loisirs culturels favorise les liens sociaux. Parmi ces études, l'essai de Brault (2009) évoque le rôle que peuvent jouer les loisirs culturels auprès de ceux qui privilégient ce type de loisir. Selon l'auteur, la participation à des loisirs culturels augmente la capacité d'expression et de création des personnes. Elle peut également aider celles-ci à s'affirmer et à prendre position au plan des goûts, des intérêts et des préférences, au sein de leur collectivité. De plus, elle contribue à briser l'isolement en permettant de construire des réseaux sociaux et des solidarités pour des bénéficiaires tant personnels que collectifs. Dans le même esprit, le CQL (2011) et les résultats de diverses études (Lapointe & Garon, 2011; Raymond, Sévigny & Tourigny, 2012; Simard, Casemajor & Sugàr, 2014) révèlent qu'il a été largement prouvé que la participation à des loisirs culturels favorise le renforcement des liens sociaux et l'engagement dans la collectivité (Jeannotte, 2003). De plus, des études de cas sur la médiation culturelle, réalisées auprès d'aînés au Québec, attestent que les activités de cette nature peuvent répondre à plusieurs besoins au plan de la socialisation de ces personnes. Notamment, ils peuvent répondre aux besoins suivants : « Interagir avec les autres, tisser des liens sociaux, se familiariser avec le lieu, rompre avec le quotidien, s'adapter, s'intégrer » (Leclerc, 2013, p. 19). Ce constat conduit à aborder la théorie de la socialisation.

#### 2.1.1.1.1 La théorie de la socialisation

Les résultats d'études au sujet de la participation à des loisirs culturels qui favorisent la socialisation des aînés au sein des résidences privées au Québec, se situent en lien avec la théorie de la socialisation. Cette théorie montre les besoins de socialisation des personnes de tous âges, afin de favoriser une intégration harmonieuse au sein des différents milieux auxquels elles sont appelées à s'intégrer, au cours de leur cycle de vie. Les différentes socialisations contribuent au développement continu des personnes. Des théoriciens de la socialisation (Darmon & De Singly, 2010; Dou Goarin, 2014; Drouin, 1997) identifient trois types de socialisation pouvant influencer sur les personnes et les collectivités. La socialisation primaire et secondaire fait référence à l'enfance, à l'adolescence et à l'âge adulte, ainsi que la socialisation tertiaire, qui fait davantage référence aux personnes âgées. Selon Dou Goarin (2014), cette dernière revêt une importance capitale au XXI<sup>e</sup> siècle, afin de rendre plus aisée l'intégration de ces personnes dans la collectivité. Toujours selon Dou Goarin (2014), le besoin de tisser des liens sociaux chez les aînés et leur souhait de faire de nouvelles rencontres se manifestent à tous les âges de la vie. D'où l'importance de proposer des activités facilitant l'insertion et les ajustements sociaux auprès de ce segment de la population.

Ces constats donnent une piste de réflexion et d'actions afin de mieux répondre aux besoins de socialisation des aînés au sein des résidences privées au Québec. Pour y arriver, plusieurs auteurs identifient les loisirs culturels comme un moyen pouvant favoriser l'enrichissement de leur vie sociale.

À ce sujet, plusieurs études (Altintas & al., 2010; Beaulieu, 2002; Compagnone, Van & Bouisson, 2007; Charpentier, 2010; Charpentier & Quéniart, 2007; Dou Goarin, 2014; MSSS, 2004a; Kino Québec, 2002; Pellissier, Larocque & Gineste, 2007; Rutten, 2003; Toepoel, 2012) montrent la portée positive et significative de la participation à des activités culturelles qui favorisent la socialisation chez les aînés au sein des résidences privées au Québec.

Aujourd'hui, les résidents proviennent de divers milieux socioéconomiques et culturels et, de plus en plus, ceux-ci manifestent une socialisation différenciée selon les expériences et le vécu personnels; conséquence d'une société plurielle dans laquelle nous vivons (Charpentier, 2010). Quoi qu'il en soit, ces résultats font entrevoir l'humain comme un être de relations, et ce, du début jusqu'à la fin de sa vie (Poitrine, 2009). En fait, la personne âgée, où qu'elle vive, tend à exprimer le besoin d'une ouverture sociale.

Ces études invitent à repenser le vieillissement sous le signe d'une socialisation continue, afin de pourvoir aux besoins de loisirs culturels chez les aînés au sein des résidences privées au Québec. Ces besoins se traduisent par un grand intérêt pour la vie sociale et l'appréciation culturelle, considérées en déficit de modéré à important chez cette clientèle (Carbonneau, 2011). D'où l'importance, d'une part, d'imaginer la mise en œuvre de projets de cette nature et, d'autre part, de mieux connaître et comprendre la relation entre la participation à un projet culturel et la socialisation des aînés au sein des résidences privées au Québec. Une meilleure connaissance et compréhension à ce sujet pourrait aider à mieux pourvoir aux besoins de socialisation de ces personnes. Le tableau 2 présente les déficits, en termes de loisirs en milieu d'hébergement, selon Carbonneau (2011, p. 75).

Tableau 2

Déficits en termes de loisirs en milieu d'hébergement (Carbonneau, 2011, p. 75)

<b>Déficits très importants (1,03 à 0,85)</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Artisanat</li> <li>• Sorties et voyages</li> <li>• Nature et plein air</li> </ul>
<b>Déficits importants (0,84 à 0,65)</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sociales</li> <li>• Bénévolat</li> <li>• Appréciation culturelle</li> <li>• Ressourcement et relaxation</li> <li>• Physiques et sportives</li> </ul>
<b>Déficits modérés (0,64 et moins)</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mécanique et bricolage</li> <li>• Jeux de divertissement</li> <li>• Intellectuelles et scientifiques</li> <li>• Création artistique</li> <li>• Actualité et mass-média</li> </ul>

Ce tableau retient notre attention car il démontre des déficits modérés au plan de la création artistique et des déficits importants au plan social et de l'appréciation culturelle.

#### 2.1.1.1.2 Pourvoir à des besoins de socialisation chez les aînés

L'étude de Rutten (2003), dans le cadre de la réduction possible des relations d'échanges communicationnels, souligne la manière de pourvoir aux besoins de socialisation chez les aînés.

Selon l'auteur, il faut mettre en œuvre certaines actions permettant à ces personnes de nouer ou de renouer des liens sociaux. Il exprime cette importance de la façon suivante :

Socialiser, c'est permettre d'ouvrir le champ relationnel de chaque personne âgée, lui rendre la parole, lui permettre d'être acteur de sa propre vie, restaurer sa liberté et préserver sa dignité. Un souci d'ouverture à la vie sociale, amicale et culturelle doit prévaloir dans tout accompagnement de personnes âgées. (p. 42)

Plus précisément, des auteurs (Brault, 2009; Rutten, 2003; Toepoel, 2012; Wang & al., 2002) soulignent la nécessité de pourvoir à des besoins sociaux au moyen d'activités de loisirs culturels, comme outil permettant d'accroître ces liens, de prévenir les déclin cognitifs et de maintenir la qualité de vie des aînés au sein des résidences privées au Québec.

Toutes ces études font remarquer la valeur des besoins de socialisation tout au long du cycle de vie des individus, et ce, de manière plus précise chez les personnes âgées. Pour y répondre, les loisirs culturels sont reconnus comme une avenue prometteuse pour certaines personnes. C'est l'une des raisons pour laquelle le présent mémoire est envisagé, afin de mieux connaître et comprendre la relation entre la participation à un projet culturel et la socialisation des aînés au sein d'une résidence privée dans la région de Laval. Cette avenue s'avère prometteuse, puisqu'il y aurait environ le tiers de la population québécoise qui participeraient à ce type de loisirs, selon l'enquête sur les pratiques culturelles des Québécois (Lapointe & Garon, 2011). Plus spécifiquement, c'est ce qui expliquerait la motivation de certains aînés à participer à de tels projets culturels, tel qu'un Festival de poésie.

Pour mieux connaître et comprendre la trajectoire de vie de ces personnes, quelques questions demeurent en suspens, à savoir : quels loisirs ces aînés pratiquaient-ils au cours de leur vie et à quelle fréquence? Quelles sont les caractéristiques des aînés y ayant participé? D'où vient leur intérêt pour l'écriture, les mots et la poésie? Quelle a été leur contribution à ce projet? Quels sont les facteurs qui ont contribué à leur participation à un projet culturel? Pour tenter de répondre à celles-ci, des concepts complémentaires à ceux découlant de la théorie de la socialisation, soit les concepts de capital social et culturel, que Bourdieu (1980) nomme l'*habitus*, s'avèrent pertinents, afin de mieux connaître et comprendre le phénomène à l'étude.

### 2.1.1.1.3 Les concepts de capital social et culturel (*habitus*)

Selon Putman (2000; cité dans Jeannotte, 2003), le capital social est défini comme « l'ensemble des réseaux sociaux, dont découlent les normes de réciprocité et de confiance mutuelle » (p. 3). Au sein de ces réseaux sociaux, les individus interagissent entre eux pour former une collectivité avec des valeurs et des comportements qui influencent les goûts, les intérêts et les préférences des personnes. Ce processus d'échange passe inévitablement par la socialisation si les relations sont entretenues dans un climat de confiance.

La socialisation des individus au sein de la famille, des institutions et de l'ensemble d'une collectivité en vient à constituer, au fil du temps, un capital social et culturel (*habitus*). À cet effet, Bourdieu (1980) estime que la socialisation est déterminée par la formation de l'*habitus*. Selon l'auteur, ce dernier est déterminé par les conditions de vie des individus au sein d'une classe sociale donnée, comme « un système de dispositions durables acquis par l'individu au cours du processus de socialisation » (Bonnewitz, 1997, p. 62). L'*habitus* est, avant tout, influencé par les cadres familial et scolaire, où l'enfant est exposé à certaines pratiques culturelles et pouvoirs symboliques dès son plus jeune âge (Bouveresse & Roche, 2004). De plus, il est intimement associé à un système de transmission d'informations favorisant l'enrichissement et l'évolution, aux plans cognitif et culturel des individus, au sein de ces communautés. À ce titre, l'*habitus* est intimement lié à l'évolution historique et progressive, de l'effet cumulatif, aux plans cognitif et culturel, auquel contribue chaque acteur, tout en étant le produit de décisions conçues et mises en œuvre dans un territoire donné (D'Andrade, 1981; 1990; 1995; Hutchins, 1991; 1995; Robert, 1964; cité dans Bouveresse & Roche, 2004).

En somme, l'ensemble des relations sociales ou réseaux sociaux, est composé de dispositions apprises et transmises dans un contexte historique et progressif, en vue de créer et de perpétuer un capital social et culturel (*habitus*). Ces dispositions concernent un ensemble de concepts, tels que les attitudes, les perceptions, les façons de penser et de faire, de même que les valeurs de la personne. Une meilleure connaissance et compréhension de ce capital, à la fois social et culturel (*habitus*), sous-jacent à ces dispositions, par exemple au sujet des goûts et pratiques culturelles durant la jeunesse peut aider à une meilleure connaissance et compréhension de la relation entre la participation à un projet culturel et la socialisation des aînés au sein des résidences privées au Québec.

#### 2.1.1.1.4 La définition du capital social

Selon l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), le capital social est constitué de « réseaux assortis de normes, de valeurs et de définitions communes qui facilitent la coopération entre les groupes ou en leur sein » (2001; cité dans Jeannotte, 2003, p. 4). De plus, selon Onyx & Bullen (2001; cité dans Jeannotte, 2003), le capital social est constitué des huit dimensions suivantes :

La confiance généralisée; l'action sociale (la capacité d'obtenir des renseignements et de prendre des décisions); la tolérance face à la diversité; la valeur de la vie (l'autonomie); les liens communautaires; les liens avec l'entourage; les liens familiaux et amicaux; les relations de travail. (p. 4)

Pour sa part, Gould (2001; cité dans Jeannotte, 2003), définit le capital social en termes humains plutôt qu'économiques.

À ce sujet, l'auteure mentionne que les ententes de développement culturel, entre le ministère de la Culture et des Communications et les municipalités du Québec, suscitent notamment la réciprocité et les améliorations continues au plan de la qualité de vie des individus.

Les huit dimensions du capital social correspondent aux caractéristiques spécifiques de l'environnement de la personne, pouvant permettre l'implantation d'un milieu de vie enrichi où la qualité de vie est favorisée de manière continue. Ce concept est en concordance avec les orientations ministérielles, au sujet du concept milieu de vie et de l'amélioration continue de la qualité de vie en milieux d'hébergement pour aînés (MSSS, 2004). Toutefois, la création et le maintien de tels milieux posent des défis majeurs, sur une base quotidienne, afin de répondre à leurs besoins de socialisation au sein de ceux-ci. À cet effet, l'étude de Altintas & al. (2010) note que, pour répondre adéquatement aux besoins de socialisation ou de resocialisation de la personne âgée, dans un nouveau milieu de vie, telle qu'une résidence privée pour aînés, celle-ci doit percevoir que l'environnement nouvellement intégré se situe en adéquation avec son appartenance sociale.

Toujours selon ces auteurs, en plus d'être en concordance avec l'appartenance sociale des individus, l'offre d'activités de loisirs doit être perçue comme étant une source de plaisir et de satisfaction, ce qui aide, en quelque sorte, à l'intégration et à la socialisation des aînés au sein d'un nouvel environnement. En d'autres mots, la personne qui intègre un nouveau milieu de vie doit se reconnaître au chapitre de l'offre de loisirs qui lui est proposée. Ces activités doivent susciter la sécurité, la liberté de choisir et la socialisation, favorisant ainsi le maintien de l'autonomie. Ces activités doivent également correspondre à leurs goûts, à leurs intérêts et à leurs préférences.

À cet égard, une meilleure connaissance et compréhension de la relation entre la participation à un projet culturel et la socialisation des aînés, qui sont intéressés par ce type de loisirs, est nécessaire, et ce, afin d'assurer la continuité de l'offre de loisirs culturels à cette clientèle. Le concept de capital social se conjugue au capital culturel (*habitus*), car ce concept s'avère pertinent pour mieux comprendre la réalité de la relation entre la participation à un projet culturel et la socialisation des aînés y ayant participé.

#### 2.1.1.1.5 Les éléments du capital culturel (*habitus*)

Le capital culturel ou *habitus*, selon Bourdieu (1980), est composé de trois éléments : le premier, le capital intrinsèque représente la structure des dispositions innées qui forme le caractère d'une personne et oriente ses goûts, ses intérêts et ses préférences. Le deuxième, le capital objectivé véhicule l'expression culturelle – par exemple la peinture, la littérature et la danse – et est transmis d'un individu à l'autre de façon symbolique. Quant au troisième, le capital institutionnalisé, il correspond aux savoirs et aux compétences acquises par la personne, en plus d'établir la valeur de celle qui les détient (Bourdieu, 1986; cité dans Jeannotte, 2003).

Gould (2001; cité dans Jeannotte, 2003) fait observer que, lorsque des individus se rassemblent dans le cadre de différentes célébrations, celles-ci permettent le renforcement des liens sociaux, la création de partenariats entre organismes menant à l'offre de loisirs culturels et, par le fait même, favorise le développement du capital social et culturel (*habitus*). Somme toute, ce double capital joue un rôle dans l'accroissement des relations avec les proches, au plan des solidarités, favorise l'intégration sociale et, même, l'engagement dans la collectivité (Jeannotte, 2003). Ce capital est constitué de ressources à la fois personnelles et environnementales de la personne.

À ce titre, le capital social et culturel (*habitus*) se situe en lien avec la définition du concept de milieu de vie de qualité, puisqu'il favorise le développement d'un environnement physique et humain adapté aux aînés au sein des résidences privées au Québec, en vue de l'amélioration continue de la qualité de vie (MSSS, 2004)<sup>16</sup>. Selon la définition de ces concepts, il est tout probable qu'un individu ayant un fort capital social et culturel (*habitus*) aura plus de chances de s'intéresser aux activités culturelles et de posséder un réseau social significatif dans ce domaine. En ce sens, la mise en relation de ces concepts peut contribuer à une meilleure connaissance et compréhension de la relation entre la participation à un projet culturel et la socialisation des aînés au sein des résidences privées au Québec.

Pour toutes ces raisons, le concept de capital social et culturel (*habitus*) s'avère adapté aux fins d'une meilleure connaissance et compréhension au sujet de la relation entre la participation à un projet culturel, tel que le Festival de poésie de la résidence privée Les Jardins de Renoir de Laval, et la socialisation des aînés y ayant participé. À cet effet, le rôle d'un milieu de vie de qualité est de mettre en relation les personnes qui s'intéressent à ce type de loisir.

Puisqu'une résidence privée pour aînés peut être considérée comme un nouveau milieu de vie, la compréhension et la signification de ces concepts, en lien avec le concept de « milieu de vie » et de « qualité de vie », mis en œuvre par les nouvelles orientations ministérielles (MSSS, 2013), s'avèrent également pertinentes. Pour mettre les personnes en relation, il est impératif de mieux connaître et comprendre la conduite des individus vieillissants. Ces éléments conduisent à étudier le point de vue de la théorie de la continuité.

---

<sup>16</sup> Bien que les concepts de milieu de vie et de qualité de vie s'adressent au départ aux CHSLD, par ricochet, ils visent également à contribuer à l'amélioration continue de la qualité de vie et de la satisfaction des aînés en résidence privée au Québec (Réseau FADOQ, 2013).

#### 2.1.1.1.6 La théorie de la continuité

La théorie de la continuité est considérée comme faisant partie des principales théories en gérontologie (Atchley, 1993; cité dans Ouellette, 2007). Elle se définit comme une théorie psychosociale du vieillissement dont le but est de chercher à comprendre la conduite des individus vieillissants (Lauzon, 1980). Elle se situe également en concordance avec la théorie du développement, visant à assurer la continuité d'une vie équilibrée face à plusieurs changements, transitions et modifications du style de vie (Marshall, 1980). Les théoriciens de cette approche (Atchley, 1993; Marshall, 1980; Neurgarten, 1973) préconisent que les personnes qui avancent en âge réfèrent à leurs expériences passées, dans le but de s'adapter aux nouvelles situations qui se présentent à elles, et ce, tout au long du cycle de vie. Selon ces chercheurs, cette théorie stipule qu'un bon nombre d'activités vécues chez les personnes âgées sont liées, dans un continuum, avec celles du passé.

Selon cette théorie, les activités choisies tout au long du processus de vieillissement sont, en quelques sortes, le prolongement des goûts, des intérêts et des préférences pour des activités pratiquées antérieurement. Ce qui peut suggérer que les personnes plus ou moins actives avant leur entrée en résidence privée continueraient à le demeurer, et que les plus actives s'investiraient davantage dans des activités, comme par le passé, selon leurs goûts, leurs intérêts et leurs préférences (Atchley, 1993; cité dans Ouellette, 2007). Cette théorie permet ainsi aux professionnels en loisir de s'appuyer sur des fondements solides, en ayant le souci de réaliser des activités de qualité destinées aux aînés au sein des résidences privées au Québec. Bien que critiquée par plusieurs experts, cette théorie bénéficie tout de même d'un certain degré de confiance au plan scientifique.

En effet, les résultats d'une étude longitudinale montrent, et ce, de manière significative, la stabilité au plan des pratiques de loisirs dans le temps et dans l'espace (Singleton, Forbes & Agwani, 1993). Notamment, les personnes âgées qui maintiennent des activités en lien avec les expériences du passé éprouvent un sentiment plus élevé de bien-être que celles qui en sont privées (Atchley, 1989). De là, l'importance d'assurer une continuité dans l'offre de loisirs, qui soit adaptée aux goûts, aux intérêts et aux préférences des aînés en résidences privées au Québec, afin de favoriser leur socialisation. Ce qui nous amène à examiner la Théorie de la créativité qui envisage le vieillissement selon une approche positive, en lien avec le concept de « milieu de vie » et de celui de « qualité de vie », notamment chez les aînés détenant un capital social et culturel (*habitus*).

#### 2.1.1.1.7 La théorie de la créativité

Cette théorie gérontologique définit la créativité en lien avec un vieillissement positif, tout en étant liée à la sagesse (Gognalons-Nicolet, 2008). Celle-ci propose un mode créatif de perception de la réalité face aux conséquences liées au contexte du vieillissement de la population et de l'espérance de vie accrue. Il s'agit d'une approche globale axée sur le plaisir de vivre, l'autonomie, la maîtrise des choix de vie et du sentiment de la valeur et du sens de la vie. La créativité invite l'individu à s'ouvrir à de nouvelles expériences tout au long de son cycle de vie. L'ouverture face aux nouvelles expériences est favorisée par des facteurs ou des dimensions essentielles, selon Costa (1992) et McCrae (1987). Ces dimensions sont caractérisées par « une imagination active, une sensibilité esthétique, une attention portée aux sentiments intimes, une préférence marquée pour la diversité et une curiosité intellectuelle » (Gognalons-Nicolet, 2008, p. 4).

La créativité peut se traduire par des inventions, des découvertes, des œuvres d'art, sous la forme de mots, de poèmes, etc. (Rogers, 1968). Pour cette raison, la théorie de la créativité s'avère pertinente pour tenter de mieux connaître et de comprendre la relation entre la participation à un projet culturel, soit le Festival de poésie de la résidence privée Les Jardins de Renoir de Laval, et la socialisation des aînés y ayant participé.

Cette théorie souligne l'importance d'exercer des activités créatives et de cultiver des relations qui ont du sens pour la personne (Erikson, 1989). Cette approche est davantage orientée vers la vitalité de l'engagement de la personne dans la collectivité (Jeannotte, 2003) que vers l'activité de loisirs culturels comme telle :

Le concept de créativité évite le jugement normatif sur la qualité du vieillissement et valorise les ressources encore disponibles, en favorisant un certain sentiment de bien-être, de maîtrise du mode de vie et de compétence, même dans des situations difficiles. (Gognalons-Nicolet, 2008, p. 7)

Cette théorie rejoint le concept de milieu de vie avec son approche globale, adaptée, positive et personnalisée, en vue de l'amélioration continue de la qualité de vie des aînés au sein des résidences privées au Québec. Étant donné que l'ensemble des loisirs est considéré comme un indicateur de qualité de vie, il est pertinent de mieux connaître l'état des loisirs, en général, et celui de nature culturelle, en particulier, au sein des résidences privées au Québec, afin d'orienter la démarche de la présente étude.

### 2.1.2 L'évaluation et l'état des loisirs en général au sein des résidences privées au Québec

Les résultats de l'évaluation du programme Qualité Logi-être (Réseau FADOQ, 2012; 2013) sur le territoire québécois, sauf pour la région de l'Abitibi pour laquelle les données ne sont pas disponibles, rapportent que 54% des petites résidences et 68% des grandes résidences pour aînés du secteur privé au Québec font la mise en place des quatre normes Loisirs, sur une base volontaire. Ce qui dénote le besoin d'une amélioration continue dans le domaine, afin de promouvoir la qualité de vie des aînés au moyen des loisirs, et notamment des loisirs culturels, et ce, surtout au sein des résidences privées de petite taille au Québec.

De plus, une recherche exploratoire, publiée par l'Institut national de santé publique du Québec (INSP, 2010), réalisée auprès d'une cinquantaine de résidences privées situées dans cinq régions du Québec, et plus précisément dans les « Laurentides, la Mauricie/Centre du Québec, Québec, Montréal et Laval » (p. 37), fait ressortir un aperçu des loisirs des aînés au sein des résidences privées. Selon cette étude, un écart important subsiste entre les petites et les grandes résidences privées en ce qui a trait aux moyens et aux ressources disponibles, au plan des différents aspects touchant les normes Loisirs. À ce titre, les gestionnaires de petites résidences privées doivent souvent jouer plusieurs rôles au plan des services, notamment en organisant eux-mêmes les loisirs, pour pallier au peu, voire à l'absence, de professionnels en loisir attitrés à cette fonction. De surcroît, le choix des activités y est restreint, en raison de contraintes budgétaires et de capacités souvent plus limitées des résidents dans cette catégorie d'hébergement. Par ailleurs, dans les grandes résidences privées, des ressources professionnelles organisent et animent généralement les activités de loisirs.

Les résultats de cette étude, menée par l'INSP (2010), font remarquer que les gestionnaires et les professionnels en loisir décrivent les clientèles âgées comme des personnes en perte d'autonomie et peu enclines à participer aux activités de loisirs proposées. Selon eux, les aînés au sein des résidences privées au Québec sont plutôt démotivés et il faut sans cesse les stimuler dans le but d'augmenter leur participation aux activités.

Face à cette situation, il y a lieu de se questionner sur les motifs qui expliquent cette démotivation des aînés. Est-ce en raison d'une proposition d'activités inadéquates? Est-ce en raison d'une relation qui a besoin d'être davantage cultivée, entre le personnel et les résidents, en ayant pour conséquence une meilleure connaissance et compréhension des goûts, des intérêts et des préférences en matière de temps libres et de loisirs (Vercauteren & Chapeleau, 1995)? En l'absence de réponse à ces questions, le Regroupement québécois des résidences pour aînés (RQRA) effectue, en 2014, un sondage d'appréciation de la qualité des services offerts au sein des résidences privées au Québec, de concert avec la firme Léger. Plus de 1 200 répondants au sein de telles résidences, membres du RQRA, répartis dans les 17 régions administratives de la province, y ont participé. De 2012 à 2014, l'appréciation au plan des loisirs a progressé, passant de 58% à 78%<sup>17</sup>. Ce sondage ne précise toutefois pas le type de loisirs désiré par ce segment de la population et appelé à augmenter considérablement dans un proche avenir. À cet égard, le RQRA (2014) reconnaît qu'il est toujours possible de faire des améliorations en matière d'offre de loisirs aux aînés au sein des résidences privées au Québec.

---

<sup>17</sup> <http://www.rqra.qc.ca>

En somme, l'amélioration continue souhaitée au plan des loisirs découle de la nouvelle certification obligatoire du MSSS (2013) et du programme Qualité Logi-être, sur une base volontaire (Réseau FADOQ, 2011). La certification informe les gestionnaires d'établissements des conditions d'obtention et des normes d'exploitation d'une résidence privée pour aînés, entre autres, concernant la mise en place d'« activités organisées d'animation ou de divertissement qui sont variées et adaptées au profil de la clientèle de la résidence et qui favorisent leur socialisation » (MSSS, 2013, p. 58). Sans la certification obligatoire faisant état de la norme « Présence de loisirs variés », l'appréciation des loisirs chez les aînés au sein des résidences privées au Québec aurait-elle autant augmentée? Quoique nous ne puissions répondre avec précision à cette question, nous en doutons beaucoup.

Dans le même ordre d'idées, l'enquête réalisée par Carbonneau (2011) révèle qu'il existe un déficit, de modéré à important, au plan des attentes des aînés en termes de loisirs culturels et en ce qui a trait à la satisfaction globale à ce chapitre. Ceux-ci sont davantage à la recherche de loisirs favorisant le bien-être physique, la santé, le développement personnel et le repos. Toujours selon l'auteure, le développement personnel est la dimension ayant le plus besoin d'être comblée, selon le faible taux de satisfaction des répondants. Bien que les résultats de cette étude informe, à partir de l'âge de 80 ans, que les aînés ont tendance à diminuer leurs pratiques de loisirs, en raison de la perte d'autonomie, les personnes plus autonomes, quant à elles, sont davantage intéressées par les loisirs de nature culturelle, tels que l'artisanat, la création artistique et l'appréciation culturelle. Toutefois, l'offre de telles activités est « particulièrement déficiente » au sein des résidences privées pour aînés au Québec (Carbonneau, 2010, p. 74). Cette étude propose de multiplier les activités de loisirs à leur intention, selon les besoins des différentes clientèles âgées, tout en promouvant les activités culturelles, considérées en déficits.

La conclusion de cette étude va de pair avec la nouvelle certification obligatoire des résidences privées au sujet de la norme Loisirs (MSSS, 2013). À cet effet, une présence de loisirs variés fait référence « en particulier » aux activités d'expression ou de création, dont les loisirs culturels.

#### 2.1.2.1 La dimension de la qualité de vie : offre de loisirs variés favorisant la socialisation

La présence de loisirs variés et adaptés à divers profils de la clientèle, favorisant la socialisation au sein d'une résidence privée pour aînés (MSSS, 2013), est de plus en plus reconnue comme étant un indicateur de qualité de vie aux plans individuel et collectif (MSSS, 2004a; Thibault, 2008). Cette offre est dorénavant considérée obligatoire, selon le Manuel d'application du Règlement sur les conditions d'obtention d'un certificat de conformité et sur les normes d'exploitation d'une résidence privée pour aînés (MSSS, 2013). Ce Manuel encourage les gestionnaires de résidences privées au Québec à mettre sur pied une programmation diversifiée d'activités organisées, à différentes périodes de la journée, en s'inspirant des six champs reconnus en loisir, dont les loisirs culturels (Bellefleur, 2002). Le tableau 3 présente les six champs d'intérêt reconnus en loisir, issus de la norme « Présence de loisirs variés », notamment les loisirs d'expression et de création qui impliquent des activités culturelles (Bellefleur, 2002; FQLI, 2009; MSSS, 2004; 2013; Réseau FADOQ, 2013).

Tableau 3

Six champs d'intérêt reconnus en loisir (MSSS, 2004a, p. 14-15)

Champs d'activités	Définition
1. Activités physiques	Elles permettent de bouger et aident à maintenir ou à améliorer la santé, ainsi que les déterminants de la condition physique (force, souplesse, endurance musculaire et cardio-respiratoire).
2. Activités intellectuelles	Elles encouragent la stimulation et l'effort intellectuel, favorisant ainsi le maintien des capacités cognitives.
3. Activités sociales	Elles suscitent le développement de relations interpersonnelles qui encouragent l'interaction sociale entre les individus par le biais, notamment, de sorties, de fêtes, de regroupements et d'activité à caractère social.
4. Activités de divertissement	Elles répondent aux besoins de détente, de divertissement, d'évasion et de distraction.
5. Activités d'expression et de création	Elles donnent lieu à la fabrication d'objets et à la création esthétique, notamment par la musique, le théâtre, l'écriture, etc.
6. Activités spirituelles	Elles ont pour but de donner à la personne des moyens de maintenir ses valeurs, de se libérer l'esprit et de se détendre mentalement par la méditation, la lecture, etc.

Puisque les loisirs constituent un moyen efficace de multiplier et de maintenir les occasions de relations sociales, les loisirs culturels semblent susciter un vif intérêt, et ce, en dépit qu'ils soient très peu ou pas offerts aux aînés au sein des résidences privées au Québec.

L'état des connaissances et de la compréhension de la relation entre la participation à des loisirs culturels et la socialisation des aînés au sein des résidences privées au Québec amène à regarder la continuité de l'offre de loisirs culturels chez les personnes âgées qui les pratiquaient dans le passé; le but étant de pourvoir à des besoins de socialisation, tel que préconisé par le MSSS (2013).

Selon l'Enquête sur les pratiques culturelles des Québécois (Lapointe & Garon, 2011) qui statue que le tiers des aînés s'intéresse aux loisirs culturels, et selon l'étude de Carbonneau (2011) qui mentionne un déficit dans l'offre de loisirs culturels, de modéré à important, la continuité à ce chapitre peut permettre un vieillissement positif et créatif.

#### 2.1.2.2 La continuité de l'offre de loisirs culturels pour un vieillissement positif et créatif

Csikszentmihalyi (2006) présente des exemples inspirants de « vieillissement positif et créatif ». Ces exemples sont utiles afin de mieux saisir la relation entre la participation à des activités culturelles et la socialisation des aînés au sein des résidences privées au Québec. Les résultats d'études sur l'offre de loisirs culturels impliquant des actes divers de création et d'appréciation artistique, permettent notamment une meilleure appartenance sociale entre les personnes (Putman, 2000; Toepoel, 2008). De plus, de telles activités favorisent la création de liens plus forts entre les individus en développant le capital social, en comparaison avec des activités uniquement axées sur l'écoute, telles que regarder la télévision. Les activités culturelles peuvent également contribuer à diminuer l'isolement social lorsqu'elles sont pratiquées en groupe (Bourdieu, 1984).

Pour ajouter à ces constats, selon Grenade & Boldy (2008), il y a une nécessité d'offrir et de fournir davantage d'opportunités d'activités de loisirs culturels puisque, tel que démontré et illustré par Spirduso (1995), les aspects sociaux et récréatifs ont une incidence profonde sur la qualité de vie des personnes, dans le contexte de l'espérance de vie accrue.

Pour sa part, Burch (2009) suggère que les relations sociales intimes qu'une personne entretient avec les autres ont un lien avec les comportements en loisir. À cet effet, les relations avec les amis, le conjoint et les collègues de travail auraient le pouvoir de façonner les choix en matière de loisir. La quantité des relations, ainsi que la qualité de celles-ci, font référence à la définition de l'appartenance sociale de l'individu et à son capital social et culturel (*habitus*) (Bourdieu, 1980; Bowling, 1997; Jeannotte, 2003). L'encouragement, par les partenaires de vie, les enfants et les amis, facilitent la participation à des activités de nature culturelle, en réduisant les sentiments de solitude que peuvent éprouver les personnes de 75 ans et plus (Pettigrew, 2007). En ce sens, favoriser la re-création de liens sociaux peut contribuer à enrichir la socialisation des aînés au sein des résidences privées au Québec (Dadoun, 2011). De plus, un niveau élevé de ressources disponibles aux plans relationnel et environnemental, chez les personnes âgées entre 80 et 85 ans, peut assurer un indice de qualité de vie supérieure, selon l'étude sur les ressources psychosociales de Lefrançois & al. (2001).

Somme toute, l'idée de mieux connaître et comprendre la relation entre la participation à un projet culturel, soit le Festival de poésie de la résidence privée Les Jardins de Renoir de Laval, et la socialisation des aînés y ayant participé ne peut que contribuer à documenter l'indice de qualité de vie supérieure chez les participants.

La figure 5 présente le Modèle de la relation entre la participation à un projet culturel et la socialisation des aînés au sein d'une résidence privée dans la région de Laval, en lien avec le cadre théorique et conceptuel de la présente étude

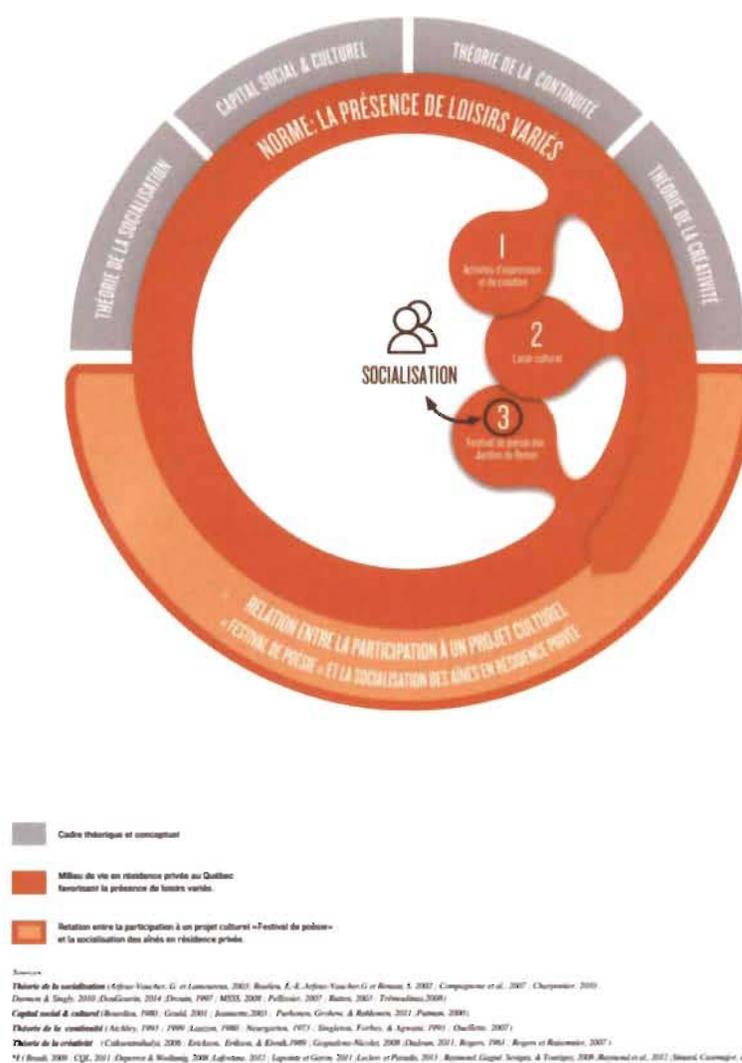


Fig. 5. Modèle de la relation entre la participation à un projet culturel et la socialisation des aînés au sein d'une résidence privée dans la région de Laval.

### 2.1.3 Le modèle théorique proposé : le Modèle de la relation entre la participation à un projet

culturel et la socialisation des aînés au sein d'une résidence privée dans la région de Laval

Dans ce Modèle, la flèche orange en spirale illustre la norme « Présence de loisirs variés » (MSSS, 2013). La bulle 1 indique le champ d'intérêt reconnu en loisir Expression et création (Bellefleur, 2002), la bulle 2 indique un loisir découlant de ce champ, tel que les loisirs culturels, et la bulle 3, avec la petite flèche indique la relation entre la participation à un projet culturel (Festival de poésie) et la socialisation, au sein d'une résidence privée dans la région de Laval. Enfin, la flèche orange indique le but de l'étude en cours, soit de mieux connaître et comprendre la relation entre la participation à un projet culturel (Festival de poésie) et la socialisation des aînés au sein de cette résidence privée. Le Modèle illustre le processus envisagé aux fins d'une meilleure connaissance et compréhension entre la participation à un projet culturel dans le cadre de la certification obligatoire des résidences privées et du programme Qualité Logi-être touchant la mise en application des normes Loisirs et la socialisation des aînés au sein d'une résidence privée dans la région de Laval.

En résumé, le cadre théorique et conceptuel s'inspire des théories de la socialisation continue, des concepts de capital social et culturel (*habitus*), de Bourdieu (1980), et des théories de la continuité et de la créativité, à titre d'approches gérontologiques liées à un vieillissement adapté et positif, dans le cadre de l'espérance de vie accrue. Ce qui rejoint les éléments du Modèle de milieu de vie de qualité de Spirduso (1995), qui peut s'adapter aux aînés au sein d'une résidence privée. Le prochain chapitre présente la méthodologie privilégiée, afin de répondre aux questions, principale et secondaire, de la présente recherche.

ClicCours.com

Chapitre 3  
La méthodologie

### 3.1 La méthodologie

Le présent chapitre aborde la planification méthodologique de la recherche, en vue de la collecte, du traitement, de l'analyse, de l'interprétation des données. Il présente les huit étapes de la méthodologie inhérente à cette étude de cas, soit : le type d'étude, la population à l'étude, les procédures d'échantillonnage, les dimensions et les thèmes à l'étude, l'instrument de collecte de données, la stratégie d'analyse des données, les forces et les limites de l'étude, la stratégie de validation et les précautions éthiques. Ces étapes mènent à la synthèse compréhensive des données dans le but de répondre aux objectifs et aux questions de la recherche.

#### 3.1.1 Le type d'étude

Une approche qualitative de nature exploratoire, à l'aide d'entrevues semi-dirigées, a été privilégiée afin de mener la présente étude de cas. Celle-ci a été réalisée afin d'explorer et de décrire le phénomène à l'étude, de manière détaillée, soit la relation entre la participation au Festival de poésie de la résidence Les Jardins de Renoir de Laval et la socialisation des aînés y ayant participé. La raison de ce choix se justifie et s'explique par « son caractère révélateur et son potentiel de découverte » (Roy, 2009; cité dans Gauthier, 2009, p. 215; Gagnon, 2012; Yin, 2014). Yin (1989; cité dans Albarello, 2011), définit l'étude de cas ou de site de la façon suivante : « [...] recherche empirique qui étudie un phénomène contemporain dans un contexte réel, lorsque les frontières entre le phénomène et le contexte n'apparaissent pas clairement, et dans laquelle on mobilise des sources empiriques multiples » (p. 21).

Le phénomène et le contexte de la présente étude de cas portent sur la relation entre la participation à un projet culturel et la socialisation des aînés au sein des résidences privées au Québec. Plus précisément, le but de l'étude est de mieux connaître et comprendre la relation entre la participation au Festival de poésie de la résidence privée Les Jardins de Renoir de Laval, dans le cadre de la certification obligatoire des résidences privées au Québec et du programme Qualité Logi-être touchant la mise en application des normes Loisirs et la socialisation des aînés y ayant participé. Puisque cette méthode est « rattachée à un paradigme qualitatif et compréhensif » (Albarello, 2011, p. 133), elle est à la fois légitime et son utilisation est pertinente pour atteindre les objectifs et répondre aux questions de la recherche. De manière spécifique, elle vise l'exploration en profondeur d'un site bien délimité, dans le but de produire un savoir et une compréhension d'un phénomène peu connu, selon le point de vue des personnes concernées par le cas (Fortin & Gagnon, 2010; Gagnon, 2012).

Tel que présenté aux prochains paragraphes, le phénomène à l'étude conduit à un choix raisonné du cas, en précisant le point de départ, la fin, de même que la délimitation temporelle et spatiale du site, en vue de déterminer la population ciblée et les dimensions faisant partie du cas à l'étude (Albarello, 2011).

### 3.1.2 La population à l'étude

La population à l'étude se compose des personnes ayant participé au Festival de poésie, de la résidence Les Jardins de Renoir de Laval. De plus, dans le contexte où les besoins culturels et sociaux sont très peu ou pas considérés chez les aînés, tel que souligné au chapitre de la problématique, le choix de cette population est d'autant plus approprié.

D'après les conclusions de plusieurs études (Jeannotte, 2003; CQL, 2011; Raymond, Sévigny & Tourigny, 2012; Toepoel, 2012; Leclerc & Paradis, 2013; Simard, Casemajor & Sugàr, 2014), la participation à des loisirs culturels favorise la socialisation et le tissage de liens plus forts entre les individus. Ce constat, à lui seul, suscite un vif intérêt pour la conduite de la présente étude chez les aînés ayant des besoins culturels et sociaux particuliers, dans le contexte du vieillissement de ce segment de la population et de l'espérance de vie accrue (Gagnon, 2012; ISQ, 2014; UQÀM, 2012).

D'une part, afin de déterminer l'échantillon à l'étude, les critères de participation visent à inclure les personnes dont l'âge se situe entre 60 ans et 95 ans et dont l'état de santé est considéré comme stable, permettant ainsi de participer au Festival de poésie de la résidence privée Les Jardins de Renoir de Laval. D'autres critères visent à en exclure celles qui n'y ont pas participé (Fortin & Gagnon, 2010). De plus, les aînés visés par l'étude doivent vivre à la résidence privée où s'est déroulée le Festival de poésie, en 2010.

### 3.1.3 Les procédures d'échantillonnage

Les personnes sélectionnées aux fins de la présente étude correspondent au but recherché, soit de mieux connaître et comprendre la relation entre la participation à un projet culturel (Festival de poésie) et la socialisation des aînés au sein d'une résidence privée dans la région de Laval. Dans un premier temps, considérant que le but de la recherche est de recueillir des données pertinentes en relation avec l'objet d'étude, la taille de l'échantillon suggéré est de dix personnes. Ce nombre s'avère réaliste puisqu'il semble que ce soit après la sixième et septième entrevue que l'information est habituellement riche en signification (Mongeau, 2011).

De plus, l'auteur estime que la saturation est atteinte après de sept à douze entrevues. Par ailleurs, Fortin & Gagnon (2010) suggèrent de réaliser de six à dix entrevues pour atteindre cet objectif de saturation. Dans un second temps, considérant les critères d'inclusion et d'exclusion, un échantillon par choix raisonné et intentionnel est suggéré afin de représenter le phénomène à l'étude (Fortin & Gagnon, 2010, p. 235). L'un des avantages de cette méthode d'échantillonnage est qu'elle est peu coûteuse et facile d'utilisation, tout en permettant de choisir des personnes susceptibles de répondre aux objectifs et aux questions de recherche (Beaud, 2009; cité dans Gauthier, 2009; Gagnon, 2012).

Suite à la réception du Certificat éthique, dont le numéro est : CER-15-213-07.13, le recrutement des participants a été effectué sur la base de leur participation au Festival de poésie, de la résidence privée Les Jardins de Renoir de Laval. Les personnes ont été contactées par téléphone par la chercheuse, au mois de juin 2015, afin de les inviter à participer à ce projet de recherche, portant sur la relation entre leur participation au Festival de poésie et leur socialisation au sein de cette résidence privée. Selon leur souhait de participer à la recherche, un rendez-vous a été fixé avec les participants, afin de leur transmettre une lettre d'information au sujet du projet, ainsi qu'un formulaire de consentement libre et éclairé. Une semaine de réflexion leur a été accordée, après la lecture de ces documents, afin de leur permettre de prendre leur décision. Au préalable, ils ont été informés qu'ils pouvaient poser toutes leurs questions d'information à la chercheuse, selon leurs besoins, soit sans risque d'éprouver de pression de sa part.

Une fois que les participants ont dûment accepté de participer à l'étude, ceux-ci devaient remettre le formulaire de consentement libre et éclairé (voir Annexe C) signé à la réception de la résidence privée, à l'intention de la chercheuse ou le lui remettre en main propre, selon leur préférence.

Subséquentement, la chercheuse a recontacté les participants pour leur fixer un rendez vous, les rendez-vous ont été fixés entre le 25 et le 30 juin 2015, au lieu et à l'heure convenus avec les participants. Puis, des entrevues semi-dirigées ont été réalisées par une assistante de recherche, en raison de la proximité de la chercheuse avec les participants, au sein du site à l'étude. À cet effet, les participants ont été recontactés par téléphone par l'assistante de recherche, afin d'annoncer sa venue pour l'entrevue, tout en vérifiant qu'ils désiraient toujours participer à l'étude. Lorsque leur réponse était positive, l'assistante de recherche se présentait au lieu et à l'heure choisis par le participant, tel que convenu, pour la réalisation de l'entrevue. Parmi les participants au Festival de poésie, une personne a refusé de participer, préférant ne pas partager son vécu à ce sujet. Deux personnes étaient décédées et deux autres déménagées. Ce qui explique l'échantillon réduit.

#### 3.1.4 Les dimensions et les thèmes à l'étude

Les dimensions à l'étude ont pour objectif d'orienter la réalisation du guide d'entrevue (Voir Annexe A) (Fortin & Gagnon, 2010). Le guide d'entrevue semi-dirigée comprend trois dimensions : la dimension de la participation, celle de la socialisation et, enfin, celle de la relation entre la participation et la socialisation. Ces dimensions permettent d'identifier des thèmes découlant du cadre théorique et conceptuel. Celles-ci servent à recueillir le point de vue des participants, dans le but de mieux connaître et comprendre la relation entre la participation à un projet culturel, soit le Festival de poésie de la résidence privée Les Jardins de Renoir de Laval, et la socialisation chez les aînés y ayant participé. Le guide d'entrevue semi-dirigée vise également à dégager une synthèse des apports significatifs de l'expérience de loisirs culturels, telle que vécue, chez les participants. Le tableau 4 présente les dimensions et les thèmes à l'étude.

Tableau 4

## Dimensions et thèmes à l'étude

Dimensions	Thèmes
<p>I. La participation</p> <p>Altintas &amp; al., 2010; Bourdieu, 1980; Dou Goarin, 2014; Héту, 2007; Jeannotte, 2003; Leclerc et Paradis, 2013; Réseau FADOQ, 2013; Toepoel, 2012</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participation aux activités du Festival de poésie</li> <li>• Participation aux activités de préparation du Festival de poésie</li> <li>• Participation aux activités de prolongement du Festival de poésie</li> <li>• Pratiques culturelles durant la jeunesse et actuellement</li> </ul>
<p>II. La socialisation</p> <p>Brault, 2009; Carbonneau, 2011; Csikzentmihalyi, 2006; CQL, 2011; Dadoun, 2011; Daigle, 2007; Gognalons-Nicolet, 2008; Grenade &amp; Boldy, 2008; Jeannotte, 2003; Lapointe &amp; Garon, 2011; MSSS, 2004a; Purhonen, Gronow &amp; Rahkonen, 2011; Raymond, Sévigny &amp; Tourigny, 2012; Rogers &amp; Raisonnier, 2007; Simard, Casemajor &amp; Sugàr, 2014</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Valeur des liens sociaux</li> <li>• Créativité</li> <li>• Goûts, intérêts et préférences aux plans social et culturel</li> </ul>
<p>III. La relation entre la participation et la socialisation</p> <p>Altintas &amp; al., 2010; Bédard, 2011; Charpentier, 2010; Darmon &amp; de Singly, 2010; Dou Goarin, 2014; Héту, 2007; Leclerc &amp; Paradis, 2013; MSSS, 2004a; 2008; Pelissier, Larocque &amp; Gineste, 2007; Poitrine, 2009; Réseau FADOQ, 2013; Singleton, Forbes &amp; Agwani, 1993; Toepoel, 2012</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participation au Festival de poésie et vie sociale</li> <li>• Expérience vécue aux plans social et culturel</li> </ul>

### 3.1.5 Les instruments de collecte de données

L'une des caractéristiques témoignant de la qualité d'une étude de cas est de pouvoir s'appuyer sur diverses sources de données. Pour cette raison, plusieurs méthodes et sources de données ont été utilisées, telles que recommandées par différents auteurs (Albarello, 2011; Roy, 2009; cité dans Gauthier, 2009). Notamment, la source principale de collecte des données, soit le guide d'entrevue semi-dirigée, a été utilisée afin de recueillir la perception des aînés ayant participé au Festival de poésie de la résidence privée Les Jardins de Renoir de Laval (Gagnon, 2012).

La première section du guide d'entrevue présente la dimension à l'étude qui fait référence à la participation. Cette dimension aborde les sous-dimensions suivantes : la participation aux activités du Festival de Poésie, à celles de la préparation et du prolongement de celui-ci, ainsi que les pratiques culturelles chez les participants durant leur jeunesse et actuellement. La deuxième section présente la dimension faisant référence à la socialisation et aborde les sous-dimensions de la valeur des liens sociaux, de la créativité, des goûts, des intérêts et des préférences aux plans social et culturel. La troisième section présente la dimension faisant référence à la relation entre la participation et la socialisation et aborde les sous-dimensions de la participation au Festival de poésie, des relations sociales et de l'expérience de loisirs culturels telle que vécue aux plans social et culturel. La quatrième section du guide est composée des questions sociodémographiques, qui permettent de dresser le portrait des participants, selon l'âge, le sexe, la scolarité, l'occupation ou la profession. Enfin, la cinquième et dernière section invite à la conclusion pour les participants désirant ajouter des commentaires.

Le guide d'entrevue semi-dirigée découlant du cadre théorique et conceptuel aborde les dimensions sociales et culturelles sous-jacentes à l'expérience de participation à un projet culturel. Il comprend des questions relatives à la relation entre la participation au Festival de poésie et la socialisation des aînés au sein d'une résidence privée dans la région de Laval. Plus particulièrement, le guide d'entretien vise à recueillir la perception et le point de vue des participants, faisant suite à leur expérience de loisirs culturels telle que vécue au plan de la socialisation (Grawitz, 2001; Savoie-Zajc, 2009; citée dans Gauthier, 2009).

Une pré-expérimentation du guide d'entrevue semi-dirigée a été menée auprès d'une personne ayant participé au Festival de poésie. Cette personne avait accepté de participer à l'étude. Toutefois, suite à la lecture de la lettre d'information avec des membres de sa famille, elle a préféré se retirer, en expliquant que l'entrevue pourrait être trop longue pour elle. Suite à ce refus, le guide d'entrevue a été raccourci de 30 minutes pour ne pas rebuter d'autres participants. Cette expérience a convaincu la chercheuse de ne pas pré-expérimenter à nouveau le guide d'entrevue semi-dirigée en raison du nombre limité de personnes ayant participé au Festival de poésie<sup>18</sup>. Enfin, l'échantillon final est formé de sept participants.

Néanmoins, à la suite de la première entrevue semi-dirigée, la chercheuse et l'assistante de recherche ont rencontré la directrice de recherche pour valider cette première entrevue. Suite à cette rencontre, aucun changement majeur n'a été apporté au guide d'entrevue semi-dirigée. Cette étape a permis d'assurer la continuité de la collecte de données, telle que proposée au départ.

---

<sup>18</sup> Sur un total de 12 personnes, seulement huit étaient accessibles.

De plus, un journal de bord a été tenu dès le début de la collecte de données, servant à conserver la trace des comptes rendus, afin d'atteindre une meilleure compréhension du phénomène à l'étude et d'assurer la profondeur et la qualité de l'interprétation globale du cas (Albarello, 2011; Roy, 2009; cité dans Gauthier, 2009; Lejeune, 2014).

Par ailleurs, d'autres types de données ont été recueillis. Celles-ci se basent sur des « traces objectivées », c'est-à-dire sur la documentation produite dans le cadre du cas à l'étude et de l'observation directe au sein du milieu à l'étude, dans le but de porter un regard attentif sur l'environnement physique et social dans lequel s'est déroulée la participation au Festival de poésie de la résidence privée Les Jardins de Renoir de Laval. Ces étapes ont mené à une description détaillée du cas<sup>19</sup> dans son contexte social et historique (Voir annexe E) (Abarello, 2011; Gagnon, 2012). Ces outils de collecte de données ont fait l'objet d'une stratégie d'analyse.

### 3.1.6 La stratégie d'analyse des données

Dans le cadre de la présente recherche, le processus d'analyse qualitative des données est privilégié. Ce processus consiste à coder, à l'aide de mots clés, à catégoriser et à organiser des données issues des transcriptions (verbatim), au terme des entretiens individuels (Grawitz, 2001; Savoie-Zajc, 2009; citée dans Gauthier, 2009; Fortin & Gagnon, 2010; Lejeune, 2014).

Dès le début des entrevues semi-dirigées, le journal de bord sert à noter les éléments pouvant en ressortir, en visant à conserver la trace des données pertinentes (Lejeune, 2014; Paillé & Mucchielli, 2012).

---

<sup>19</sup> Voir Annexe E : Historique du Festival de poésie.

Selon les données recueillies, des codes et des catégories mutuellement exclusives ont été élaborés, afin de dégager les unités de signification se rapportant aux thèmes similaires, aux différences ou aux thèmes émergents, selon la perception et le vécu des participants, et ce, en vue d'en faciliter l'analyse. Des matrices ont été réalisées afin de regrouper les dimensions à l'étude (Albarello, 2011). À la suite de quoi, une synthèse des données a été réalisée pour dégager les apports significatifs de l'expérience de loisirs culturels, telle que vécue au plan de la socialisation chez les aînés, suite à leur participation au Festival de poésie de la résidence privée Les Jardins de Renoir de Laval.

Une fois les verbatim transcrits, ceux-ci ont été soumis aux participants, en vue d'en valider le contenu, tel qu'interprété par la chercheuse (Fortin & Gagnon, 2010). Cette étape a fait place à l'identification des forces, des faiblesses, des limites de l'étude et la stratégie de validation.

### 3.1.7 Les forces et les limites de l'étude, la stratégie de validation

Puisque la chercheuse principale fait partie du site à l'étude « comme professionnelle en loisirs », la situation est à la fois favorable au plan de l'accessibilité des données et de la confiance mutuelle entretenue avec les participants à l'étude. Cette situation a probablement facilité la participation des aînés à l'étude, dans une certaine mesure. À l'inverse, elle représentait une difficulté et un biais, par le caractère de proximité avec ces personnes. Dans le cadre de cette recherche, la force de l'étude de cas, à l'aide d'entrevues semi-dirigées, réside dans le fait de produire des données à la fois riches et descriptives, selon la perception des participants. Une autre force est qu'il s'agit d'une méthode peu coûteuse au plan financier.

De plus, les avantages de l'étude de cas permettent de multiples observations sur le site à l'étude, ce qui favorise la cueillette d'informations détaillées au sujet d'un phénomène peu connu, tout en fournissant des aspects importants d'un point de vue social (Albarello, 2011). La valeur de l'étude de cas est également reconnue pour la recherche de type exploratoire (Gagnon, 2012; Gauthier, 2009), puisqu'elle contribue à la compréhension d'un phénomène social, tel qu'envisagé dans le cadre de la présente recherche (Yin, 2014). Toutefois, tel que mentionné précédemment, certaines limites ont été reconnues et identifiées, puisque les participants peuvent être influencés par le désir de plaire ou de rendre service à la chercheuse, lors des entrevues semi-dirigées. Ce phénomène de « désirabilité sociale » peut limiter la crédibilité des informations divulguées (Savoie-Zajc, 2009; citée dans Gauthier, 2009).

De plus, en termes de limites, on reproche à l'étude de cas son absence de rigueur scientifique, de sorte que les résultats d'une telle étude peuvent être difficilement généralisés à d'autres populations ou situations analogues. Cependant, en raison de la nature de l'échantillon, qui comprend uniquement des personnes ciblées en raison de leur participation au Festival de poésie de la résidence privée les Jardins de Renoir de Laval, les résultats, bien que modestes, pourront être utiles à la fois au milieu à l'étude et inspirer des milieux similaires sur la tenue d'activités culturelles en résidence privée pour aînés. Cette étude ne prétend donc pas à la représentativité générale. Pour surmonter et maîtriser les limites de l'étude (par exemple, le biais de désirabilité sociale), une assistante de recherche a effectué toutes les entrevues semi-dirigées, afin que les participants puissent prendre une décision libre et éclairée de participer ou non à l'étude, et ce, sans crainte de déplaire à la chercheuse. À cet égard, la lettre d'information qui leur a été remise clarifiait le fait que le but ultime de cette recherche vise à favoriser la construction du savoir et le maintien de bonnes pratiques professionnelles en loisir au sein des résidences privées au Québec.

Cette mise en contexte est présentée, afin que les participants communiquent leurs points de vue et perceptions, de manière libre et éclairée, au sujet de la relation entre leur participation au Festival de poésie de la résidence privée Les Jardins de Renoir de Laval, et la socialisation des aînés y ayant participé.

Pour surmonter les biais possibles, une stratégie de validation a été utilisée, par la triangulation des données recueillies, afin de mettre en perspective les perceptions qui étaient différentes ou identiques, en vue d'en comprendre la signification, selon la perception des personnes faisant partie du cas à l'étude. À cet effet, le journal de bord, dès le début de la collecte de données, a servi à camper les réflexions personnelles et les notes de comptes rendus opérationnels, portant à la fois sur le déroulement des entretiens semi-dirigés et leur transcription, en vue de colliger toutes les informations s'y rapportant, et ce, dans le but d'atténuer les biais pouvant invalider les données de la recherche (Lejeune, 2014). Ces précautions ont été prises en vue de préserver la neutralité et l'objectivité de la chercheuse, tel que préconisé par Albarello (2011) : cette recommandation a été mise en application par la chercheuse afin de garantir davantage d'objectivité à la recherche. À cet effet, la préparation des entrevues semi-dirigées a été réalisée en dehors des heures de travail de la chercheuse, étant donné que la recherche se tenait sur le lieu des activités professionnelles de celle-ci, tel que préconisé par Albarello (2011) :

[...] si j'avais réellement dû faire une recherche sur mon lieu de travail, il m'aurait fallu mettre en place une structure garantissant plus d'objectivité, comme par exemple clairement séparer mes heures de travail de mes heures de recherche, et préparer les entretiens comme si je ne connaissais pas les personnes ou profiter de cette connaissance pour aller plus profondément dans l'analyse, tout en vérifiant d'abord si ce que je pense est bien ce qui est vécu... (p. 69)

Bref, malgré les précautions qui ont été prises, les limites identifiées sont réelles, tout en reconnaissant que l'analyse qualitative demeure enrichissante et apporte un éclairage sur la tenue d'activités culturelles en résidence privée pour aînés au Québec.

### 3.1.8 Les précautions éthiques

Dans le cadre de ce mémoire, des mesures ont été prises, selon les règles de l'éthique en recherche, afin de respecter les droits et libertés des participants. Dans un premier temps, une relation de confiance avec les sujets de la recherche a été créée et maintenue, afin d'obtenir l'autorisation de la direction générale de la résidence privée Les Jardins de Renoir de Laval, pour mener les entrevues semi-dirigées. Dans un deuxième temps, le déroulement de la collecte des données a débuté à la suite de la réception de l'approbation du Certificat éthique émis par le Comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains (CÉRÊH) de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR). Dans un troisième temps, les participants à la recherche ont été invités à signer un formulaire de consentement libre et éclairé, contenant les informations pertinentes au sujet de l'étude en cours, soit le but, les objectifs, les avantages et les inconvénients de participer à la recherche (Mongeau, 2011). Les participants ont également été assurés de la confidentialité des données recueillies. Pour y arriver, un numéro de cas pour chacun des participants a été utilisé, lors de la rédaction des résultats de la recherche, afin de préserver leur anonymat (Crête, 2009; citée dans Gauthier, 2009). Toutefois, malgré ces précautions éthiques, puisqu'un risque existe toujours que des participants soient identifiés, en raison de la documentation écrite et visuelle sur le Festival de poésie de la résidence privée Les Jardins de Renoir de Laval, qui mentionne le nom des personnes faisant partie du cas à l'étude, ce risque a été identifié et mentionné à la direction générale et aux participants dans la lettre d'information.

Cette mention avait pour but de leur permettre de décider, de manière libre et éclairée, s'ils désiraient ou non maintenir leur participation à l'étude. Par ailleurs, le formulaire de consentement libre et éclairé incluait le numéro du Certificat éthique et les coordonnées de la chercheuse principale, en vue de pouvoir être contactée aisément et en tout temps par les participants, et ce, à toutes les étapes de la collecte de données. Ceux-ci ont été également informés qu'ils étaient libres en tout temps de se retirer de l'étude en cours, même une fois les entrevues semi-dirigées débutées, et ce, sans devoir fournir de motifs ou d'explications à la chercheuse ou à l'assistante de recherche, selon les normes de l'éthique en vigueur en recherche (Fortin & Gagnon, 2010). De plus, la présente démarche méthodologique s'est appuyée sur une revue de la littérature clairement identifiée dans le respect des droits d'auteurs et du savoir scientifique, de sorte que le lecteur puisse avoir accès aux références signifiées dans le mémoire.

Enfin, les bienfaits découlant de la présente recherche visent à faire une différence, tant dans la vie des aînés que dans celle des professionnels en loisir, œuvrant auprès de cette clientèle. Pour cette raison, les avantages de la mener apparaissent plus grands que les inconvénients, ce qui en justifie la pertinence à la fois sociale et scientifique. Le prochain chapitre présente les résultats de la présente étude.

## Chapitre IV

### Les résultats

#### 4.1 La présentation des résultats

La présentation des résultats se compose de l'étape rappelant brièvement les caractéristiques du milieu où les entrevues semi-dirigées ont été réalisées, de même que les données sociodémographiques des participants à l'étude. La présentation est suivie de l'analyse, de l'interprétation et de la discussion des résultats, en lien avec la revue de la littérature. Le chapitre se termine par la synthèse des résultats.

Les résultats de la présente étude se situent en lien avec les trois dimensions que sont la participation, la socialisation et la relation entre la participation à un projet culturel (Festival de poésie) et la socialisation des aînés y ayant participé au sein d'une résidence privée dans la région de Laval. Les questions du guide d'entrevue semi-dirigée (Voir Annexe A) permettent d'identifier les dimensions à l'étude. Le tableau 5 présente la synthèse des résultats sur les trois dimensions à l'étude et les sous-dimensions, au nombre de 11, qui ressortent des entrevues semi-dirigées, réalisées dans le cadre de la présente étude de cas.

Tableau 5

Synthèse des résultats sur les dimensions et sous-dimensions  
émergeant des entrevues semi-dirigées

Participation	Socialisation	Relation entre la participation et la socialisation
<ul style="list-style-type: none"> <li>• La créativité, la découverte et l'importance de l'esthétique</li> <li>• Le maintien de l'autonomie et la stimulation cognitive</li> <li>• La confiance en soi</li> <li>• Les pratiques culturelles durant la jeunesse et aujourd'hui</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les pertes, les deuils et les sentiments de solitude</li> <li>• L'importance des liens familiaux, amicaux et des échanges</li> <li>• Les constats au sujet des goûts, les intérêts et les préférences aux plans social et culturel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'importance de connaître de nouvelles personnes</li> <li>• L'importance de la culture</li> <li>• L'importance de la valorisation, de la reconnaissance et du sentiment d'appartenance</li> <li>• Les aspirations et les commentaires des participants</li> </ul>

Les résultats découlant de la question principale de recherche sont issus de l'ensemble des réponses aux questions du guide d'entrevue semi-dirigée (Voir annexe A), à l'exception des questions 3.5 et 3.6, qui permettent de répondre à la question secondaire de recherche. Voici, à titre de rappel, les questions de recherche, principale et secondaire.

Question principale de recherche :

-Quelle est la relation entre la participation à un projet culturel dans le cadre de la certification obligatoire des résidences privées au Québec et du programme Qualité Logi-être touchant la mise en application des normes Loisirs et la socialisation des aînés au sein d'une résidence privée dans la région de Laval?

Question secondaire de recherche :

- Quels sont les apports significatifs de l'expérience de loisirs culturels telle que vécue au plan de la socialisation chez les participants?

Avant de procéder à la présentation des résultats, voici un bref rappel des caractéristiques du milieu à l'étude et des données sociodémographiques des participants.

#### 4.1.1 Les caractéristiques du milieu à l'étude

Le milieu à l'étude est la résidence privée Les Jardins de Renoir de Laval, ce milieu d'hébergement de plus de 600 aînés autonomes et semi-autonomes existe depuis 1988.

#### 4.1.2 Les données sociodémographiques des sujets à l'étude

Les données sociodémographiques concernent le sexe, l'âge, le niveau de scolarité et l'occupation des personnes durant leur jeunesse. Le tableau 6 présente les données sociodémographiques des participants à l'étude.

Tableau 6

Données sociodémographiques des participants à l'étude

Cas	Sexe	Âge	Niveau de scolarité	Occupation durant la jeunesse
1	F	Entre 70 et 80	Université	Gestion administrative
2	F	85	Maîtrise	Enseignante Agente pédagogique au Ministère de l'éducation Recherchiste
3	F	88	9 <sup>e</sup> année et culture personnelle Cours d'écriture, d'anglais et de français	Secrétaire pour l'industrie
4	F	81	B.A. En enseignement B.A. En sociologie M.A. En sociologie	Enseignante
5	F	91	Université Conservatoire	Enseignante Infirmière Journaliste Téléphoniste
6	F	90	B.A. En lettre Cours scientifique Cours de secrétariat	Secrétaire
7	F	88	11 <sup>e</sup> année	Secrétaire médicale

Les participants de l'échantillon sont toutes des femmes dont l'âge se situe entre 70 et 91 ans et elles vivent toutes à la résidence privée Les Jardins de Renoir de Laval. Cette situation coïncide avec la littérature mentionnant que ce sont souvent des femmes qui s'intéressent aux activités culturelles (Purhonen, Gronow, & Rahkonen, 2011). Le niveau de scolarité des participants se situe de la 9<sup>e</sup> année à la maîtrise et leurs occupations durant leur jeunesse sont : agente pédagogique au ministère de l'Éducation, gestionnaire administrative, secrétaire, enseignante, infirmière et journaliste, secrétaire et recherchiste. Certains participants ont cumulé plusieurs occupations au cours de leur vie.

#### 4.1.3 Le traitement des données

Le traitement des données a été effectué au moyen de matrices qui ont contribué à l'organisation des 11 sous-dimensions ayant émergé, à la suite de la collecte des données. Ces matrices ont servi à la présentation de l'analyse, de l'interprétation et de la discussion des résultats. Les matrices de résultats sont considérées comme l'un des outils typiques de l'étude de cas, selon Albarello (2011).

#### 4.1.4 L'analyse, l'interprétation et la discussion des résultats

Les résultats sont analysés et interprétés. Ils se terminent par une discussion à la lumière des résultats obtenus à la suite du traitement des données. Ces résultats sont observés en lien avec d'autres études, telles que celles qui sont identifiées dans la revue de la littérature. Ils sont présentés en fonction des trois dimensions à l'étude, soit la participation, la socialisation et la relation entre la participation à un projet culturel (Festival de poésie) et la socialisation des aînés y ayant participé, au sein d'une résidence privée dans la région de Laval.

##### 4.1.4.1 La dimension de la participation

La dimension de la participation porte sur la manière dont les participants ont vécu les différentes activités du Festival de poésie, les bienfaits généraux qu'ils en ont retirés et une dernière section concerne leurs pratiques culturelles durant la jeunesse et aujourd'hui. La matrice des résultats de la dimension de la participation au Festival de poésie fait ressortir quatre sous-dimensions, à la suite des entrevues semi-dirigées, menées auprès des participants de l'échantillon.

Les sous-dimensions de la participation consistent en : 1) la créativité, la découverte et l'importance de l'esthétique; 2) le maintien de l'autonomie et la stimulation cognitive; 3) la confiance en soi; 4) les pratiques culturelles durant leur jeunesse et aujourd'hui.

#### 4.1.4.1.1 La créativité, la découverte et l'importance de l'esthétique

Les résultats liés à la participation au Festival de poésie de la résidence privée Les Jardins de Renoir de Laval font ressortir la sous-dimension de la créativité, la découverte et l'importance de l'esthétique. À ce titre, les perceptions des participants font remarquer l'importance de faire de nouvelles expériences amenant la créativité, la découverte et l'esthétique. Ces aspects ressortent des perceptions des participants en coïncidant avec ce qu'en disent certains auteurs au sujet de la théorie de la créativité (Costa, 1992; Gognalons-Nicolet, 2008; McCrae, 1987). Cette théorie, axée sur une approche globale centrée sur la personne, invite à valoriser les ressources encore disponibles chez la personne, même dans des situations plus difficiles. Comme le signale Gognalons-Nicolet (2008), la créativité est caractérisée par plusieurs éléments : l'imagination active, une sensibilité esthétique, une attention portée aux sentiments intimes et une considération pour la diversité et la curiosité intellectuelle. Ces éléments se reflètent dans les résultats de la présente étude, notamment par les mots et les expressions choisis pour partager le vécu des participants, tels que cités dans l'extrait suivant :

J'ai participé aux activités du Festival de poésie avec beaucoup d'enthousiasme... C'était comme une découverte... Bien, on a découvert que les activités intellectuelles avaient leur place dans une maison de personnes âgées. [...] La plupart des gens ont réussi des choses magnifiques. (Cas 4)

Un autre participant associe sa participation en considérant le côté esthétique et créatif du Festival de poésie et la manière dont il s'est traduit en actions à la résidence privée :

La poésie, ça vient me chercher [...]. Je trouvais que c'était très bien organisé. C'était un très beau projet pour une résidence et le fait que, tout de même, 12 personnes au départ y ont participé, je trouvais ça intéressant et, euh, y avait des styles tout à fait différents. C'était très diversifié. Alors, tout le montage de ce festival a commencé par les poèmes. (Cas 2)

Les perceptions des participants vont dans le sens qu'ils veulent se retrouver au sein d'un milieu de vie physique et humain où il y a présence de loisirs culturels stimulants et intéressants, en termes de créativité, de découverte et de l'importance de l'esthétique. Ces propos témoignent de la vitalité des aînés au sein d'un milieu de vie mettant en application la norme ministérielle : « Présence de loisirs variés », notamment par des activités organisées d'expression et de création favorisant la socialisation, telles que recommandées par le Manuel de certification obligatoire des résidences privées (MSSS, 2013) et la norme Loisirs du programme Qualité Logi-être (Réseau FADOQ, 2013a). La créativité des participants se traduit, entre autres, sous forme de mots et de poèmes, ce qui valide la théorie de la créativité (Rogers, 1968). À cet effet, la réalisation du recueil de poésie et le parcours poétique exposé en permanence à la résidence Les Jardins de Renoir de Laval, témoignent de la créativité des participants au Festival de poésie (voir photos à l'annexe F).

À ce titre, le fait que les aînés aient participé à cette activité culturelle est une indication claire que ce type d'activité doit être encouragé, afin de favoriser la participation et répondre aux besoins de socialisation de cette clientèle, tel que proposé par nombre d'auteurs (Carbonneau, 2011; Delisle, Boulanger & Marier, 1992; Rutten, 2003). La participation à des activités de poésie peut aisément s'envisager dans des milieux similaires.

De plus, la chronologie des événements du Festival de poésie fait penser que cette expérience de loisirs culturels a pu inciter d'autres aînés, au sein de la même résidence privée, à participer à ce type d'activités, au fil des ans, et à en apprécier la richesse; ces activités pouvant contribuer à développer leur capital social et culturel (*habitus*) dans la collectivité.

#### 4.1.4.1.2 Le maintien de l'autonomie et la stimulation cognitive

Les résultats liés à la participation au Festival de poésie de la résidence privée Les Jardins de Renoir de Laval font ressortir la sous-dimension du maintien de l'autonomie et de la stimulation en termes d'habiletés cognitives, entre autres, pour retarder le vieillissement. Les perceptions, telles que citées par ces deux participants, évoquent avec conviction l'importance de ces maintiens,

[...] Je trouve que, pour ici, cette créativité-là que je trouve absolument importante pour notre cognitif, toujours pour retarder le vieillissement. Ce que ça m'apporte, c'est d'avoir le plaisir de penser lorsqu'on nous donne un thème [...], de penser à ce que je pourrais bien dire. J'pense dans ma tête. Tout se fait dans ma tête. Je le mets sur papier. (Cas 1)

Très important [...] pour garder sa mémoire et s'empêcher de vieillir. Très important. [...] Y avait invité les gens à faire de la poésie. Et comme j'aime beaucoup la poésie, j'ai dit : « je vais y aller! ». J'attends pas que tout le monde décide. Je décide, j'le pense, j'le fais ». (Cas 3)

Les perceptions des participants vont dans le sens que la participation au Festival de poésie crée le plaisir de penser, de décider et de faire par soi-même des activités culturelles significatives. Selon ces perceptions, l'expérience semble stimulante en termes cognitifs, tout en se situant dans le sens des écrits (Csikentmihalyi, 2006; Putman, 2000; Toepoel, 2008), au sujet de l'autonomisation des personnes âgées par la participation à des loisirs culturels favorisant leur socialisation.

Ces perceptions font émerger l'idée que les aînés autonomes et semi-autonomes sont davantage capables de décider par eux-mêmes du type d'activité à laquelle ils veulent s'adonner durant leur temps libre. Ils nous laissent entrevoir leur capacité à se prendre en main tout au long du cycle de vie. Une offre de loisirs culturels en adéquation avec les habiletés cognitives des personnes est d'autant plus souhaitable dans le contexte de l'espérance de vie accrue. Les loisirs culturels, par le biais d'activités d'expression et de création peuvent répondre et pourvoir aux besoins de socialisation souhaités par les aînés, tels que relaté lors d'une enquête à ce sujet (MSSS, 2008).

À cet effet, la participation des aînés au Festival de poésie de la résidence privée Les Jardins de Renoir de Laval, peut susciter et motiver d'autres personnes âgées à s'engager dans la collectivité (Jeannotte, 2003), tant au sein du milieu à l'étude, que dans des milieux de vie similaires. En ce sens, il peut inspirer d'autres milieux à réaliser des projets de nature culturelle. Le maintien de la mise en œuvre de loisirs variés, en particulier des loisirs culturels, est à valoriser dans les nombreuses résidences privées pour aînés sur le territoire québécois, en vue de garder les personnes âgées actives, prévenir leur déclin cognitif et leur permettre de s'adapter le mieux possible à un nouveau milieu de vie, tout en retardant le vieillissement à la fois cognitif et physique. Cette conviction rejoint celle de plusieurs auteurs (Bickerstaff-Charron, 2006; Brault, 2009; Rutten, 2003; Toëpoel, 2012; Wang & al., 2002), au sujet de l'importance de pourvoir au maintien de l'autonomie des aînés au sein des résidences privées au Québec, par la participation à des activités qui impliquent des projets de nature culturelle.

#### 4.1.4.1.3 La confiance en soi

Les résultats liés à la participation au Festival de poésie de la résidence privée Les Jardins de Renoir de Laval font ressortir la sous-dimension de la confiance en soi. Cet aspect est présent dans les perceptions, surtout chez les participants qui doutent d'eux-mêmes et de leurs capacités en ce domaine, tel que cité dans les deux extraits suivants :

C'est drôle, ça m'a donné de l'assurance, parce que je doutais de mon talent. Et puis, je sais pas, ça m'a donné un peu plus de courage de continuer. (Cas 3)

Disons que les rencontres préparatoires à cette apothéose, notre livre mots de rêves, disons que ça été assez ardu, assez ardu, parce que les gens doutaient d'eux-mêmes. Alors, on n'était pas sûres qu'on pouvait collaborer à quelque chose de ce genre là, même si nous étions des personnes qui lisaient beaucoup ces choses-là. Est-ce qu'on est vraiment capables d'écrire des poèmes? Puis, on pensait qu'on était obligées de suivre des règles strictes. Alors, ça, ça nous avaient énervées au début. Mais, après, on a vu qu'on pouvait avoir une poésie libre. Alors là, ça changé l'atmosphère [...]. Ça donné confiance aux gens. (Cas 4)

Cette sous-dimension ressort des perceptions des participants en coïncidant avec ce qu'en disent certains auteurs au sujet du milieu de vie de qualité qui doit susciter, entre autres, la confiance en soi et le renforcement des capacités favorisant la socialisation (Pellissier, Larocque & Gineste, 2007). Selon l'étude de Carbonneau (2011), les besoins et les attentes en matière de loisirs, chez les personnes âgées de 80 ans et plus, doivent reposer sur un sentiment de sécurité. Selon le ministère de la Santé et des Services sociaux (2004a, p. 28), l'approche basée sur le milieu de vie de qualité doit répondre et respecter les besoins fondamentaux et les habitudes de vie des aînés, au sein d'un nouveau milieu, afin que ceux-ci puissent s'y épanouir. Le sentiment de sécurité est lié à la confiance en soi et découle d'un environnement adapté à chaque personne, tel que le soulignent Pellissier, Larocque & Gineste (2007).

Les résultats de la présente étude reflètent que la participation au Festival de poésie apporte de la confiance en soi. À ce titre, selon les déterminants de la santé ayant un effet sur la qualité de vie, tels que préconisés dans le Modèle de Spirduso (1995), la confiance en soi peut contribuer à l'estime de soi en concourant, par la même occasion, à la qualité de vie des individus (MSSS, 2004), dans un milieu de vie de qualité par son approche globale de la personne âgée.

À ce titre, les aînés ayant participé au Festival de poésie de la résidence privée Les Jardins de Renoir de Laval, semblent avoir perçu, au sein de leur milieu de vie, un environnement sécuritaire favorisant la confiance, le développement et le renforcement de capacités. Ce qui permet de penser que les orientations ministérielles (MSSS, 2013), de même que les objectifs du réseau FADOQ peuvent favoriser l'amélioration continue de la qualité de vie, entre autres par la mise en application de la norme loisir « Présence de loisirs variés », dont découle en particulier les loisirs culturels. De plus, il semble s'agir d'un projet qui fait ses preuves et concorde avec les écrits de Leclerc (2013), au sujet des bienfaits de la participation à des activités de nature culturelle. Le CQL (2011) va dans le même sens en rapportant que les loisirs culturels contribuent au développement personnel et collectif des individus de la société.

À la lumière de ces résultats, le développement de milieux de vie de qualité, favorisant la participation à ce type d'activités, doit être valorisé au sein de toutes les résidences privées au Québec. Ce développement peut, non seulement pourvoir au besoin de socialisation des aînés au sein de ces milieux, mais peut aussi répondre aux goûts et intérêts des personnes détenant un capital social et culturel (*habitus*) (Bourdieu, 1980).

#### 4.1.4.1.4 Les pratiques culturelles durant la jeunesse et aujourd'hui

Les résultats liés à la participation au Festival de poésie de la résidence privée Les Jardins de Renoir de Laval font ressortir la sous-dimension des pratiques culturelles durant la jeunesse et aujourd'hui. Les perceptions des participants montrent, à ce titre, une continuité et une stabilité dans leurs pratiques, d'hier à aujourd'hui. Ces résultats rejoignent les études sur la théorie de la continuité (Atchley, 1993; Marshall, 1980; Neurgarten, 1973; Singleton, Forbes & Agwani, 1993) stipulant que les personnes ont tendance à conserver et à maintenir un style de vie semblable à celui du passé, au plan des pratiques culturelles, et ce, tout au long du cycle de vie. Les résultats au sujet des pratiques culturelles des participants durant la jeunesse et aujourd'hui sont présentés au tableau 7.

Tableau 7

Pratiques culturelles des participants durant la jeunesse et aujourd'hui

Pratiques culturelles		
Cas	Durant la jeunesse avec qui?	Aujourd'hui avec qui?
1	Piano classique et populaire. Responsable d'une bibliothèque Membre de différents organismes	Écriture, lecture. Seule, avec des amies et en groupe
2	Opéra et théâtre Avec les grands-parents	Écriture, opéra, un peu de théâtre, un peu moins de peinture Musée des beaux-arts deux fois par année Avec des amies
3	Lecture, tricot et poésie Avec la famille	Écriture, lecture, tricot, poésie Seule et en groupe
4	Lecture, théâtre, chant choral, piano Écriture de poèmes Toujours impliquée dans le domaine de la musique Avec un groupe	Piano, chant choral, cinéma, écriture, opéra, théâtre Avec les amies et la famille
5	Écriture, lecture et cours de piano Avec la famille	Album photo, écriture, voyages culturels Seule et en groupe Sorties avec la famille
6	Écriture, lecture, tricot et théâtre (famille de lecteurs) Avec des amies	Lecture de livres Avec la famille Écriture de cartes Avec des amies
7	Agriculture, art culinaire et lecture de poésie Avec un organisme (Alliance culturelle)	Écriture, théâtre et lecture Seule et avec les autres

Selon la théorie de la continuité, le niveau de scolarité et les occupations des participants durant la jeunesse contribuent à faire perdurer aujourd'hui la participation à des activités de nature culturelle.

Ces aspects ressortent des perceptions des participants en coïncidant avec ce qu'en disent Bouveresse & Roche (2004), au sujet du capital social et culturel (*habitus*) (Bourdieu, 1980), à savoir que le cadre familial et le parcours scolaire peuvent influencer certaines pratiques culturelles chez les individus au sein d'un groupe, et ce, tout au long du cycle de vie, tels que cités dans les trois extraits suivants :

C'est sûr que... Bon, j'ai étudié le piano classique. Ensuite, le piano populaire [...]. J'ai fait partie d'organismes de tous les jeunes, ainsi de suite [...]. J'ai pris différents cours, des ateliers où j'ai participé... Puis, ça s'est échelonné jusqu'à ce que j'arrive ici. La peinture à ce moment là. (Cas 1)

Oui, oui, oui, j pense que je l'ai de la famille maternelle. Mes tantes avaient des voix d'opéra. Maman aussi. Toutes les tantes. J'ai une tante qui était pianiste, l'autre violoniste. Pas de profession, là. Mais, bon alors... Donc, le côté culturel et une de mes tantes, quand on allait chez ma grand-mère. Ma grand-mère disait : « Pauvre Alma! » Quand on était en vacances chez les grands-parents, on faisait du théâtre. Alors, c'était déjà là. (Cas 2)

Ben, disons que quand j'étais pensionnaire, j'écrivais beaucoup de lettres. Alors, avec ma mère, [elle] avait un don pour décrire tout ce qui se passait dans la maison. Aujourd'hui, on a peinturé la cuisine turquoise. Quand tu vas revenir, ça te surprendras pas. Elle nous décrivait toutes les choses. Alors, j'ai appris très jeune, à partir de l'âge de 13 ans, à correspondre régulièrement avec ma famille, parce que j'étais loin [...]. Alors, toute les semaines j'écrivais une lettre ». (Cas 4)

Les perceptions des participants vont dans le sens qu'ils détenaient déjà un capital social et culturel (*habitus*) (Bourdieu, 1980) avant leur arrivée à la résidence privée Les Jardins de Renoir de Laval; capital qui se poursuit aujourd'hui, avec leur participation au Festival de poésie.

Puisque ces participants avaient des prédispositions intrinsèques pour les loisirs culturels (Bourdieu, 1980; Jeannotte, 2003; Putman, 2000), leur participation au Festival de poésie est vécue comme un continuum de leurs activités de nature culturelle qu'ils pratiquent depuis leur jeunesse. En somme, ils continuent à pratiquer des loisirs culturels à l'image de ce qu'ils ont toujours fait et qui semble faire partie intégrante de leur vie.

Les perceptions des participants se situent dans le sens du capital social et culturel, que Bourdieu (1980) nomme *l'habitus*. Ce capital est déterminé par les conditions de vie qui concourent à l'établissement d'un système durable de dispositions pour les pratiques culturelles; celles-ci ayant été acquises tout au long du processus de socialisation, tel qu'en témoignent Bonnewitz (1997, p. 62) et Bouveresse & Roche (2004).

On peut considérer que l'offre de loisirs culturels, en lien avec le passé, peut favoriser une plus grande participation chez les personnes qui détiennent ce capital social et culturel (*habitus*) (Bourdieu, 1980). À ce titre, l'offre de loisirs culturels favorisant la socialisation des aînés au sein des résidences privées au Québec peut répondre aux besoins des personnes très enclines à y participer, selon une recherche exploratoire de l'INSPQ (2010).

#### 4.1.4.2 La dimension de la socialisation

La dimension de la socialisation porte sur la valeur associée aux relations sociales, tant familiales qu'amicales. Elle porte également sur les goûts, les intérêts et les préférences des participants à l'étude, au plan des activités culturelles. La matrice des résultats de la dimension de la socialisation fait ressortir trois sous-dimensions, à la suite des entrevues semi-dirigées, menées auprès des participants de l'échantillon.

Les sous-dimensions de la socialisation consistent en : 1) Les pertes, les deuils et les sentiments de solitude; 2) L'importance des liens familiaux, amicaux et des échanges; 3) Les constats au sujet des goûts, les intérêts et les préférences aux plans social et culturel.

#### 4.1.4.2.1 Les pertes, les deuils et le sentiment de solitude

Les résultats liés à la socialisation au sein de la résidence privée Les Jardins de Renoir de Laval font ressortir la sous-dimension des pertes, des deuils et du sentiment de solitude. La matrice de résultats de la dimension de la socialisation illustre que les relations familiales et sociales sont remodelées, d'une manière différente, en raison des nombreuses pertes et changements découlant de l'espérance de vie accrue. À ce titre, les perceptions des participants font ressortir les pertes et les deuils vécus en résidence privée, à la suite d'un changement de milieu de vie. Ces perceptions font écho aux écrits de Charpentier (2002; 2010), qui stipulent que ces changements occasionnent de nouveaux besoins de socialisation chez les aînés au sein des résidences privées au Québec, tels que cités dans les deux extraits suivants :

[...] La plupart des femmes sont veuves. Y arrivent ici ou deux ans après leur conjoint... ou, inversement, y a des hommes qui arrivent seuls ici. Et puis, leurs femmes a été placée avec des soins continus. Euh, les gens vivent beaucoup de deuils. Puis, l'avenir est bien souvent court. Et puis, physiquement, le corps a de l'usure. Alors, ils leur restent quoi? Ils leur restent quoi? [...] Je suis veuve [...]. Ce n'est pas bon d'être toujours seule. (Cas 1)

[...] J'aimerais bien [avoir de meilleur(e)s ami(e)s]. Mais, y en a plusieurs qui sont décédé(e)s. Et puis, y en a qui sont parti(e)s, qui sont pas là. (Cas 3)

Les perceptions des participants s'expliquent en raison de différentes pertes significatives vécues au cours de leur cheminement de vie, qui occasionnent à leur tour des modifications au plan du style de vie et des relations sociales, telles que relatées dans l'extrait suivant :

[...] C'est pas facile, par exemple, parce qu'avec l'âge, les grandes amies qu'on a eues sont pas tout près. Y en a qui nous ont dit au revoir. Donc, il faut s'adapter à un autre mode de relation. (Cas 5)

Un autre participant fait entrevoir la difficulté à expérimenter les pertes et les limitations aux plans physique et relationnel, tel que cité dans l'extrait suivant :

Oui, mais on a tellement de barrières. D'abord, y a les distances. C'est difficile, c'est difficile, depuis qu'on est toutes en résidence, les trois. Puis, pas la même. Mais, autrement. Mais, y a aussi celle que j'ai connu à 19 ans. À va avoir 92. Elle aime pas sortir pour rien. Puis moi, j'la comprends. J'commence à être de même, moi-même. J'aime ça que les gens viennent [...]. Depuis que je suis ici, ça fait huit ans, je l'ai pas vue [sous-entendant une amie]. Mais, on se parle au téléphone [...]. J'adore lire et maintenant j'vois pu clair. J'avais de la misère à lire, mais les enfants m'ont donné une liseuse électronique. Alors, là, je peux lire [...]. Moins de théâtre parce-que j'entends pas [...]. (Cas 6)

Les perceptions des participants laissent entrevoir la nécessité de pourvoir à des besoins sociaux favorisant la création ou la re-création des liens amicaux. Ces perceptions vont dans le sens des difficultés rencontrées chez les aînés à trouver d'autres centres d'intérêt permettant de contrer ces pertes et ces deuils. À ce titre, une offre de loisirs variés présentant une ouverture sur la communauté et adaptée à l'état de santé des individus vieillissants, peut favoriser la socialisation ou la resocialisation des aînés au sein des résidences privées au Québec. Ce constat coïncide avec la recommandation de Rutten (2003), portant sur l'importance de pourvoir à de nouveaux besoins de socialisation, lorsque les aînés intègrent un nouveau milieu de vie, de même qu'un meilleur accompagnement auprès des aînés pouvant, à cette occasion, expérimenter une réduction des relations d'échange communicationnel.

#### 4.1.4.2.2 L'importance des liens familiaux, amicaux et des échanges

Les résultats liés à la socialisation des aînés au sein de la résidence privée Les Jardins de Renoir de Laval font ressortir la sous-dimension de l'importance de maintenir des liens familiaux, amicaux, de même que des échanges avec les autres, et ce, de manière continue.

À ce titre, les perceptions des participants reflètent que la socialisation se poursuit tout au long du cycle de vie; constat qui concorde avec la théorie de la socialisation (Darmon & Singly, 2010; Dou Goarin, 2014; Drouin, 1997; Poitrine, 2009).

Les perceptions des participants font ressortir qu'ils valorisent beaucoup les relations familiales et sociales. Ces perceptions rejoignent d'autres résultats d'études concernant l'importance de nouer des liens sociaux avec les autres, afin de combler le sentiment de solitude (Bickerstaff-Charron, 2006), très souvent ressenti en résidence privée, telles que citées dans les trois extraits suivants :

Pour moi, les amies, c'est précieux. Pour moi, les amitiés, ça doit se nourrir parce que si on ne les nourrit pas, on perd facilement nos amies. Alors moi, je pense que je suis, le terme est pas juste, je suis une entremetteuse d'amies. [...]. Le partage, pour moi, c'est essentiel. J'ai besoin de partager [...] Le peu de famille qui me reste, c'est extrêmement important. (Cas 2)

C'est très important d'avoir des ami(e)s [...]. C'est parce qu'on se connaît pas. Celles qui sont intéressées à quelque chose, on se connaît pas. On est perdu dans ce paquet de monde [...]. Des gens avec qui on peut échanger [...]. C'est important pour le moral, parce que rendu à un certain âge, on a des hauts et des bas et justement, je viens d'en passer un bas (rire)... Je remonte la pente un petit peu... Ça fait du bien. (Cas 3)

C'est important de pas se sentir seule, puis d'être entourée [...]. J'aime pas vivre toute seule. Je serai pas capable de m'isoler, de finir mes jours de même. J'ai besoin d'être entourée [...]. (Cas 6)

Ces résultats laissent entrevoir des besoins de renforcement des liens sociaux dans un contexte de réduction et de privation de ces liens, chez les aînés au sein d'une résidence privée. Pour les participants, il est important d'échanger avec des gens que l'on connaît, qui partagent les mêmes goûts, intérêts et préférences, et ce, en vue de maintenir une qualité de vie.

Ces résultats concordent avec d'autres études mentionnant l'importance de préserver la quantité et la qualité des liens sociaux des aînés au sein des résidences privées au Québec (Aubry, 2005; Bickerstaff-Charron, 2006; Blanchard, 2008; MSSS, 2004b; 2010).

Enfin, il y a lieu de promouvoir des milieux de vie favorisant le renforcement des liens sociaux avec la famille, les amies et la collectivité pour accroître les liens sociaux et en préserver la qualité (Bickerstaff-Charon, 2006). Les loisirs culturels sont, à ce titre, un moyen privilégié pour atteindre cet objectif. Le fait de promouvoir davantage les activités de nature culturelle peut contribuer à diminuer la solitude que certains aînés peuvent ressentir dans ces nombreux milieux au Québec. De là, l'importance de maintenir une présence de loisirs variés afin de rejoindre une clientèle de plus en plus diversifiée selon Charpentier (2010), qui peut notamment manifester des goûts, des intérêts et des préférences similaires aux plans social et culturel.

#### 4.1.4.2.3 Les constats au sujet des goûts, les intérêts et les préférences aux plans social et culturel

Les résultats liés à la socialisation des aînés au sein de la résidence privée Les Jardins de Renoir de Laval font ressortir la sous-dimension des goûts, des intérêts et des préférences aux plans social et culturel. Selon les perceptions des participants, il y a importance d'avoir au moins un intérêt commun avec une autre personne, afin d'entretenir des relations sociales et culturelles intéressantes pour que les relations aient du sens. De plus, il est important qu'il y ait à la fois de la diversité, de la complémentarité ou, à tout le moins, un rapprochement dans les goûts, les intérêts et les préférences pour que les relations sociales soient significatives.

Ces perceptions concordent avec les résultats de Putman (2000) et de Toepoel (2008), qui estiment que les personnes ayant des activités culturelles en commun, qui supposent des goûts, des intérêts et des préférences communs, ont tendance à développer des liens plus forts entre elles.

Par le fait même, ces liens favorisent une vie sociale plus riche. Ces éléments se reflètent dans les résultats de la présente étude, tels que cités dans les deux extraits suivants :

Je trouve agréable, supposons que je vais voir une exposition, d'être au moins avec une personne que je connais et qui partage, évidemment, un intérêt pour l'exposant. Alors, je trouve ça plus intéressant, c'est sûr, c'est sûr. Dans un groupe, y en a que ça ne les intéresse pas beaucoup les expositions. Mais, le plus étrange, c'est qui a toujours un gros point en commun. (Cas 1)

Je pourrais pas dire que je rejoins mes amies par le sport. J'ai jamais été une grande sportive. Alors, donc, c'est par le côté culturel qu'on se rejoint [...]. (Cas 2)

Les perceptions des participants vont dans le sens d'un souhait d'entretenir des relations sociales qui donnent un sens à leur vie, tout en contribuant à maintenir une vie sociale et culturelle dynamique. Ce qui laisse penser que les personnes ayant des goûts, des intérêts et des préférences communs pour les loisirs culturels ont tendance à se regrouper naturellement entre elles et à développer des relations plus fortes aux plans social et culturel. À ce titre, le Festival de poésie a rassemblé des personnes ayant des goûts, intérêts et préférences pour la poésie, ce qui contribue à encourager et à susciter des échanges entre elles, bénéfiques aux plans social et culturel.

Ces résultats invitent les gestionnaires et les professionnels en loisir à mettre en œuvre des projets culturels variés au sein des résidences privées pour aînés au Québec. La création de projets variés, adaptés aux goûts, aux intérêts et aux préférences des personnes ne peut que faciliter leur socialisation continue, tout au long du cycle de vie.

#### 4.1.4.3 La dimension de la relation entre la participation et la socialisation

La dimension de la relation entre la participation à un projet culturel et la socialisation des aînés au sein d'une résidence privée dans la région de Laval, porte sur les relations sociales que le Festival de poésie a permises tout au long des activités. Cette dimension porte également sur l'expérience de loisirs culturels telle que vécue aux plans social et culturel. La matrice des résultats de la relation entre la participation et la socialisation fait ressortir quatre sous-dimensions, à la suite des entrevues semi-dirigées, menées auprès des participants de l'échantillon.

Les sous-dimensions de la relation entre la participation et la socialisation consistent en :

- 1) L'importance de connaître de nouvelles personnes;
- 2) L'importance de la culture;
- 3) L'importance de la valorisation, de la reconnaissance et du sentiment d'appartenance;
- 4) Les aspirations et les commentaires des participants.

##### 4.1.4.3.1 L'importance de connaître de nouvelles personnes

Les résultats liés à la relation entre la participation et la socialisation des aînés au sein de la résidence privée Les Jardins de Renoir de Laval font ressortir la sous-dimension de l'importance de connaître de nouvelles personnes. Les perceptions des participants montrent que la relation entre la participation au Festival de poésie et la socialisation des résidents y ayant participé a créé la possibilité de connaître de nouvelles personnes au sein de la résidence privée pour aînés et de s'engager dans la collectivité pour la réalisation d'un tel projet.

Ces résultats rejoignent les études sur la participation à des activités culturelles qui permettent d'accroître les liens sociaux entre les personnes, d'augmenter la capacité d'expression et de création (Brault, 2009; CQL, 2011; Lapointe & Garon, 2011; Raymond, Sévigny & Tourigny, 2012; Simard, Casemajor & Sugàr, 2014; Rutten, 2003; Toepoel, 2012), de même que l'engagement dans la collectivité (Jeannotte, 2003).

À ce titre, les perceptions des participants montrent que l'humain est un être de relations, du début à la fin de son cycle de vie. Ces résultats rejoignent la théorie de la socialisation (Darmon & De Singly, 2010; Dou Goarin, 2004; Drouin, 1997; Poitrine, 2009), stipulant que les besoins sociaux se manifestent à tous les âges de la vie, telles que citées dans les extraits suivants :

Premièrement, j'ai connu des personnes que je ne connaissais même pas. Ensuite, des personnes que je connaissais de vue. Mais, je ne savais pas qu'elles étaient intéressées à l'écriture. Alors, de connaître ces personnes-là, dans des domaines comme ça, j'ai trouvé ça très intéressant. J'ai découvert des personnes intéressantes qui, nécessairement, ne se promenaient pas avec une pancarte. Vous savez, bien souvent, les gens sont modestes [...]. De connaître d'autres personnes, pas nécessairement de se faire d'autres ami(e)s très proches, parce que je manque de place, je manque de temps. Puis, il y a des personnes qui sont très intéressantes. (Cas 1)

[...] Je dis bonjour à tout le monde, tout le monde. J'rencontre des gens. Je dis bonjour. Je ne côtoie personne très intimement. Alors, si on parle d'amies, je n'en ai pas ici. Mes amies sont à l'extérieur, de bonnes connaissances avec qui j'ai du plaisir à échanger, oui, il y en a plusieurs. [...] Euh, c'est sûr que ça ouvert un peu, ça ouvert un peu, ça ouvert au plan social. [...] Euh, justement, ça m'a permis de me faire plus de connaissances. (Cas 2)

Les perceptions des participants laissent entrevoir que le Festival de poésie leur a permis de connaître de nouvelles personnes, sans pour autant que celles-ci deviennent amies. Il est plutôt question de connaissances ou de compagnes. Les grandes amies, ce sont davantage les personnes connues dans le passé. Pour ce qui est de se faire de nouvelles amitiés, elles semblent perplexes sur ce point.

Comme l'avenir semble plus court, les participants ne semblent pas montrer d'intérêt à s'investir à long terme, en ce qui concerne la possibilité de se faire des nouveaux amis. On pourrait penser qu'ils sont davantage conscients que le temps file et que ce qui compte le plus est le moment présent, avec la famille et les amis de longue date, lorsque c'est possible. Ces résultats montrent, en marge de l'espérance de vie accrue, que les aînés au sein des résidences privées au Québec éprouvent des difficultés à envisager des amitiés durables. Ce constat permet d'envisager la possibilité de mettre en œuvre des activités de nature culturelle, comme le Festival de poésie, pour leur permettre de partager leurs goûts, leurs intérêts et leurs préférences aux plans social et culturel. D'où, la pertinence de mettre en œuvre, au sein des résidences privées au Québec, une offre de loisirs culturels favorisant le tissage de liens sociaux, auprès des aînés détenant un capital social et culturel (*habitus*) (Bourdieu, 1980).

#### 4.1.4.3.2 L'importance de la culture

Les résultats liés à la relation entre la participation et la socialisation des aînés au sein de la résidence privée Les Jardins de Renoir de Laval font ressortir la sous-dimension de l'importance de la culture. À cet effet, les résultats rejoignent l'étude de Purhonen, Gronow, & Rahkonen (2011) faisant mention que les femmes sont souvent intéressées par la culture., tels que cités dans les extraits suivants :

Bien, j pense que ça a permis de maintenir un intérêt. J pense que ça été ça, vraiment, maintenir l'intérêt culturel que j'ai sur tout ce qui touche les arts. En ce qui touche les arts, ça c'est clair. (Cas 2)

Oui, j'ai bien aimé. Puis, si on l'enlevait [Festival de poésie], ça me ferait de la peine, parce que ça enlèverait un peu de culture. Parce que ça peut ouvrir les yeux de d'autres personnes. Par exemple, ceux qui avaient envie de participer ou d'écrire des poèmes ou juste une page, ça peut les aider et les forcer à sortir d'eux-mêmes. (Cas 3)

Ces aspects ressortent des perceptions des participants en coïncidant avec les constats de certains auteurs (Bédard, 2011; Carbonneau, 2011; Cliche, 2009) à l'effet que les femmes âgées privées d'activités culturelles et de culture au sein de leur milieu de vie seraient peut-être moins enclines à socialiser avec les autres au sein des résidences privées pour aînés sur le territoire québécois ou, du moins qu'elles pourraient manifester moins d'intérêt pour la vie sociale. Ce qui confirme de nouveau l'importance de pourvoir aux besoins d'activités sociales et culturelles chez ce segment de la population disposant de beaucoup de temps libre, afin de favoriser leur socialisation continue, et ce, en fonction de leur degré d'autonomie.

#### 4.1.4.3.3 L'importance de la valorisation, de la reconnaissance et du sentiment d'appartenance

Les résultats liés à la socialisation des aînés au sein de la résidence privée Les Jardins de Renoir de Laval font ressortir la sous-dimension de l'importance de la valorisation, de la reconnaissance et du sentiment d'appartenance. Les perceptions des participants montrent que ces aspects revêtent une importance particulière lorsqu'ils doivent s'intégrer à un nouveau milieu de vie. Ces résultats concluent à l'importance de faire vivre aux aînés, au sein des résidences privées au Québec, une expérience à la fois valorisante et de reconnaissance, afin de leur faire développer un plus grand sentiment d'appartenance au milieu de vie.

Ces résultats vont dans le même sens que les études soulignant la nécessité d'offrir des activités sociales et culturelles pouvant satisfaire les besoins de valorisation, de reconnaissance et d'appartenance (Altintas & al., 2010; Bédard, 2011; Charpentier, 2010; MSSS, 2004a; Rutten, 2003; Toepoel, 2012), tels que cités dans les trois extraits suivants :

[...] Ah! oui, oui, ben parce-que c'est évident qu'on a le sentiment d'appartenance. Comme j'vous dis, même si je vois peu les gens après, je l'ai ce sentiment d'appartenance. Puis, on s'ancre un peu plus dans la résidence. (Cas 2)

[...] Mes enfants, y étaient fiers de moi. Ils sont venus [...]. Ils avaient tous encadré nos poèmes. Puis, ils les avaient installés dans le couloir qui mène au jardin. Ça fait que ça fait un p'tit velours. T'sai, moi, je faisais exprès. Je passais avec mes enfants, puis j'disais : « Tiens, r'garde, il est là mon poème (rire). (Cas 6)

On s'y attendait pas. Puis, quand on a vu ça, j'ai dit : « Ben! mon Dieu! Ça doit valoir la peine! ». C'est ça, ça nous faisait plaisir de voir que les gens pouvaient les voir, les lire, les apprécier [les poèmes]. J'imaginai pas que ça irait aussi loin, parce que c'était un début pour nous autres. Mais, j'ai trouvé que ça c'est bien terminé. (Cas 7)

Les perceptions des participants montrent, à ce titre, que les sentiments de valorisation et de reconnaissance, de la part des autres, peuvent faire développer un plus grand sentiment d'appartenance au milieu de vie, contribuant du même coup à une intégration harmonieuse au sein des différents milieux auxquels ils sont appelés à s'intégrer, au cours de leur cycle de vie (Darmon & De Singly, 2010; Dou Goarin, 2014; Drouin, 1997).

Ces résultats invitent les gestionnaires et les professionnels en loisir à mettre en œuvre des projets culturels au sein des résidences privées pour aînés au Québec, en vue de faciliter leur processus de socialisation, particulièrement chez ceux qui intègrent un nouveau milieu de vie.

#### 4.1.4.3.4 Les aspirations et les commentaires des participants

Les résultats liés à la socialisation des aînés au sein de la résidence privée Les Jardins de Renoir de Laval font ressortir la sous-dimension des aspirations et des commentaires des participants. Leurs perceptions, en lien avec la relation entre la participation au Festival de poésie et la socialisation, illustrent non seulement leur souhait de maintenir de telles activités mais, également, de participer à de nouvelles activités stimulantes permettant d'assurer leur socialisation continue. Ces aspects rejoignent le sens des conclusions de différentes études (Bédard, 2011; Bickerstaff-Charron, 2006; Cliche, 2009). À ce titre, les perceptions des participants font remarquer les nombreux bienfaits sociaux découlant d'une offre dynamique de loisirs culturels, telles que citées dans les trois extraits suivants :

Je souhaiterais aussi, en tout cas, ça serait un souhait, qu'on réunisse [les] poèmes au départ et qu'on y ajoute [la] peinture et [la] musique. (Cas 2)

Peut-être que si y avait un groupe qui s'assoit à heure fixe, par exemple, une fois par mois, une fois de temps à autre. Mais, que ça soit régulier pour stimuler, parce que sans ça, on est laissé à soi-même [...] (Cas 3)

Oui, ça sort de l'ordinaire, de notre vie, de notre monotonie. (Cas 6)

Les perceptions des participants sur leurs aspirations et leurs commentaires généraux permettent de considérer que l'expérience de loisirs culturels telle que vécue au plan de la socialisation a été positive et qu'il serait intéressant de la poursuivre. Ces aspects montrent, à ce titre, une continuité et une stabilité dans leurs pratiques culturelles, d'hier à aujourd'hui. Ces résultats rejoignent les études sur la théorie de la continuité (Atchley, 1993; Marshall, 1980; Neurgarten, 1973; Singleton, Forbes & Agwani, 1993) stipulant que les personnes ont tendance à conserver et à maintenir un style de vie semblable à celui du passé, et ce, tout au long du cycle de vie.

#### 4.1.4.3.5 La synthèse des résultats

D'une part, l'objectif et la question principale de la présente étude est de mieux connaître et comprendre la relation entre la participation à un projet culturel (Festival de poésie) dans le cadre de la certification obligatoire des résidences privées au Québec et du programme Qualité Logi-êre touchant la mise en application des normes Loisirs et la socialisation des aînés au sein d'une résidence privée dans la région de Laval. D'autre part, la question secondaire de recherche est de découvrir les apports significatifs de l'expérience de loisirs culturels, telle que vécue, au plan de la socialisation chez les participants. Les résultats qui se dégagent des entrevues semi-dirigées font ressortir plusieurs apports significatifs au plan de la socialisation. Notamment, ceux-ci laissent entrevoir qu'une relation étroite existe entre la participation à un projet culturel et la socialisation des aînés au sein d'une résidence privée dans la région de Laval.

En premier lieu, les résultats obtenus au sujet de la dimension de la participation font ressortir les apports significatifs vécus lors de la réalisation du Festival de poésie, pour chacun des participants. Ces apports concernent la créativité, c'est-à-dire la possibilité de traduire, par des poèmes, leurs pensées et leurs réflexions sur différents thèmes et de les présenter publiquement. Ensuite, la confiance en soi développée chez les participants qui doutaient, au départ, de leurs capacités à produire un poème, de même que la stimulation des habiletés cognitives sont identifiées comme étant d'importants bienfaits. Par ailleurs, des participants confient avoir participé sans appréhension et avec confiance, en raison de leur capital social et culturel (*habitus*).

Les résultats au sujet de la participation vont dans le même sens que les écrits de nombreux auteurs, concernant la contribution des activités de nature culturelle chez les aînés détenant un capital social et culturel (*habitus*) (Altintas & al., 2010; Bourdieu, 1980; Dou Goarin, 2014; Héту, 2007; Jeannotte, 2003; Leclerc & Paradis, 2013; Réseau FADOQ, 2013; Toepoel, 2012). En ce sens, la participation au Festival de poésie contribue au développement de ce double capital, déjà présent au moment d'intégrer ce nouveau milieu de vie. Pour certains, ces relations se poursuivent dans le temps, lors de la tenue d'activités du même type, rejoignant les études sur la théorie de la continuité (Atchley, 1993; Marshall, 1980; Neurgarten, 1973; Singleton, Forbes & Agwani, 1993). Comme disait l'un des participants : « Il y a une continuité à ça » (Cas 4).

Pour ce qui est de la dimension de la socialisation, tous les participants ont fait allusion aux différentes pertes et deuils vécus, de même que la diminution des liens sociaux en situation d'espérance de vie accrue. À ce titre, ils ont tous souligné l'importance des liens avec la famille et les ami(e)s, de même que le besoin de participer, de partager et de développer des projets significatifs avec les autres, aux plans social et culturel. Pour la plupart des participants, le nombre d'ami(e)s importe peu. L'important étant d'avoir des ami(e)s de longue date avec qui partager des goûts, des intérêts et des préférences à la fois communs et complémentaires.

Les participants ont également souligné, lorsque l'occasion se présente, le plaisir de rencontrer de nouvelles personnes pour connaître et apprécier les talents des autres. Ces résultats vont dans le même sens que les écrits au sujet des besoins de socialisation continue et différenciés, par le biais d'une offre variée d'activités ayant du sens chez les aînés au sein des résidences privées (Bédard, 2011; Bickerstaff-Charron, 2006; Carbonneau, 2011; Charpentier, 2010; Cliche, 2009).

Cette offre d'activités donnant du sens à la vie des aînés est importante lors de périodes plus difficiles, en raison de pertes et de deuils occasionnés par l'avancée en âge et la modification du style de vie.

Enfin, les résultats au sujet de la dimension de la relation entre la participation et la socialisation montrent plusieurs apports significatifs en lien avec la mise en application de la norme « Présence de loisirs variés » (MSSS, 2013) et des quatre normes Loisirs (Réseau FADOQ, 2011), sur une base volontaire. Ces apports se situent en lien avec les résultats d'autres études mentionnant que le fait de participer à des projets de nature culturelle peut accroître les liens sociaux (Brault, 2009; Rutten, 2003; Toepoel, 2012; Wang & al., 2012).

Selon les perceptions des participants, ces expériences de loisirs culturels, telles que vécues, sont à la fois valorisantes en plus de permettre d'être reconnus et de développer un sentiment d'appartenance plus fort au milieu de vie, tout en créant un climat de confiance, de sécurité et, par la même occasion, un certain bien-être favorisant le tissage de liens sociaux significatifs. De tels liens sont considérés très importants chez les aînés (Bédard, 2011; Bickerstaff-Charron, 2006; Cliche, 2009). De plus, ces résultats se situent dans le sens des conclusions d'autres études sur le capital social et culturel (*habitus*) (Bourdieu, 1980) et de leurs différents aspects, notamment aux plans de la confiance en soi, des liens significatifs tissés avec l'entourage, notamment avec la famille et les ami(e)s (Onyx & Bullen, 2001; cité dans Jeannotte, 2003).

Tous ces résultats confirment, d'une certaine manière, l'importance d'une offre culturelle variée au sein des résidences privées pour aînés au Québec.

Conclusion

De plus en plus d'ânés sont hébergés en résidence privée au Québec, dans le contexte du vieillissement de la population et de l'espérance de vie accrue. Ce secteur est devenu, au fil des trente dernières années, le principal dispensateur de services d'hébergement dans la province (Charpentier, 2002; MSSS, 2001). Ce n'est que depuis 2005 que le ministère de la Santé et des Services sociaux a mis en place un processus de certification obligatoire à l'intention des résidences privées (MSSS, 2005). Ce processus vise la sécurité et l'amélioration continue de la qualité des services offerts dans ces nombreux milieux. À ce titre, ce n'est que depuis 2013 que le Manuel du Règlement sur les conditions d'obtention d'un certificat de conformité et les normes d'exploitation d'une résidence privée pour ânés a été adopté. Par la même occasion, le Réseau FADOQ (2011) a fait le lancement du programme Qualité Logi-être. Ce Programme, complémentaire à la certification obligatoire, est constitué, entre autres, de quatre normes Loisirs, en vigueur sur une base volontaire au Québec, dans le but d'aider les gestionnaires et les professionnels en loisir de résidences privées à cheminer vers un environnement physique et humain qui réponde mieux aux besoins fondamentaux des ânés en milieux d'hébergement.

Ces normes, Lois et règlements ont sensibilisé et obligé les gestionnaires de résidences privées au Québec à mettre en application les normes Loisirs, considérées désormais comme obligatoires. Cette mise aux normes, par la « Présence de loisirs variés » (MSSS, 2013; Réseau FADOQ, 2011) est l'une des solutions proposées pour l'amélioration continue de la qualité de vie dans ces milieux de vie substitut, notamment par la présence de loisirs d'expression et de création, tels que les loisirs culturels, favorisant la socialisation. Cette catégorie de loisirs est considérée en déficit, de modéré à important (Carbonneau, 2011), et est très souvent peu ou pas considérée dans plusieurs milieux d'hébergement pour ânés au Québec, selon quelques études menées ces dernières années à ce sujet (Bikerstaff & Charron, 2006; Carbonneau, 2011; Cliche, 2009).

De plus, les expériences de loisirs culturels, telles que vécues, au sein des résidences privées pour aînés au Québec sont encore très peu ou pas documentées. Nous espérons que la présente étude viendra combler un manque à ce sujet.

Le but de l'étude est de mieux connaître et comprendre la relation entre la participation à un projet culturel et la socialisation des aînés au sein d'une résidence privée dans la région de Laval. Les résultats des entrevues semi-dirigées permettent d'explorer cette relation et de mieux connaître les apports significatifs qui en découlent au plan de la socialisation, tels que perçus par les sept participants, toutes des femmes. Les résultats démontrent l'importance d'offrir des activités de loisirs culturels favorisant une vie sociale riche et significative pour rejoindre ce segment de la population, intéressé par ce type d'activité, et détenant un capital social et culturel (*habitus*) (Bourdieu, 1980). Cette invitation à participer à un projet culturel peut favoriser le développement de liens sociaux et l'engagement dans la collectivité (Jeannotte, 2003), chez ces personnes. Ces résultats concordent avec ceux d'études menées au sujet de la relation entre la participation à des activités culturelles et la socialisation des aînés, au sein des résidences privées au Québec (Lapointe & Garon, 2011; Raymond, Sévigny & Tourigny, 2012; Simard, Casemajor & Sugàr, 2014).

Nous ne pouvons passer sous silence l'expérience de loisirs culturels, telle que vécue par les participants, au sujet de la perte d'êtres chers et la diminution de liens sociaux, qu'elle occasionne. À cet effet, la présente étude met en lumière que les besoins sociaux et culturels, persistent de manière continue tout au long du cycle de vie.

Suite à ce constat, la pertinence de créer et de maintenir une offre de loisirs variés, en particulier au moyen d'activités de nature culturelle, semble évidente, spécifiquement chez les personnes détenant un capital social et culturel (*habitus*), afin de faciliter la poursuite de liens sociaux qui donnent du sens à la vie. À ce titre, les résultats de la présente étude révèlent que tous ont des pratiques culturelles depuis la jeunesse et que celles-ci se poursuivent encore aujourd'hui, en se traduisant de différentes manières au quotidien. Ces personnes font la démonstration que l'avancée en âge peut être une occasion de continuer à prendre en main les temps libres disponibles pour s'engager dans des loisirs culturels, selon ses goûts, ses intérêts et ses préférences, en puisant dans leur capital social et culturel (*habitus*), au sein d'un milieu de vie de qualité, en favorisant l'expression, la création et le partage avec la collectivité (Jeannotte, 2003).

Les participants à l'étude font également ressortir, sans exception, l'importance de différentes dimensions favorisant la vie sociale, en général, et les apports significatifs, en particulier, de l'expérience de loisirs culturels, telle que vécue, lors de la participation au Festival de poésie de la résidence privée Les Jardins de Renoir de Laval. Ces dimensions permettent d'exprimer la créativité, d'expérimenter la découverte, de stimuler les habiletés cognitives et, pour certains, d'alimenter la confiance en soi. Tous soulignent également l'importance des relations familiales, sociales et amicales, ainsi que l'importance d'avoir au moins un intérêt en commun ou complémentaire avec les autres, pour que les relations sociales et amicales soient significatives.

Enfin, les résultats au sujet de la relation entre la participation à un projet culturel et la socialisation des aînés au sein de la résidence privée Les Jardins de Renoir ont permis aux participants de connaître de nouvelles personnes, tout en leur permettant de contribuer à la culture et à l'embellissement « esthétique » de leur milieu de vie.

De plus, la participation au Festival de poésie et l'expérience de loisirs culturels ont été vécues comme une expérience valorisante, où les personnes se sont senties reconnues, tout en développant le sens de l'appartenance à un groupe et à un milieu de vie. Toutefois, si ces résultats permettent de mieux connaître et comprendre un peu plus le vécu des aînés ayant participé à ce projet culturel, les résultats ne sont pas généralisables à l'ensemble des aînés au sein des résidences privées au Québec, ce qui constitue l'une des limites de l'étude. Néanmoins, la force de cette étude de cas permet d'envisager la possibilité de mobiliser et de transférer les résultats du milieu à l'étude à des milieux similaires.

Parmi les pistes éventuelles de recherche, il conviendrait de comparer les résultats de la présente étude avec ceux d'une autre expérience de loisirs culturels, telle que vécue, au sein d'autres résidences privées pour aînés de même taille au Québec ou dans tous autres milieux similaires. Une telle étude permettrait d'explorer davantage cette relation et les apports significatifs qui en découlent.

Malgré les limites reconnues, force est de constater que la mise en application de la norme Loisirs (MSSS, 2013), dans le cadre de la certification obligatoire des résidences privées au Québec et du programme Qualité Logi-être (Réseau FADOQ, 2011) proposé sur une base volontaire, contribue d'une manière ou d'une autre à l'amélioration continue de la qualité de vie et à l'enrichissement de la vie sociale des aînés, dans les établissements où les gestionnaires en font l'application. La résidence privée Les Jardins de Renoir de Laval met en application, la norme Loisirs « Présence de loisirs variés » depuis plus de vingt-cinq ans, ce qui contribue, en quelque sorte, au développement et au maintien du capital social et culturel (*habitus*) (Bourdieu, 1980) de ses résidents, et ce, dans le but de faire une différence dans la vie des aînés.

Nous saluons cette volonté de pourvoir aux besoins de socialisation au moyen d'une offre de loisirs variés, incluant les loisirs culturels. À ce titre, nous encourageons les gestionnaires et les professionnels en loisirs de l'ensemble du Québec à poursuivre de telles initiatives.

Cette recherche enrichit les connaissances peu nombreuses au sujet d'une expérience de loisirs culturels, telle que vécue, par les aînés au sein des résidences privées au Québec. Dans le contexte de l'espérance de vie accrue et de la transformation du réseau de la santé et des services sociaux, il est impératif de poursuivre la recherche, de mobiliser et de transférer les savoirs et les meilleures pratiques professionnelles, afin de collaborer à l'amélioration continue de la qualité de vie des aînés, d'outiller les professionnels en loisir, présents et futurs, qui œuvrent au sein de ces milieux d'hébergement. À ce titre, la recherche doit se poursuivre, afin non seulement de connaître et comprendre la problématique de la relation entre la participation à un projet culturel et la socialisation des aînés au sein des résidences privées au Québec, mais également de la traduire en actions et en bonnes pratiques professionnelles.

Mieux connaître et comprendre ces expériences de loisirs culturels, telles que vécues, ne peut que contribuer à enrichir et à embellir la vie sociale des aînés, en plus de générer des retombées positives dans le milieu de vie et la collectivité environnante, permettant d'en assurer la qualité de façon continue.

## Références

- Albarello, L. (2011). *Choisir l'étude de cas comme méthode de recherche* (1<sup>ère</sup> éd.). Bruxelles : De Boeck.
- Altintas, E., Majchrzak, G., Leconte, C., & Guerrien, A. (2010). Adaptation des aînés à la résidence pour personnes âgées : activité de loisirs et autodétermination. *Can J Aging*, 29(4), 557-565.
- Arguin, J. (1972). *Après 65 ans*. Sherbrooke : Conseil régional de bien-être.
- Arsenault, L., Boisvert, M., Champagne, P., & Girard, C. (2004). *Les effets du vieillissement de la population québécoise sur la gestion des affaires et des services municipaux*. Rapport de recherche. Québec : Ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir. Repéré le 24 août 2014 de [http://www.mamrot.gouv.qc.ca/pub/.../effets\\_vieillissement\\_complet.pdf](http://www.mamrot.gouv.qc.ca/pub/.../effets_vieillissement_complet.pdf)
- Atchley, R. C. (1993). Continuity theory and the évolution of activity in later adulthood. In J. R. Kelly (Ed.), *Activity and aging: Staying involved in later life* (pp. 5-16). Newbury, CA: Sage.
- Atchley, R. C. (1971). Retirement and leisure participation: Continuity or crisis? *The Gerontologist*, 11(1), 13-17.
- Atchley, R. C. (1999). *Continuity and adaptation in aging: Creating positive experience*. Baltimore: Johns Hopkins University Press.
- Arfeux-Vaucher, G., & Lamoureux, P. (2003). Éducation pour la santé pour mieux vivre. La santé de l'homme. *Personnes âgées : restaurer le lien social*, 363, p. 12-15.
- Aubry, F. (2005). Les résidences privées à but lucratif pour personnes âgées : un portrait sectoriel. *Cahier du LAREPPS 05-08*. Laboratoire de recherche sur les pratiques et les politiques sociales. École de travail social. Montréal : Université du Québec à Montréal.

Repéré le 1<sup>er</sup> février 2015 de

[http://www.larepps.uqam.ca/Page/Document/pdf\\_logement/cahier05\\_08.pdf](http://www.larepps.uqam.ca/Page/Document/pdf_logement/cahier05_08.pdf)

Baulieu, É.-É., Arfeux-Vaucher, G., & Renaut, S. (2002). La lettre de l'Académie des sciences. *Longévité Vieillesse*, 3, 3-6.

Bédard, M.-È. (2011). *Identification des apports de la formation de la Fédération québécoise du loisir en institution pour les participants, les changements qui en découlent et les facteurs facilitant ou non ces changements, dans les résidences privées pour personnes âgées*. Mémoire de maîtrise en loisir, culture et tourisme. Trois-Rivières : Université du Québec à Trois-Rivières.

Bellefleur, M. (2002). *Le loisir contemporain : essai de philosophie sociale*. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.

Bickerstaff-Charron, J. (2006). *Le sens que revêt l'expérience de vivre en milieu institutionnel pour des personnes âgées*. Mémoire de maîtrise en travail social. Montréal : Université du Québec à Montréal.

Blanchard, N. (2008). *Aller vivre en résidence : l'expérience des personnes âgées*. Mémoire de maîtrise en travail social. Montréal : Université du Québec à Montréal.

Bonnewitz, P. (1997). *Premières leçons sur la sociologie de Pierre Bourdieu*. Paris : PUF.

Bouchard, C. (2002). *La qualité d'un organisme : construction et expérimentation d'un dispositif d'indicateurs de la qualité*. Thèse de doctorat en mesure et évaluation. Québec : Université Laval.

Bourdieu, P. (1980). *Le sens pratique*. Paris : Éditions de Minuit.

Bowling, A. (1997). *Measuring health: A review of quality of life measurement scales*.

- Buckingham: Open University Press. Repéré le 26 septembre 2014 de [https://pure.uvt.nl/portal/en/publications/ageing-leisure-and-social-connectedness\(255bc00f-09e1-4007-a103-eef9ea4d389e\).html](https://pure.uvt.nl/portal/en/publications/ageing-leisure-and-social-connectedness(255bc00f-09e1-4007-a103-eef9ea4d389e).html)
- Brault, S. (2009). *Le facteur C : l'avenir passe par la culture*. Montréal : Voix parallèles.
- Burch, W. R. (2009). The social circles of leisure: Competing explanations. *Journal of Leisure Research*, 41, 313–335.
- Bravo, G., Charpentier, M., Dubois, M.-F., De Wals, P., & Émond, A. (1997). *La qualité des soins dispensés aux personnes âgées en perte d'autonomie par les ressources d'hébergement avec et sans permis ministériel*. Rapport final. Centre de recherche en gérontologie et gériatrie. Sherbrooke : Institut Universitaire de gériatrie.
- Carbonneau, H. (2011). *Portrait des pratiques en loisir des Québécois de 50 ans et plus 2010*. Rapport de recherche. Trois-Rivières : Université du Québec à Trois-Rivières.
- Charpentier, M. (2002). *Priver ou privatiser la vieillesse? : entre le domicile à tout prix et le placement à aucun prix*. Ste-Foy : PUQ.
- Charpentier, M. (2010). *Viellir au pluriel : perspectives sociales*. Québec : PUQ.
- Charpentier, M. & Quéniart, A. (2007). *Pas de retraite pour l'engagement citoyen*. Québec : PUQ.
- Charpentier, M. et Soulières, M. (2007). *Viellir en milieu d'hébergement : le regard des résidents*. Québec : PUQ.
- Cliche, L. (2009). *L'environnement urbain autour des résidences privées pour personnes âgées : un milieu optimal pour les vieux jours? : localisation et caractérisation des milieux d'insertion des résidences privées avec services pour personnes âgées sur l'île de Montréal*.

Mémoire de maîtrise en études urbaines. Montréal : Institut national de la recherche scientifique - urbanisation, culture et société.

Compagnone, P. D., Van, M. T., & Bouisson, J. (2007). Définition de la qualité de vie par des personnes âgées. *Revue européenne de psychologie appliquée*, 57(3), 175-182.

Conseil québécois du loisir (2011). *Et le loisir culturel?* Contribution du Conseil québécois du loisir (relayeur associatif) et des organismes nationaux de loisir culturel à l'élaboration de l'Agenda 21 de la culture pour le Québec. Repéré le 30 août 2014 de <http://www.loisirquebec.com/uploads/Agenda21Culture-2011-06-23.pdf>

Csikszentmihalyi, M. (2006). *La créativité: psychologie de la découverte et de l'invention*. Paris : R. Laffont.

Dadoun, R. (2011). Grand âge : le temps de la re-création. *Gérontologie et société*, 137, 13-22.

Daigle, A. (2007). *Médiation culturelle. Guide Pratique*. Québec : Les arts et la ville. Repéré le 15 juillet 2014 de <http://www.arts-ville.org/publications/collection-formation/mediation-culturelle-guide-pratique-2.html>

Darmon, M., & de Singly, F. (2010). *La socialisation : domaines et approches* (2<sup>e</sup> éd.). Paris : Armand Colin.

Delisle, M.-A., Boulanger, L., & Marier, G. (1992). *Un âge à doré. Conditions de vie et loisirs des aînés de la société*. Sainte-Foy : La liberté.

De Perrot, A.-C., & Wodiunig, T. (2008). *L'évaluation dans la culture. Pourquoi et comment évaluer? Un guide pour l'évaluation de projets, de programmes, de stratégies et d'institutions culturels*. Genève : Pour-cent culturel Migros et Fondation suisse pour la culture Pro Helvetia.

- Dou Goarin, C. (2014). La socialisation tertiaire des seniors. *Empan*, 2(94), 137-143.
- Drouin, J.-C. (1997). *Dictionnaire de poche : les grandes notions de la sociologie*. Paris : PUF.
- Erikson, E. H. (1989). *Vital Involvement in Old Age*. New-York: Norton.
- Fédération québécoise du loisir en institution (2009). *Guide pour soutenir l'implantation d'un environnement favorable au loisir et à l'activité physique*. Guide d'implantation d'activités de loisirs. Repéré le 15 août 2013 de [http://bel.uqtr.ca/1899/1/guie\\_implantation\\_loisir\\_activite\\_6dec2012.pdf0.pdf](http://bel.uqtr.ca/1899/1/guie_implantation_loisir_activite_6dec2012.pdf0.pdf)
- Fortin, M.-F., & Gagnon, J. (2010). *Fondements et étapes du processus de recherche : méthodes quantitatives et qualitatives* (2<sup>e</sup> éd.). Montréal : Chenelière Éducation.
- Gangbè, M., & Ducharme, F. (2006). Le « bien-vieillir » : concepts et modèles. *M/S : médecine sciences*, 22(3), 297-300.
- Gauthier, B. (2009). *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données* (5<sup>e</sup> éd.). Québec : PUQ.
- Gagnon, Y.-C. (2012). *L'étude de cas comme méthode de recherche* (2<sup>e</sup> éd.). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Gognalons-Nicolet, M. (2008). Du vieillissement positif au vieillissement créatif. *Gérontologie et société*, 2(125), 93-93.
- Grenade, L., & Boldy, D. (2008). Social isolation and loneliness among older people: Issues and future challenges in community and residential settings. *Australian Health review*, 32, 468-478.
- Gould, H. (2001). Culture and social capital. *Recognising Culture – A series of briefing papers on culture and development*. Londres: Comedia.

Grawitz, M. (2001). *Méthodes des sciences sociales* (11<sup>e</sup> éd.). Paris : Dalloz.

Héту, J.-L. (2007). *Psychologie du vieillissement : comprendre pour intervenir* (3<sup>e</sup> éd.).  
Longueuil, Québec : Groupéditions.

Institut de la statistique du Québec (2012). *Le vieillissement démographique de nombreux enjeux à déchiffrer*. Rapport de recherche. Québec : Gouvernement du Québec.  
Repéré le 22 septembre 2014 de <http://www.stat.gouv.qc.ca/docs-hmi/statistiques/conditions-vie-societe/index.html>

Institut de la statistique du Québec (2014). *Perspectives démographiques du Québec et des régions. 2011-2061*. Rapport de recherche. Repéré le 2 octobre 2014 de  
<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/perspectives/population/index.html>

Institut national de la santé publique du Québec (2010, mai). Les loisirs pour rassembler. *Développement social*, 11(1). Repéré le 6 novembre 2014 de <http://www.mediak.ca/acces-aux-loisirs-dans-les-residences-pour-les-ainees-et-les-aines.aspx>

Jeandel, C., & Ankri, J. (2004). *Vieillir au XXI<sup>e</sup> siècle : une nouvelle donne*. Paris : Universalis.

Jeannotte, S. (2003). *Se pointer : le capital social et culturel dans la vie de tous les jours*. Rapport de recherche. Repéré le 8 novembre 2014 de  
[http://sciencessociales.uottawa.ca/governance/fra/documents/se\\_pointer.pdf](http://sciencessociales.uottawa.ca/governance/fra/documents/se_pointer.pdf)

Kino Québec (2002). *L'activité physique, déterminant de la qualité de vie des personnes de 65 ans et plus*. Avis du comité scientifique de Kino-Québec. Repéré le 30 juin 2014 de  
<http://www.kino-quebec.qc.ca/qui.asp>

- Lafortune, J.-M. (2012). *La médiation culturelle : le sens des mots et l'essence des pratiques*. Québec : PUQ.
- Lalive d'Épinay, C., & Spini, D. (2007). Le grand âge : un domaine de recherche récent. *Gérontologie et société*, 123(4), 31.
- Lapointe, M.-C., & Garon, R. (2011). *Enquête sur les pratiques culturelles au Québec : faits saillants 2009*. Rapport de recherche. Québec : Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine. Repéré le 15 septembre 2014 de <http://www.museologie.uqam.ca/Page/Document/survol17-2011avril.pdf>
- Lauzon, J.-S. (1980). Aperçu de quelques théories psychosociales du vieillissement. *Santé mentale au Québec*, 5(2), 3-11.
- Leclerc, S., & Paradis, J.-C. (2013). *Guide de bonnes pratiques en matière de médiation culturelle destinée aux personnes âgées*. McMasterville : CRÉ Montérégie Est. Repéré le 30 juin 2014 de [http://www.monteregieest.org/cre\\_monteregie\\_fichiers/file/Guide%20de%20bonnes%20pratiques\\_mediation%20culturelles\(1\).pdf](http://www.monteregieest.org/cre_monteregie_fichiers/file/Guide%20de%20bonnes%20pratiques_mediation%20culturelles(1).pdf)
- Lefrançois, R., Dubé, M., Leclerc, G., Hamel, S., & Gaulin, P. (2001). Ressources psychosociales, événements transitoires et qualité de vie des personnes vieillissantes. *Santé mentale au Québec*, 26(1), 242-273.
- Lejeune, C. (2014). *Manuel d'analyse qualitative. Analyser sans compter ni classer*. Bruxelles : De Boeck.
- Les Jardins de Renoir (2010). *Mots de rêve*. Recueil de poésie. Laval : Jardins de Renoir.

Lévesque, R. (2008). *Mémoire concernant l'établissement d'un plan stratégique (2008-2013)* (pp. 7-45). Sainte-Foy : Table de concertation des personnes âgées de la Capitale-Nationale. Repéré le 12 août 2014 de <http://www.ainescapnat.qc.ca>

Mallon, I. (2005). Les personnes âgées en maison de retraite : une redéfinition des espaces familiaux. *Espaces et sociétés*, 2(120-121), 163-178.

Mascova, E. (2012). Quels enjeux de participation des aînés à la définition de leur milieu de vie en hébergement collectif au Québec? *Gérontologie et Société*, 143(4), 223.

Ministère de la Santé et des Services sociaux (2001). *Les services offerts aux personnes âgées en perte d'autonomie*. Orientations ministérielles. Québec : Gouvernement du Québec. Repéré le 15 août 2013 de <http://publications.msss.gouv.qc.ca/acrobat/f/documentation/2000/00-702.pdf>

Ministère de la Santé et des Services sociaux (2003). *Un milieu de vie de qualité pour les personnes hébergées en CHSLD*. Orientations ministérielles. Québec : Gouvernement du Québec. Repéré le 20 août 2013 de <http://publications.msss.gouv.qc.ca/acrobat/f/documentation/2003/03-830-01.pdf>

Ministère de la Santé et des Services sociaux (2004a). *Un environnement favorable au loisir et à l'activité physique : un atout pour les aînés vivant en résidence*. Guide. Repéré le 15 juillet 2013 de <http://www.kino-quebec.qc.ca/publications/GuideAinesResidence.pdf>

Ministère de la Santé et des Services sociaux (2004b). *Un milieu de vie de qualité pour les personnes hébergées en CHSLD*. Visites d'appréciation de la qualité des services. Québec : Gouvernement du Québec. Repéré le 10 juin 2013 de <http://bibvir2.uqac.ca/archivage/18249722.pdf>

Ministère de la Santé et des Services sociaux (2005). *Défi de solidarité. Les services aux aînés en perte d'autonomie. Plan d'action 2005-2010*. Québec : Gouvernement du Québec.

Repéré le 7 août 2014 de  
<http://publications.msss.gouv.qc.ca/acrobat/f/documentation/2005/05-830-01.pdf>

Ministère de la Santé et des Services sociaux (2008). *Préparons l'avenir avec nos aînés* (pp. 54-72). Rapport de consultation publique sur les conditions de vie des aînés. Québec :

Gouvernement du Québec. Repéré le 7 septembre 2014 de  
[http://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/rapport\\_consultation\\_aines.pdf](http://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/rapport_consultation_aines.pdf)

Ministère de la Santé des des Services sociaux (2010a). Un milieu de vie de qualité pour les personnes hébergées en CHSLD. *Visites d'appréciation de la qualité*. Rapport national,

septembre 2004 à juin 2007. Repéré le 23 juillet 2014 de  
<http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/1949633>

Ministère de la Santé et des Services sociaux (2010b). *Vieillesse de la population, état fonctionnel des personnes âgées et besoins futurs en soins de longue durée au Québec* (pp.

1-4). Étude réalisée en collaboration avec le Commissaire à la santé et au bien-être du Québec. Québec : Institut national de la santé publique. Repéré le 25 août 2013 de  
[http://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/1082\\_vieillessepop.pdf](http://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/1082_vieillessepop.pdf)

Ministère de la Santé et des Services sociaux (2013). *Règlement sur les conditions d'obtention d'un certificat de conformité et les normes d'exploitation d'une résidence privée pour*

*aînés*. Document maître. Manuel d'application. Québec : Gouvernement du Québec. Repéré

le 22 juillet 2014 de

<http://msssa4.msss.gouv.qc.ca/fr/document/publication.nsf/0/e5038fe83765d5798525732f0052c635?OpenDocument>

Ministère de la Santé et des Services sociaux (2016). *Registre des résidences privées pour aînés.*

*Atlas de la Santé et des Services sociaux du Québec.* Repéré le 6 mars 2016

[http://www.msss.gouv.qc.ca/statistiques/atlas/atlas/index.php?id\\_carte=342&](http://www.msss.gouv.qc.ca/statistiques/atlas/atlas/index.php?id_carte=342&)

Mollenkopf, H., Walker, A., & International Society for Quality of Life Studies (2007). *Quality*

*of life in old age: international and multi-disciplinary perspectives.* Dordrecht: Springer.

Mongeau, P. (2008). *Réaliser son mémoire ou sa thèse : côté jeans & côté tenue de soirée.*

Québec : PUQ.

Myslinski, M. (1987). La famille face aux différents acteurs de l'animation en milieu institutionnel

gériatrique. *Revue gériatrique*, 62, 15-30.

Neugarten, B. L. (1973). Personality Change in Late Life: A Developmental

Perspective. *Psychology of Adult Development and Aging*, 226-232.

Office de coopération et de développement économique (2001). *Du bien-être des nations : le*

*rôle du capital humain et social.* Paris : OCDE. Repéré le 20 août 2014 de

<http://www.oecd.org/els/pdfs/EDSMINDOCF003.pdf>

Onyx, J., & Bullen, P. (2001). The different faces of social capital in NSW Australia. *Social*

*Capital and Participation in Everyday Life.* Londres: Routledge.

Organisation mondiale de la Santé (2002). *Vieillir en restant actif.* Cadre d'orientation.

Repéré le 19 août 2014 de [http://www.vada2013.ca/68/Reseau\\_OMS.html](http://www.vada2013.ca/68/Reseau_OMS.html)

Ouellette, P. (2007). *Regard bénédictin sur le bonheur, le vieillissement et le loisir contemplatif.*

Thèse de doctorat en théologie et sciences religieuses. Québec : Université Laval.

Repéré le 15 octobre 2014 de [http://www.ftsr.ulaval.ca/recherche/publications/theses-de-](http://www.ftsr.ulaval.ca/recherche/publications/theses-de-doctorat/2006-2007)

[doctorat/2006-2007](http://www.ftsr.ulaval.ca/recherche/publications/theses-de-doctorat/2006-2007)

- Paillé, P., & Mucchielli, A. (2012). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales* (3<sup>e</sup> éd. éd.). Paris : Armand Collin.
- Pellissier, J., Laroque, G., & Gineste, Y. (2007). *Humanitude : comprendre la vieillesse, prendre soin des hommes vieux*. Paris : Armand Colin.
- Pettigrew, S. (2007). Reducing the experience of loneliness among older consumers. *Journal of Research for Consumers*, 12, 1-4. Repéré le 26 septembre 2014 de [https://pure.uvt.nl/portal/en/publications/ageing-leisure-and-social-connectedness\(255bc00f-09e1-4007-a103-ee9ea4d389e\).html](https://pure.uvt.nl/portal/en/publications/ageing-leisure-and-social-connectedness(255bc00f-09e1-4007-a103-ee9ea4d389e).html)
- Poitrine, L. (2009). *L'animation en institutions gérontologiques*. Paris : Berger-Levrault.
- Purhonen, S., Gronow, J., & Rahkonen, K. (2011). Highbrow culture in Finland: Knowledge, taste and participation. *Acta Sociologica*, 54(4), 385-402.
- Putnam, R. D. (1995). Bowling Alone: America's Declining Social Capital. *Journal of Democracy*, 6(1), 65-78.
- Putnam, R. D. (2000). *Bowling alone: The collapse and revival of American Community*. New York: Simon & Schuster. Repéré le 26 septembre 2014 de [https://pure.uvt.nl/portal/en/publications/ageing-leisure-and-social-connectedness\(255bc00f-09e1-4007-a103-ee9ea4d389e\).html](https://pure.uvt.nl/portal/en/publications/ageing-leisure-and-social-connectedness(255bc00f-09e1-4007-a103-ee9ea4d389e).html)
- Raymond, É., Sévigny, A., & Tourigny, A. (2012). Participation sociale des aînés : la parole aux aînés et aux intervenants. Rapport d'étude. Montréal : Centre d'excellence sur le vieillissement de Québec et IVPSA de l'Université Laval.

Réseau FADOQ (2011, sept.). *Projet de loi 16 modifiant la certification des résidences pour personnes âgées*. Mémoire présenté dans le cadre des Consultations particulières sur le projet de loi 16. Repéré le 15 août 2013 de [http://www.fadoq.ca/docs/documents/defensedesdroits/memoiresetavis/2011/memoire20110906\\_projetdeloi16.pdf](http://www.fadoq.ca/docs/documents/defensedesdroits/memoiresetavis/2011/memoire20110906_projetdeloi16.pdf)

Réseau FADOQ (2013a). *Programme Qualité Logi-être*. Cahier des normes. Résidences privées pour aînés de 26 unités et plus (pp. 42-47). Repéré le 10 août 2013 de [http://www.logi-etre.com/docs/Documents/proprietaire/2013-07-22\\_cahiernormes26%20.pdf](http://www.logi-etre.com/docs/Documents/proprietaire/2013-07-22_cahiernormes26%20.pdf)

Réseau FADOQ (2013b). *Soyons à l'avant scène... et décrochons le premier rôle* (pp. 3-21). Rapport annuel 2012-2013. Repéré le 29 septembre 2014 de <http://www.fadoq.ca/docs/documents/A-propos/aga/rapportannuel2012-2013.pdf>

Réseau FADOQ (2014). *Pour une qualité de vie dans un réel milieu de vie*. Mémoire présenté dans le cadre des Consultations particulières sur les conditions de vie des adultes hébergés en centre d'hébergement et de soins de longue durée. Repéré le 25 septembre 2014 de <http://www.fadoq.ca/docs/documents/defensedesdroits/memoiresetavis/2014/memoirechsl.pdf>

Rogers, C. R. (1968). *Le développement de la personne*. Paris : Dunod.

Rogers, N., & Raisonnier, J. (2007). Vivifier la « théorie de la créativité » de Carl Rogers. Approche centrée sur la personne. *Pratique et recherche*, 1(5), 87-92.  
Repéré le 16 novembre 2014 de <http://www.cairn.info/revue-approche-centree-sur-la-personne-2007-1-page-87.htm>

Rowe, J., & Kahn, R. (1998). *Successful aging*. New York: Pantheon.

- Rutten, P. (2003). *Soutenir les liens sociaux de la personne âgée dépendante pour une vie de qualité à domicile*. Mémoire de l'École Nationale de la Santé Publique. Bretagne : CAFDES IRTS. Repéré le 20 juillet 2014 de <http://www.bdsp.ehesp.fr/Base/285205/>
- Simard, J., Casemajor, N., & Sugàr, A. (2014). *Les effets de la médiation culturelle. Participation, expression, changement*. Rapport final d'étude partenariale. Montréal : Ville de Montréal. Repéré le 15 juillet 2014 de [http://www.rideau-inc.qc.ca/.../Doc\\_RapportFinal\\_EffetMediationCulturelle\\_V...](http://www.rideau-inc.qc.ca/.../Doc_RapportFinal_EffetMediationCulturelle_V...)
- Singleton, J. F., Forbes, W. B., & Agwani, N. (1993). Stability of activities across the life span. *Activities, Adaptation and Aging*, 18(1), 19-27.
- Soulières, M., & Ouellette, G. (2012). *L'hébergement pour personnes en perte d'autonomie au Québec*. Des enjeux et des parcours difficiles pour les personnes concernées. Regroupement provincial des comités des usagers RPCU. Repéré le 18 septembre 2014 de [http://www.rpcu.qc.ca/pdf/publications/rpcu\\_etat\\_de\\_situation\\_2012-12-04.pdf](http://www.rpcu.qc.ca/pdf/publications/rpcu_etat_de_situation_2012-12-04.pdf)
- Spiriduso, W. W. (1995). *Physical dimensions of aging*. Champaign, Ill.: Human Kinetics.
- Statistique Canada (2011). *Enquête sociale générale- 2010. Aperçu sur l'emploi du temps des Canadiens*. Rapport de recherche. Repéré le 31 décembre 2014 de <http://www4.hrsdc.gc.ca/.3ndic.1t.4r@-fra.jsp?iid=52>
- Thibault, A. (2008). *Le loisir public et civil au Québec : dynamique, démocratique, passionnel et fragile*. Québec : PUQ.
- Thibault, G., & Roy, A. (2009). *Les bienfaits de l'activité physique : physiologie de l'exercice, entraînement, musculation, enceinte et en forme. Bouger à tous les âges*. Magny-les-Hameaux (Yvelines) : Chiron.

- Toepoel, V. (2012). Ageing, Leisure, and Social Connectedness: How could Leisure Help Reduce Social Isolation of Older People? *Social Indicators Research*, 113(1), 355-372.  
Repéré le 26 septembre 2014 de [https://pure.uvt.nl/portal/en/publications/ageing-leisure-and-social-connectedness\(255bc00f-09e1-4007-a103-eef9ea4d389e\).html](https://pure.uvt.nl/portal/en/publications/ageing-leisure-and-social-connectedness(255bc00f-09e1-4007-a103-eef9ea4d389e).html)
- Trémoulinas, A. (2008). État des lieux sur la socialisation. *Revue Écoflash*, 224.  
Repéré le 2 août 2014 de <http://www2.cndp.fr/revueecoflash/som224.htm>
- UNESCO (2009). *Cadre de l'UNESCO pour les statistiques culturelles*.  
Repéré le 20 septembre 2014 de <http://www.unesco.org/.../culture/.../cultural...cultural.../sobre-definiciones-que...>
- Université du Québec à Montréal (2012). *Le vieillissement de la population. Plein feux sur la recherche menée à l'UQÀM*, document d'information. Montréal : Université du Québec à Montréal. Repéré le 1<sup>er</sup> février 2015 de [https://recherche.uqam.ca/upload/files/Projets-intersectoriels/vieillesse/vieillesse\\_population\\_UQAM\\_nov2012.pdf](https://recherche.uqam.ca/upload/files/Projets-intersectoriels/vieillesse/vieillesse_population_UQAM_nov2012.pdf)
- Ville de Laval (2012). *Portrait des services et des besoins des aînés sur le territoire lavallois*. Rapport sommaire 2012. Repéré le 14 juillet 2014 de [http://www.ville.laval.qc.ca/wlav2/docs/folders/portail/fr/vie\\_communautaire/aines/document/sommaire\\_portrait\\_aines.pdf](http://www.ville.laval.qc.ca/wlav2/docs/folders/portail/fr/vie_communautaire/aines/document/sommaire_portrait_aines.pdf).
- Wallez, P. (2004). Proximité, vie associative et capital social. Le cas de l'hébergement collectif des personnes âgées. *Pensée plurielle*, 7(1), 89-100.
- Yin, R. K. (2014). *Case study research : design and methods* (5<sup>e</sup> ed.). Los Angeles/London/New Delhi/Singapor/Washington, DC : Sage.

Annexe A  
Guide d'entrevue

Relation entre la participation à un projet culturel  
dans le cadre de la certification obligatoire des résidences privées au Québec  
et du programme Qualité Logi-être touchant la mise en application des normes Loisirs et la  
socialisation des aînés au sein d'une résidence privée dans la région de Laval

### **Guide d'entrevue semi-dirigée**

#### **Identification du participant (e) date/heure et lieu de l'entrevue Présentation et rappel du but de la recherche**

Bonjour,

Ce projet de recherche, réalisé dans le cadre de la Maîtrise en loisir, culture et tourisme, du département d'études en loisir, de l'Université du Québec à Trois-Rivières vise à mieux connaître et comprendre votre point de vue au sujet de votre participation au Festival de poésie auquel vous avez participé.

La durée de l'entrevue pour connaître votre point de vue est d'un maximum de 30 à 60 minutes. Les thèmes abordés au cours de l'entrevue porteront sur votre participation au Festival de poésie et sur votre expérience de loisirs culturels telle que vécue au plan de la socialisation.

Tel que mentionné dans la lettre d'information nous vous rappelons que nous assurons le respect de la vie privée et de la confidentialité des données qui seront recueillies lors de l'entrevue. En vue de conserver votre anonymat, l'utilisation d'un pseudonyme sera utilisée, lors de la rédaction des résultats de l'étude, si bien qu'il sera impossible de vous identifier personnellement.

#### **Début de l'enregistrement**

## I. Dimensions de la participation

1.1 De quelle manière avez-vous vécu votre participation aux activités du Festival de poésie?

*(ouverture avec les participants/invités, ouverture au public, spectacle Les jours heureux, lecture publique de poèmes)*

1.2 De quelle manière avez-vous vécu votre participation aux activités de préparation au Festival de poésie?

*(rencontres de préparation du projet, rencontre d'un poète, atelier d'écriture de poésie, rencontre pré-vernissage, lancement)*

1.3 De quelle manière avez-vous vécu votre participation aux activités de prolongement du Festival de poésie?

*(rencontres rétroactive, rencontres de réalisation d'un recueil de poésie, lancement du recueil Mots de rêve, inauguration du parcours poétique, apéro poésie, supper poésie, lecture de poèmes dans le cadre de la semaine lavalloise des aînés, activité bouquet de mots)*

1.4 Quels sont les bienfaits en général que vous avez retirés de votre participation au Festival de poésie? *(choix de vie, autonomie, esthétique, créativité, plaisir, goût de vivre, etc.)*

1.5 Quels sont les activités de loisirs culturels que vous pratiquiez lorsque vous étiez plus jeunes?

1.6 Parmi celles-ci, quelles sont celles que vous pratiquez encore aujourd'hui?

1.7 Pratiquez-vous des loisirs culturels seul(e), avec des ami(e)s ou des membres de votre famille lorsque vous étiez plus jeunes?

1.8 Pratiquez-vous toujours des loisirs culturels seul(e), avec des ami(e)s ou des membres de votre famille aujourd'hui?

1.9 Y a-t-il autre chose que vous souhaiteriez nous dire sur votre participation au Festival de poésie?

## **II. Dimensions de la socialisation**

2.1 Quelle valeur accordez-vous aux relations sociales (amis, famille, etc.)?

En d'autres mots, est-ce important pour vous d'avoir des amis, des liens avec les membres de votre famille? (*qualité vs quantité*)

2.2 Quels sont les différents types d'ami(e)s que vous avez?

(*amis d'enfance, meilleurs amis, amis pour réaliser des activités spécifiques, etc.*)

2.3 Vos ami(e)s ont-ils les mêmes goûts, intérêts et préférences que vous aux plans social et culturel?

2.3.1 Qu'est-ce qui est pareil?

2.3.2 Qu'est-ce qui est différent?

2.4 Est-ce important pour vous d'être accompagné(e) d'ami(e)s lorsque vous faites des activités culturelles?

2.5 Y a-t-il autre chose que vous souhaiteriez me dire à propos de vos relations sociales?

### III. Relation entre la participation et la socialisation

3.1 Parlez-nous de la relation entre votre participation au Festival de poésie et les relations sociales que vous avez vécues?

3.2 Le fait d'avoir participé au Festival de poésie vous a-t-il permis de maintenir vos amitiés actuelles et vos relations avec les membres de votre famille? (*qualité vs quantité*)

3.3 Le fait d'avoir participé au Festival de poésie vous a-t-il permis de vous faire de nouveaux ami(e)s et de faire partie d'un nouveau groupe d'amis? (*qualité vs quantité*)

3.4 Fréquentez-vous toujours les participants du Festival de poésie?

3.5.1 Si oui, que représentent ces personnes pour vous?

3.5 Qu'est-ce que votre participation au Festival de poésie vous a-t-il permis de vivre aux plans social et culturel?

3.6 Y a-t-il autre chose que vous souhaiteriez me dire à propos de la relation entre votre participation au Festival de poésie et les relations sociales que vous avez vécues?

#### **IV. Questions sociodémographiques**

4.1 Sexe?

4.2 Âge?

4.3 Niveau de scolarité?

4.4 Occupation (métier, profession) durant la jeunesse?

#### **V. Conclusion**

5.1 Avant de terminer, aimeriez-vous ajouter des commentaires?

**Merci beaucoup de votre participation!**

Annexe B

Lettre d'information

## **Invitation à participer à un projet de recherche**

### **Titre du projet de recherche**

Relation entre la participation à un projet culturel  
dans le cadre de la certification obligatoire des résidences privées au Québec  
et du Programme Qualité Logi-être touchant la mise en application des normes Loisirs et la  
socialisation des aînés au sein d'une résidence privée dans la région de Laval.

### **Chercheuse principale**

Andrée Desjardins, étudiante à la Maîtrise en loisir, culture et tourisme  
Département d'études en loisir, culture et tourisme, Université du Québec à Trois-Rivières.

### **Directrice de recherche**

Maryse Paquin, Ph. D., professeure titulaire,  
Département d'études en loisir, culture et tourisme, Université du Québec à Trois-Rivières.

Par la présente, vous êtes cordialement invité(e) à participer à un projet de recherche. Ce projet vise à mieux connaître la relation entre la participation à un projet culturel (Festival de poésie) dans le cadre de la mise en application des normes loisirs et la socialisation des aînés au sein d'une résidence privée dans la région de Laval.

Puisque vous avez participé au Festival de poésie, qui s'est déroulé à la résidence les Jardins de Renoir, votre participation à une entrevue d'une durée maximum de 30 à 60 minutes serait grandement appréciée. Votre participation implique de faire la lecture de la présente lettre d'information. Puis, nous vous invitons à réfléchir à cette invitation pendant quelques jours, à poser toutes les questions que vous désirez à la responsable de cette recherche, dans le but de prendre une décision libre et éclairée d'y participer ou non. Si vous acceptez d'y participer l'entrevue sera réalisée avec Diane Daigle une assistante de recherche.

### **But de l'étude**

Dans le contexte de l'espérance de vie accrue, les personnes âgées hébergées en résidence privée pour aînés ont besoin de vivre des loisirs et de tisser des liens sociaux favorisant une vie sociale riche et significative. La pertinence de la réalisation de cette recherche s'inscrit dans le peu d'étude existante concernant les expériences de loisirs culturels en résidence privée pour aînés au Québec. À ce titre, le but de l'étude est de mieux connaître la relation entre la participation à un projet culturel (Festival de poésie) dans le cadre de la mise en application des normes loisirs et la socialisation des aînés au sein d'une résidence privée dans la région de Laval. Pour y arriver, les résidents ayant participé au Festival de poésie de la résidence les Jardins de Renoir seront contactés pour vérifier s'ils désirent participer ou non à l'entrevue de la présente recherche.

### **Nature de la participation**

Votre participation à la réalisation de cette recherche consiste à réaliser une entrevue, d'une durée maximum de 30 à 60 minutes, enregistrée à l'aide d'un Ipad. Cette entrevue se réalisera à la résidence, au lieu et à l'heure de votre convenance, durant le mois de juin ou juillet 2015. Votre participation implique également de recevoir un appel téléphonique, après l'entrevue, afin de valider notre compréhension des données recueillies. Les thèmes abordés au cours de l'entrevue porteront sur votre participation au Festival de poésie et sur votre expérience de loisirs culturels telle que vécue au plan de la socialisation.

### **Conditions de participation**

Les conditions de participation visent à inclure uniquement les personnes âgées entre 55 et 95 ans dont l'état de santé est suffisamment stable parmi les 12 individus ayant participé au projet culturel (Festival de poésie) réalisé au sein de la résidence les Jardins de Renoir. Les personnes âgées y ayant participé doivent également avoir contribué à la réalisation du recueil de poésie et du parcours poétique et devaient être hébergées à la résidence au moment où il s'est réalisé en 2010.

### **Avantages à participer**

Les avantages de votre participation se situent dans l'opportunité de collaborer au développement d'un domaine récent de recherche (loisirs culturels chez les aînés) et de contribuer à l'avancement des connaissances et à la mise en application de meilleures pratiques dans le domaine du loisir, dans le contexte de l'espérance de vie accrue de la population québécoise âgée.

### **Désavantages à participer**

Le seul désavantage de votre participation à cette recherche concerne le temps que vous consacrerez à l'entrevue, d'une durée maximum de 30 à 60 minutes.

### **Participation volontaire et retrait de l'étude**

Il est convenu que votre participation est tout à fait libre et volontaire. Il est également possible de vous retirer de l'étude en tous temps, même lorsque l'entrevue aura débuté, et ce, sans préjudice et sans devoir justifier votre décision.

### **Vie privée et confidentialité**

Nous vous assurons du respect de la vie privée et de la confidentialité des données qui seront recueillies lors de l'entrevue. En vue de conserver votre anonymat, l'utilisation d'un pseudonyme sera utilisée, lors de la rédaction des résultats de l'étude, si bien qu'il sera impossible de vous identifier personnellement. Toutefois, il se pourrait que, malgré ces précautions, vous soyez identifié(e) en raison de la documentation disponible au sujet du Festival de poésie, qui mentionne le nom des participants. C'est pourquoi, vous devez en être informé(e) avant de prendre votre décision libre et éclairée d'y participer ou non.

### **Compensation et dépenses**

Avec l'accord de la direction générale, à la fin du projet d'étude, il est prévu par la chercheuse de remercier les participants à l'étude, en leur offrant un dîner poésie qui aura lieu lors du prochain Festival international de poésie de Trois-Rivières, à l'automne 2016.

Cette offre inclue le transport en autocar avec deux accompagnateurs pour assurer le confort et la sécurité des participants. La participation à ce dîner n'est pas obligatoire mais facultative.

### **Responsabilité de la chercheuse**

La signature du présent formulaire de consentement libre et éclairé vise à vous garantir le respect des règles et des principes éthiques en vue de la réalisation de la présente recherche.

### **Personnes ressources**

Il est possible de contacter en tous temps Andrée Desjardins au 450-688-8505 poste 7025 ou par courriel [andree.desjardins@uqtr.ca](mailto:andree.desjardins@uqtr.ca) pour toutes informations ou questions concernant l'étude.

### **Éthique en recherche**

Cette recherche est approuvée par le comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'Université du Québec à Trois-Rivières et un certificat portant le numéro [CER-15-213-07.13] a été émis le [2 juin 2015].

Pour toute question ou plainte d'ordre éthique concernant cette recherche, vous devez communiquer avec la secrétaire du comité d'éthique de la recherche de l'Université du Québec à Trois-Rivières, par téléphone (819) 376-5011, poste 2129 ou, par courrier électronique : [CEREH@uqtr.ca](mailto:CEREH@uqtr.ca)

EN FOI DE QUOI, les parties ont signé et daté cette entente de participation, à Laval :

\_\_\_\_\_  
Nom du participant

\_\_\_\_\_  
Date

\_\_\_\_\_  
Signature

\_\_\_\_\_  
Nom de la chercheuse

\_\_\_\_\_  
Date

\_\_\_\_\_  
Signature

## Annexe C

Formulaire de consentement libre et éclairé des participants

## Formulaire de consentement libre et éclairé des participants

---

### Titre du projet de recherche

Relation entre la participation à un projet culturel  
dans le cadre de la certification obligatoire des résidences privées au Québec  
et du programme Qualité Logi-être touchant la mise en application des normes loisirs  
et la socialisation des aînés au sein d'une résidence privée dans la région de Laval

### Chercheuse principale

Andrée Desjardins, étudiante à la Maîtrise en loisir, culture et tourisme  
Département d'études en loisir, culture et tourisme, Université du Québec à Trois-Rivières.

### Engagement de la chercheuse

Moi, \_\_\_\_\_ m'engage à réaliser cette recherche conformément aux normes d'éthique en recherche s'appliquant à des projets comportant la participation de sujets humains.

### Consentement du participant

Je, \_\_\_\_\_ confirme avoir pris connaissance des critères de participation à ce projet de recherche portant sur la relation entre la participation à un projet culturel (festival de poésie) et la socialisation des aînés au sein d'une résidence privée dans la région de Laval. Je reconnais avoir lu la lettre d'information ci-jointe, dont une copie m'a été remise. Je reconnais également avoir reçu, à ma satisfaction les explications, ainsi que les réponses à toutes mes questions au sujet du projet de recherche. Je consens à être enregistrée lors de mon entrevue d'une durée maximum de 30 à 60 minutes. J'accepte également d'être contacté(e) par téléphone une fois après l'entrevue pour valider notre compréhension des données de l'entrevue. Il est entendu que les données recueillies seront conservées de manière confidentielle et de manière à assurer mon anonymat durant la réalisation de la recherche. Ces données seront détruites cinq ans après la sanction des études. Je comprends également que je suis libre de me retirer en tous temps lors de la réalisation de la recherche, même lorsque l'entrevue aura débuté, et ce, sans préjudice et sans devoir justifier ma décision.

Par la présente, je consens de façon libre et éclairée à participer à cette recherche, à Laval.

\_\_\_\_\_  
Nom du participant

\_\_\_\_\_  
Date

\_\_\_\_\_  
Signature

\_\_\_\_\_  
Nom de la chercheuse

\_\_\_\_\_  
Date

\_\_\_\_\_  
Signature

### Personnes ressources

Il est possible de contacter en tous temps Andrée Desjardins au 450-688-8505 poste 7035 ou par courriel au [andree.desjardins@uqtr.ca](mailto:andree.desjardins@uqtr.ca) pour toutes informations ou questions concernant l'étude.

## Annexe D

Normes Loisirs du programme Qualité Logi-être

Norme 22 : Présence de loisirs variés

Indicateurs :

1. Minimum de deux activités structurées différentes par semaine ;
2. Minimum de trois activités structurées différentes par semaine ;
3. Activités structurées dans la semaine offertes sur deux périodes différentes de la journée et au moins une fois la fin de semaine ;
4. Activités structurées, chaque semaine, s'inspirant dans quatre des catégories reconnues en loisirs ;
5. Organisation d'événements et d'activités encadrés pour toute clientèle. (p. 42)

Norme 23 : Équipements de loisirs

Indicateurs :

1. Lieu consacré aux loisirs facilement accessible pour les résidents ;
2. Équipement pour les activités spontanées, disponibles en tout temps pour les résidents.
3. Équipements variés et fonctionnels pour 4 des 6 catégories d'activités reconnues en loisir ;
4. Disponibilité d'équipements de loisirs pour répondre à toutes les clientèles ;
5. Avis du résident sur les activités de loisir. (p. 44)

## Normes 24 : Présence d'une personne responsable des loisirs

### Indicateurs :

1. Personne ou comité responsable des loisirs qui planifie, organise et peut animer les activités.
2. La personne responsable des loisirs consacre 5 heures par semaine à l'organisation et à l'animation des activités.
3. La personne responsable des loisirs consacre au moins 8 heures par semaine à l'organisation et à l'animation des activités.
4. La personne responsable des loisirs encadre les bénévoles qui animent les activités.
5. La personne responsable des loisirs détient un diplôme en loisir reconnu par un établissement d'éducation. (p. 45)

## Norme 25a : Informations relatives à la communauté

### Indicateurs :

1. Liste accessible des commerces (banques, coiffeurs et organisations, CLSC...) disponibles dans le quartier.
2. Liste des lieux culturels (bibliothèques...) et de loisir (club social...) dans le quartier.
3. Information accessible pour le résident sur les activités offertes dans la communauté.
4. Invitation aux familles à participer aux activités dans la résidence.
5. Information à la communauté des activités et invitations des personnes extérieures de la résidence à participer, au moins 1 fois par année. (p. 46)

Norme 25b : Réalisation des activités avec la communauté

Indicateurs :

1. L'exploitant organise, pour les résidents, au moins 2 sorties par année.
2. L'exploitant invite les familles à participer aux activités organisées à l'extérieur de la résidence.
3. L'exploitant organise avec des partenaires 2 activités par année dans la résidence.
4. L'exploitant organise avec des partenaires 3 activités par année dans la résidence.
5. L'exploitant organise avec des partenaires au moins 1 activité à l'extérieur de la résidence. (p. 47)

## Annexe E

Historique : le cas du Festival de poésie dans la région de Laval

**Chronologie de la participation à un projet culturel :  
le cas du Festival de poésie de la résidence privée Les Jardins de Renoir de Laval**

Dates	Actions réalisées	Comptes rendus des rencontres
Décembre 2009	1 <sup>er</sup> groupe consulté pour envisager la réalisation d'un projet culturel.	15 participants parmi les résidents.
15 février 2010	Rencontre conseil avec une artiste pour faire évoluer le projet.	Il est suggéré de faire un spectacle musical incluant des lectures à caractère poétique au cours de l'ouverture du Festival de poésie. Le thème du spectacle : « Les jours heureux ».
9 mars 2010 14 h 30 à la chapelle du rez-de-chaussée  à la phase I	Une invitation est envoyée pour recruter des participants pour la réalisation du projet culturel.	13 participants sont présents. Présentation du projet inspiré du Festival de poésie de Trois-Rivières. Certains sont sceptiques et conservent une certaine réserve face au projet. Il est suggéré de contacter un poète dans la région de Laval pour faire un atelier d'écriture en vue de réaliser le Festival de poésie. Un journal de bord contient le contenu des idées suggérées lors de cette rencontre.
18 mars 2010	Une première rencontre avec un poète est organisée avec les personnes recrutées pour faire partie du Festival de poésie.	Le poète suggère de faire l'expérience des poèmes nommés Haïku.
23 mars	Rencontre pour suivi du projet.	
26 mars 2010	Une deuxième rencontre avec le poète est réalisé afin d'aider à la rédaction de poème.	
1 <sup>er</sup> avril 2010	Date de tombée pour remettre les poèmes qui feront partie du Festival de poésie.	29 poèmes sont créés parmi les 12 participants au Festival de poésie.
6 avril 2010	Une rencontre se tient afin de faire une proposition sur la manière de présenter les poèmes, lors du vernissage prévu le 9 avril.	Les participants approuvent et confirment la manière de présenter les poèmes. Il s'agit d'une présentation créative affichée sur un carton noir ornementé d'un papier texturé de couleur rose et d'autres avec des fleurs. Le poème est écrit sur un papier blanc. Ce carton avec le poème est présenté sur un tableau disposé sur un chevalet.

9 avril 2010	Lancement du Festival de poésie et présentation des participants lors d'une soirée officielle.	Photos de l'événement font preuve de la réalisation du Festival de poésie au Jardins de Renoir.
10 avril 2010	Festival de poésie ouvert au public.	Plus d'une centaine de participants viennent à cette manifestation, incluant famille,, amis et résidents. De 13h à 17h à l'atrium de la phase I.
10 avril 2010	Lecture publique de poèmes De 15h à 16h à l'atrium de la phase II.	Quatre participants pour la lecture. Une cinquantaine de participants sont venus écouter la lecture publique de poèmes.
10 avril 2010	Spectacle : Les jours heureux en soirée. 19h30 à la salle Pierre	Plus de cent participants.
11 avril 2010	Festival de poésie ouvert au public.	Plus d'une centaine de participants viennent à cette manifestation incluant familles, amis et résidents. De 13h à 17h à l'atrium de la phase I.
11 avril 2010	Lecture publique de poèmes. De 14h à 15h30 à l'atrium de la phase I.	Quatre participants pour la lecture. Une cinquantaine de participants sont venus écouter la lecture publique de poèmes.
4 mai 2010	Rencontre rétroactive de l'événement Festival de poésie. 14h30 au salon Renoir.	Onze participants présents parmi les 12 poètes du Festival de poésie. Partage des bons coups. Un journal de bord contient le contenu de cette rencontre. Il est envisagé, entre autres, de créer un recueil de poésie suite à l'événement.
8 juin 2010	Rencontre pour la réalisation d'un recueil de poésie pour faire suite au Festival de poésie réalisé en avril.	
27 juillet 2010	Suivi : réalisation du recueil de poésie.	Un journal de bord contient le contenu de cette rencontre.
22 octobre 2010	Suivi : réalisation du recueil de poésie.	
11 décembre 2010	Lancement du recueil de poésie « Mots de rêve ».Inauguration du parcours poétique.	Événement privé avec familles et amis.
12 décembre 2010	Lancement du recueil de poésie.	Ouverture au public. Une centaine de personnes viennent à l'événement, incluant les résidents, les familles et les amis.

Décembre 2010	Vente du recueil de poésie « Mots de rêve » pour la période de Noël.	Plus de 200 copies ont été vendues Une cinquantaine de recueils ont été offerts en cadeaux.
Février 2011	Réalisation d'un apéro poésie. Invitation à participer à la création de poèmes dans le cadre de la St-Valentin.	Exposition de poèmes durant le mois de février à l'atrium. Les résidents, les familles et les amis peuvent en faire la lecture. Environ 50 participants viennent assister à la lecture de poèmes.
10 novembre 2011	Réalisation d'un souper poésie.	Vingt-trois participants s'inscrivent à cette activité et huit poèmes sont lus durant le souper, dont certains sont issus du recueil de poésie « Mots de rêves ».
Février 2012	Une tradition se développe : réalisation de la 2 <sup>e</sup> édition de l'apéro poésie. Invitation à participer à la création de poèmes dans le cadre de la St-Valentin.	Plus de 75 personnes assistent à la lecture des poèmes lors de l'apéro poésie.
25 octobre 2012	Soirée de lecture de poèmes dans le cadre de la semaine lavalloise des aînés.	Sept résidents participent à la création d'un partenariat avec un pianiste et une directrice artistique de la ville de Laval, suggéré par la responsable de la culture.
Février 2013	Une tradition se développe : réalisation de la 3 <sup>e</sup> édition de l'apéro poésie. Invitation à participer à la création de poèmes dans le cadre de la St-Valentin.	Une moyenne de 75 participants assiste à la lecture publique des poèmes.
Février 2014	La tradition se maintient : réalisation de la 4 <sup>e</sup> édition de l'apéro poésie. Invitation à participer à la création de poèmes dans le cadre de la St-Valentin.	Une moyenne de 75 participants assiste à la lecture publique des poèmes.
Mai 2014	Présentation du recueil : « Mots de rêve » par une résidente des Jardins de Renoir, lors d'une émission de télévision (Cap sur l'été).	<a href="http://ici.radio-Canada.ca/émissions/cap_sur_1_été/2014/chronique.asp?idDoc=3397#leplayer">http://ici.radio-Canada.ca/émissions/cap_sur_1_été/2014/chronique.asp?idDoc=3397#leplayer</a>
Octobre 2014	Proposition d'une activité poésie dans le cadre de l'action de grâce : « Bouquet de mots »	Douze personnes participent à la création des poèmes. Une moyenne de 75 participants assiste à la lecture publique des poèmes.

Février 2015	La tradition se maintient : réalisation de la 5 <sup>e</sup> édition de l'apéro poésie. Invitation à participer à la création de poèmes dans le cadre de la St-Valentin.	15 résidents participent à la création des poèmes. Remise d'un carnet avec les poèmes des participants. Une moyenne de 75 participants assiste à la lecture publique des poèmes.
Octobre 2015	La tradition se maintient : activité poésie : « Bouquet de mots » dans le cadre de la semaine lavalloise des aînés.	Onze résidents participent à la création des poèmes. Une moyenne de 75 participants assiste à la lecture publique des poèmes. Remise d'un carnet avec les poèmes des participants.
Février 2016	La tradition se maintient : réalisation de la 6 <sup>e</sup> édition de l'apéro poésie. Invitation à participer à la création de poèmes dans le cadre de la St-Valentin.	Huit résidents participent à la création des poèmes. Remise d'un carnet avec les poèmes des participants. Une moyenne de 75 participants assiste à la lecture publique des poèmes et nous remettons un feuillet des poèmes à chacun pour faciliter l'écoute lors de la lecture publique des poèmes, le 28 février.

Source : [http://ici.radio-canada.ca/emissions/cap\\_sur\\_l\\_ete/2014/Chronique.asp?idDoc=339756#leplayer](http://ici.radio-canada.ca/emissions/cap_sur_l_ete/2014/Chronique.asp?idDoc=339756#leplayer)

Annexe F

Photos de certaines activités du Festival de poésie

## C'est arrivé chez

### FESTIVAL DE POÉSIE LES RÉSIDENCES AZUR/JARDINS DE RENOIR



C'est arrivé chez nous en avril 2010 et depuis ça continue. Notre service d'animation et vie culturelle a le mandat de célébrer la vie au sein d'un milieu stimulant et dynamique en proposant des activités qui répondent aux différents goûts des personnes. Inspiré du Festival international de poésie de Trois-Rivières, nous avons réalisé notre premier festival au Jardins de Renoir, situé à Laval.

En premier lieu, le but de l'activité était de regrouper des gens autour d'un même intérêt. Deuxièmement, d'innover tout en favorisant la création de liens entre les résidents, les familles et la communauté régionale. Troisièmement, faire découvrir et apprécier les talents de chez-nous.



Douze personnes aimant la poésie, un seul homme parmi le groupe se sont risqués à partager avec nous vingt-neuf poèmes relatant différents thèmes comme l'amour, l'amitié, la nature, etc. Lors de notre festival, les poèmes ont été présentés sur des tableaux, avec goût et créativité. Par la suite, un recueil de poésie et un parcours poétique ont été réalisés et nous en avons fait le lancement en décembre de la même année.

À la suite de ce lancement, plus de 250 copies de ce recueil ont été vendues et offertes en cadeaux. Actuellement, le parcours poétique est joliment exposé en permanence dans la passerelle unissant les deux phases de nos résidences pour le bénéfice de la collectivité.

Depuis cet événement, nous invitons chaque année nos résidents à composer des poèmes et à en faire la lecture au coin du feu, entourés des familles et amis. Ceci donnant lieu à de nouvelles activités, notamment une lecture de poèmes en collaboration avec la Ville de Laval durant la Semaine lavalloise des aînés en 2012 et à tous les ans « L'apéro poésie de la Saint-Valentin » à la résidence. Nous exposons les poèmes durant le mois de février au grand plaisir de nos visiteurs et de nos résidents. Ce qui semble illuminer, enchanter et réchauffer le quotidien de plusieurs durant la grisaille de l'hiver.

Si vous redoutez cette grisaille, venez faire une promenade dans la passerelle de nos résidences pour découvrir ce parcours poétique inédit qui nous rappelle la richesse de l'existence ou bien à venir prendre l'apéro et rencontrer nos poètes au coin du feu et au son de la poésie en février prochain. Sachez que le recueil de poésie « Mots de rêve » est disponible au coût de 10 \$.

*« La poésie rampe l'accoutumance, elle dissout les habitudes et nous fait voir l'insolite. »*  
St-John Perse

Andrée Rochon, B.A. ès arts UQAM et étudiante UQTR  
Directrice du service animation et vie culturelle  
Les résidences Azur/Jardins de Renoir -



## Annexe G

### Acronymes et mission des organismes

## Acronyme et mission des organismes

### Agence de la santé et des services sociaux de Laval (ASSSL)

La mission de l'Agence de Laval consiste à coordonner les services de santé et les services sociaux de la région. Ses activités touchent les ententes de gestion, la reddition de comptes auprès du MSSS, l'établissement de continuums de soins et de services, le financement, les ressources humaines ainsi que les services spécialisés du réseau de la santé et des services sociaux de Laval.

### Association québécoise d'établissements de santé et de services sociaux (AQESSS)

L'Association a pour mission de rassembler, de représenter et de soutenir ses membres en agissant comme chef de file et acteur important pour assurer la qualité des services et la pérennité du réseau de la santé et des services sociaux.

### Conseil québécois du loisir (CQL)

Le Conseil québécois du loisir (CQL) contribue par le loisir, au développement social, culturel et économique du Québec. Il représente les organismes nationaux de loisir, regroupe et appuie la concertation des intervenants du loisir. Il défend le droit au temps libre et aux loisirs pour tous et en favorise l'accessibilité. Aux fins de mise en valeur des diverses dimensions du loisir, le Conseil québécois du loisir favorise la concertation de ses membres et des divers intervenants sur des bases sectorielles : culturel, plein air, scientifique, socio-éducatif et tourisme mais également dans le cadre de modes d'intervention que sont l'économie sociale, l'action communautaire autonome, le bénévolat et la vie associative.

### Fédération québécoise du loisir en institution (FQLI)

La Fédération québécoise du loisir en institution, organisme subventionné par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, fait la promotion du loisir comme moyen d'atteindre des objectifs thérapeutiques et comme outil permettant d'améliorer la qualité de vie des clientèles et des milieux. Elle regroupe les installations du réseau de la santé et les intervenants y oeuvrant en leur offrant formation, éducation et sensibilisation.

### Ministère de la Culture et Communications (MCC)

Le ministère de la Culture et des Communications a pour mission de contribuer à l'affirmation de l'identité et de la vitalité culturelle québécoises, de favoriser l'accès et la participation des citoyennes et des citoyens à la vie culturelle et de susciter le développement des communications.

### Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS)

Le Ministère a pour mission de maintenir, d'améliorer et de restaurer la santé et le bien-être des Québécoises et des Québécois en rendant accessibles un ensemble de services de santé et de services sociaux, intégrés et de qualité, contribuant ainsi au développement social et économique du Québec. En fonction de sa mission, le rôle premier du Ministère est de voir au bon fonctionnement du système de santé et de services sociaux du Québec. Dans une perspective d'amélioration de la santé et du bien-être de la population, il détermine les priorités, les objectifs et les orientations dans le domaine de la santé et des services sociaux et veille à leur application. Il établit, en outre, les politiques de santé et de services sociaux et voit à leur mise en oeuvre et à leur application par les agences de la santé et des services sociaux. Le Ministère évalue également les résultats obtenus par rapport aux objectifs fixés. Il peut aussi proposer à l'État et aux autres acteurs sociaux des priorités d'intervention pour agir positivement sur les conditions qui favorisent la santé et le bien-être de la population.

### Ministère de la famille et des aînés (MFA)

Le ministère de la Famille et des Aînés assure la cohérence des interventions gouvernementales touchant les familles et les personnes aînées. À cet égard, il coordonne l'action des ministères et des organismes dont les responsabilités se rattachent à sa mission. Il est également responsable de l'élaboration et de la mise en oeuvre de politiques, de programmes, de mesures et de plans d'actions.

### Programme Qualité Logi-être (PQLÊ)

Programme d'appréciation de la qualité de l'environnement humain et physique des résidences privées pour aînés. Reconnu et financé par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et le ministère de la Famille et des Aînés (MFA). le programme Qualité Logi-être a pour objectif l'appréciation de la qualité de vie en résidences privées. Unique en son genre. le programme Qualité Logi-être est volontaire et comprend cinq axes de qualité qui pourront guider les exploitants de résidences désireux de s'engager dans une telle démarche d'amélioration continue de la qualité.

### Fédération de l'Âge d'Or du Québec (Réseau FADOQ)

Le Réseau FADOQ rassemble et représente les personnes de 50 ans et plus dans le but de conserver et d'améliorer leur qualité de vie. Le Réseau défend et fait la promotion de leurs droits, valorise leur apport dans la société et les soutient par des programmes, services et activités.

### Regroupement québécois des résidences pour aînés (RQRA)

Le Regroupement québécois des résidences pour aînés a pour mission de regrouper, représenter et soutenir les membres gestionnaires des résidences privées du Québec offrant un milieu de vie de qualité à des personnes âgées autonomes ou en perte d'autonomie.

### Secrétariat aux aînés (SAA)

Le Secrétariat aux aînés propose une vision horizontale des enjeux aînés et développe des stratégies et des actions favorisant le vieillissement actif. Il oeuvre à soutenir et encourager la participation sociale, civique, professionnelle et économique des personnes âgées. Il contribue à la création d'environnements sains et sécuritaires pour les aînés. Le Secrétariat aux aînés porte dans ses travaux une attention plus particulière aux personnes âgées vulnérables.

### Table régionale de concertation des aînés de Laval (TRCAL)

La Table régionale de concertation des aînés de Laval a pour mission de permettre aux aînés de bénéficier d'un lieu régional d'échanges, de concertation et de partenariat afin d'être en mesure d'unir leur voix pour mieux faire connaître leurs besoins et dégager les enjeux relatifs aux aînés. La TRCAL est un point de référence pour tous les ministères et organismes dans le cas de consultation dans la région de Laval, pour représenter les aînés, dans un but ultime d'améliorer leurs conditions de vie.

### Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)

La mission de l'UNESCO est de contribuer à la construction d'une culture de la paix, à l'éradication de la pauvreté au développement durable et au dialogue interculturel à travers l'éducation, les sciences, la communication et l'information.

